



Action pour la Promotion de la Santé, la Production et l'Environnement

Sise au Quartier Baladji II Descente Vina Palace, BP 592 NGAOUNDERE

Tel : 677220916/ 699871065 E.mail : aprospen@yahoo.fr Site web www.aprospen.org

RAPPORT D'ACTIVITES 2023



APROSPEN

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des partenaires de mise en oeuvre d'APROSPEN	12
Tableau 2 : Liste des différents accords de financements signés par APROSPEN en 2020 ...	16
Tableau 3 : Données obtenues des séances des causeries éducatives	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 4 : Résultat des séances de renforcement des capacités ..	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 5 : Résultats intermédiaires reçus avant l'établissement des actes d'état civil	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6 : Différents thèmes abordés lors des causeries éducatives	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 7: Activités réalisées	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 8: statistique des données recueillies pour la réalisation du SIM	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 9: Les activités réalisées au cours de la période du rapport	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 10 : Résultats en 2020	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 11 : Synthèse des activités	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 12 : Résultats de la première année	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 13: Synthèse des activités de PRESEC 2020.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 14 : Récapitulatif des activités conduites	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 15 : Liste des différents accords de financements signés par APROSPEN en 2021	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 16 : Résultat des jugements supplétifs	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 17: Résultat des expéditions	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 18 : Résultat des expéditions	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 19 : Récapitulatif des produits des activités	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 20 : Récapitulatif des activités	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 21 : Récapitulatif des activités	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 22 : Nombre des ménages touchés.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 23: Encadrement des bénéficiaires dans les travaux de creation d'actifs communautaires	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 24 : Encadrement des bénéficiaires.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 25 : Synthèse des bénéficiaires touchés par site et par catégorie	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 26 : Situation des ménages bénéficiaires des réfugiés après l'opération	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 27 : Initiative Genre et Protection	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 28: résultats obtenus pendant l'année 2021	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 29 : Résultats obtenus.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 30 : Synthèse des activités réalisées.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 31 : Résultats obtenus en 2021	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 33 : Indicateurs produits	Erreur ! Signet non défini.

LISTE DES FIGURES

- Figure 1 : Zone de couverture APROSPEN10
- Figure 2 : Cartographie des sites d'intervention et actifs créé dans la commune de Touboro**Erreur ! Signet non défini.**
- Figure 3 : Cartographie des sites d'intervention et actifs créés dans la Commune de Dir**Erreur ! Signet non défini.**

LISTE AVBREVIATION

AG	Assemblée Générale
AGI	Assemblée Générale Introductive
AGR	Assemblée Générale de Restitution
ANJE	Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant
APE	Association des Parents d'Élèves
APROSPEN	Action pour la Promotion de la Santé, la Production et l'Environnement
APS	Avant-Projet Sommaire
AVCA	Analyse de la Vulnérabilité et de la Capacité d'Adaptation
CADEPI	Cellule d'Appui au Développement Local Participatif Intégré
CC	Changement Climatique
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
COGES	Comité de gestion
COPIL	Comité de Pilotage
COSA	Comité de santé
CNAS	Centre Nutritionnel Ambulatoire pour la prise en charge des cas de malnutrition aiguë Sévère
DEUC	Diagnostic de l'Espace Urbain Communal
DIC	Diagnostic Institutionnel Communal
DP	Diagnostic Participatif
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
FFA	Food For Assed
FG	Focus Group
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
HIMO	Haute Intensité de Main d'Oeuvre
ISS	Interview Semi Structurée
MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participative
MINJEC	Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique
OAL	Organisation d'Appui Local
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ODD	Objectifs du Développement Durable
PACAC	Projet d'Amélioration de l'accès des Populations de l'Adamaoua aux actes d'état civil
PADER	Programme d'Appui au Développement Rural
PAFEJ	Projet d'Appui à l'Autonomisation socioéconomique des Femmes et des Jeunes dans les Régions septentrionales du Cameroun
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PARSE	Projet d'Appui à la Résilience Socio-économique des Jeunes Vulnérables
PASC	Projet d'Appui à la Société Civile
PASANAF	Projet d'appui à la sécurité alimentaire, nutritionnelle et à l'autonomisation des femmes dans les communes de Touboro et Dir Région du Nord et de l'Adamaoua
PDI	Personnes déplacées internes
PCD	Plans Communaux de Développement
PIA	Plan d'Investissement Annuel
PHISANT	Projet HIMO pour une sécurité Alimentaire durable dans la commune de Touboro Région du Nord
PNDP	Programme National de Développement Participatif

PRESEC	Projet de Renforcement de la résilience des populations des Régions Septentrionales du Cameroun
PROHIFI	Projet HIMO-Formation-Insertion
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
PUT	Plan d'Utilisation du Sol
RN	Ressource Naturelle
SBV	Sous Bassin Versant
SNV	Société Néerlandaise de développement
SN4A	Sustainable Nutrition For All
UE	Union Européenne
WASH	Water Sanitation and Hygiene

I. REMERCIEMENTS

La réalisation des activités a été faite grâce aux efforts de plusieurs personnes qui méritent notre reconnaissance.

Aux personnels de l'administration des Collectivités Territoriales Décentralisées et des sectoriels (MINSANTE, MINADER, MINEPAT, MINEPIA, MINJES,...), nous exprimons notre gratitude pour l'encadrement, l'accompagnement qu'ils nous accordent.

Particulièrement, nous disons merci aux Gouverneurs des Régions septentrionales du Cameroun, aux préfets et aux sous-préfets de nos zones d'intervention respectives et aux forces de sécurité pour l'implication et le soutiens dans les conduites de nos activités en générales et les tenues des comités de pilotage (COFIL) de nos actions en particulier gage du suivi durable de celles-ci ;

Nous disons merci à nos partenaires international (Union Européen, PAM, GIZ, ...) pour leur appui technique et financier dans l'exercice de nos activités ;

À tous nos partenaires institutionnels (les sectoriels des différents ministères) qui ont facilité la mise en œuvre des activités à travers un encadrement de proximité et de qualité, nous disons merci ;

À tous nos magistrats municipaux, leur encouragement et leur contribution nous honore et nous exprimons toute notre gratitude ;

À tous les chefs traditionnels des circonscriptions bénéficiaires pour la disponibilité et l'engagement dont ils ont fait preuve ;

À toutes les brigades des gendarmeries qui ont mis des éléments à notre disposition pour assurer notre sécurité.

Aux responsables des centres des formations partenaires pour la qualité des curricula des formations développé au profit de nos bénéficiaires ;

Tous les leaders communautaires ainsi que les populations qui ont donné de leurs temps et participés à la réalisation des différents projets nous leur disons merci ;

Aux membres et stagiaires d'**Action pour la Promotion de la Santé la Production et l'Environnement (APROSPEN)** pour leurs disponibilités, engagements, déterminations et dévouements à œuvrer au bien-être des personnes vulnérables.

Que tous ceux qui, de prêt ou de loin, ont contribués et/ou soutenus **APROSPEN** dans ses activités, trouve ici l'expression de notre parfaite reconnaissance.

II. INTRODUCTION GENERALE

Action pour la Promotion de la Santé, la Production et l'Environnement (APROSPEN) est une association apolitique, non confessionnelle et à but non lucratif créée en 2003 sous le N° 235/DRA/H.52/BAPP du 31/12/2003, qui œuvre pour le développement social. Sa vision est de mobiliser ses membres pour le renforcement des capacités de résilience des communautés les plus vulnérables à travers notamment la gestion équitable des ressources naturelles, l'accès à la santé communautaire, la production, la protection de l'environnement et de la biodiversité, la gouvernance notamment les questions liées aux droits humains et toutes autres actions concourant au développement durable. Elle intervient dans le champ social suivant cinq (05) thématiques de prédilection à savoir :

- (i) L'appui à la santé communautaire,
- (ii) L'appui à la production et l'entrepreneuriat du monde rural,
- (iii) La protection de l'environnement et de la biodiversité,
- (iv) La gouvernance et la promotion des droits humains,
- (v) La sécurité alimentaire et les moyens d'existence.

De 2003 à nos jours, APROSPEN a conduit plusieurs projets et programmes en faveur du développement social des communautés vulnérables. En tant qu'organisation d'appui au développement, les actions d'APROSPEN reposent sur un Code de conduite qui impose aux acteurs des valeurs qui lui sont propres à savoir l'équité, la transparence, la responsabilité, le professionnalisme, la discipline, la probité et la tolérance. Pour garantir le respect de ces valeurs impératives, l'organisation a mis en place un mécanisme de contrôle ou audit interne dans la mise en œuvre de toute action dont elle a la charge.

APROSPEN s'est illustrée dans la limite de ses capacités et des moyens à promouvoir un développement socio-économique basé sur les savoir et savoir-faire des communautés locales dans les Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord du Cameroun. Différents acquis ont été enregistrés sur la base de planifications annuelles. Cela n'a pas favorisé une grande lisibilité des actions de l'Association de la part de ses partenaires techniques et financiers. Pourtant, le nombre de projets exécutés par l'Association est fortement élevé, prouvant ainsi l'existence de capacités en son sein et la volonté à apporter une contribution au développement de sa zone d'intervention malgré les écueils qu'elle rencontre.

Le présent rapport nous fait état des activités menées et les principaux résultats obtenus pendant la période allant de 2017 à février 2022. Le document s'articule autour de trois principales parties qui sont :

- ✓ La première partie : La méthodologie utilisée pour ce travail,
- ✓ La deuxième partie : Présentation d'APROSPEN,
- ✓ La troisième partie : Bilans des activités d'APROSPEN.

III. PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

APROSPEN est une association à but non lucratif de droit Camerounais créée en 2003 sous le N° 235/DRA/H.52/BAPP du 31/12/2003. Son siège social est à N'Gaoundéré, Région de l'Adamaoua, Département de la Vina. Ses interventions s'étendent sur le triangle national. Cependant ce dernier temps, elle est plus présente dans les trois (03) Régions septentrionales du Cameroun à savoir l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord. Elle cumule plus d'une quinzaine d'années d'expériences dans les secteurs du développement rural, d'appui à la décentralisation, de formation et du renforcement des capacités des acteurs locaux et des communautés à la base.

III.1. Organisation institutionnelle d'APROSPEN

Sur le plan institutionnelle, APROSPEN est divisé en trois organes de gestion : l'Assemblée Générale, Gestion Interne (mission d'audit interne) et d'un bureau opérationnel. L'Assemblée Générale (AG) est chargée de donner les orientations stratégiques de gestion et de fonctionnement de l'Association. L'équipe opérationnelle assure la gestion quotidienne des activités et veille à l'application des résolutions de l'AG. Elle dispose d'un service administratif et comptable qui s'occupe des tâches de gestion logistique, financière et comptable de l'Association. Elle est composée de :

- 01 Coordonnateur
- 01 Responsable Administratif et Financier
- 01 Chargé de programmes
- 01 Responsable des ressources humaines
- 01 Chargé de suivi et évaluation
- 01 Chargé de communication ;
- 01 Comptable
- 01 Logisticien
- 02 Assistants administratifs et financiers
- 01 secrétaire
- 01 Chauffeur
- 02 agents d'entretien
- 01 gardien

Le Contrôle de Gestion Interne assure la vérification et le contrôle de la gestion administrative, financière et technique de l'Association. Cet organe est désigné en AG.

III.2. Vision d'APROSPEN

La vision de l'organisation est de mobiliser les forces de ses membres pour contribuer efficacement à l'amélioration des conditions de vie des populations à travers le renforcement de l'accès équitable et durable à l'éducation, aux services de soins de santé et aux ressources naturelles.

III.3. Mission

Sa mission est la promotion du dialogue et la concertation entre les parties prenantes pour la gestion durable des Ressources Naturelles (RN) et l'amélioration des services sociaux de base (eau, santé et éducation) en capitalisant les bonnes pratiques.

III.4. Objectif

Améliorer de façon durable et équitable l'accès des populations en particulier des groupes vulnérables aux ressources naturelles et aux services sociaux de qualité dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'eau potable.

III.5. Valeurs d'APROSPEN

Les valeurs d'APROSPEN se reposent sur :

- Le professionnalisme, la discipline et la responsabilité, pour une bonne relation de partenariat ;
- La justice sociale traduisant l'équité dans toutes les actions d'APROSPEN ;
- La transparence reposant sur la communication, la redevabilité et l'honnêteté dans les relations ;
Le respect et la valorisation des connaissances et savoirs locaux comme base d'une participation aux initiatives du développement durable ;
- Le respect des institutions et des lois de la République ;
- Le respect de l'environnement dans toutes les interventions d'APROSPEN ;
- La prise en compte de la diversité des contextes dans lequel travaillent les personnels d'APROSPEN pour adapter les solutions aux besoins locaux dans la tolérance et la probité.

III.6. Domaines d'intervention d'APROSPEN

APROSPEN se place au cœur du renforcement des capacités des acteurs de développement. Elle accompagne les acteurs multiformes en vue d'influencer de manière significative les changements dans les domaines du développement.

III.7. Zone de couverture d'APROSPEN

Les interventions d'APROSPEN couvrent l'étendue du territoire. A l'instant elle est plus présente que dans les trois (3) Régions septentrionales du Cameroun à savoir l'Adamaoua, le Nord et l'Extrême-Nord.

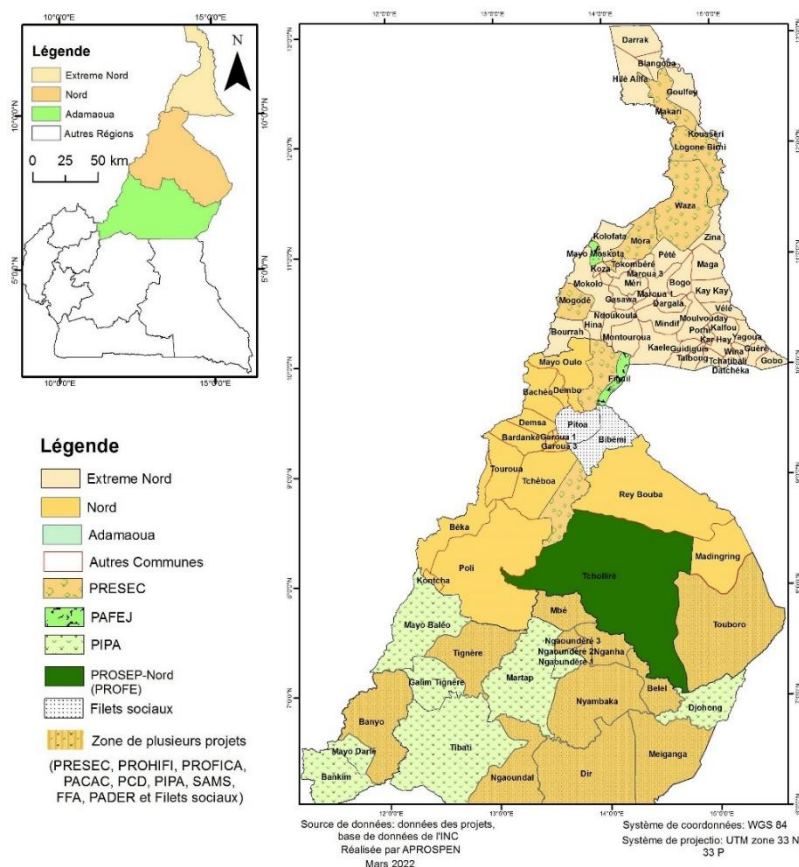


Figure 1 : Zone de couverture APROSPEN

IV. PRINCIPALES CIBLES D'APROSPEN

Les principales cibles d'APROSPEN sont :

- Les organisations et groupements des différents utilisateurs de l'espace (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, exploitants du bois...) ;
- Les Communes et les Communautés ;
- Les Comités de Développement Villageois ;
- Les formations sanitaires ;
- Les organisations des jeunes et des femmes ;
- Les organisations à base communautaire (COSA, COGES, APE...) ;
- Les Centres de promotion de la Femme ;
- Les leaders communautaires (traditionnels/coutumiers, religieux),
- Les établissements scolaires.
- Les Jeunes ;
- Les Ménages vulnérables ;
- Les Éleveurs ;
- Les Agriculteurs ;
- Le Personnel de santé/centres de santé ;
- Les Comités de santé et de gestion des points d'eau ;
- Les Artisans réparateurs ;
- Les Services Techniques de l'État ;
- Les Personnes déplacées internes (PDI) ;

- Les Personnes retournées.

V. LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES D'APROSPEN

Dans le cadre de développement de partenariat, APROSPEN a à son actif 02 catégories des partenaires :

V.1. Les institutions étatiques (Sectoriels)

Il s'agit là des différents sectoriels d'encadrement dans leur domaine respectifs d'encadrement ; il s'agit :

MINSANTE,
MINADER,
MINEPAT,
MINEPIA,
MINJES

V.2. Les partenaires techniques dans la mise en œuvre des projets

Les principaux partenaires techniques d'APROSPEN dans la mise en œuvre des Projets sont résumés dans le tableau 1 ci-dessous.

Partenaire	Intitulé des Projets	Nature du partenariat	Services demandés par l'activité
PROFE	PROSEP-NORD	Partenaire de Mise en œuvre	Information et éducation environnementale
MINEPAT	Filets Sociaux	Partenaire de Mise en œuvre	Appui financier aux ménages vulnérables à travers l'approche THIMI Cash for work
GIZ	PIPA	Partenaire de Mise en œuvre	Promotion des innovations inclusives dans les petites exploitations des pommes de terre
PAM	SAMS	Partenaire de Mise en œuvre	Appui aux petits producteurs
Union Européen	PAFEJ	Partenaire de Mise en œuvre	Appui à l'autonomisation socioéconomique des femmes et des jeunes dans les régions septentrionales du Cameroun
CADEPI		Codemandeur	
PROCIVIS	PACAC	Partenaire de mise en œuvre	Améliorer l'accès des citoyens de l'Adamaoua aux actes d'état civil
SNV	PRESEC	Partenaire de mise en œuvre	Renforcer la résilience des populations des régions septentrionale
CADEPI			
GIZ	PARSE 1&2	Partenaire de mise en œuvre	Insertion des jeunes vulnérables
GIZ/GFA	PADER	Partenaire de mise en œuvre	Promotion de la gestion durable des terres à travers le diagnostic, les Avant-Projet-Sommaire et le

			plan d'utilisation des terres suivant l'approche bassin versant
GIZ/PROFE	PROSEP-Nord	Partenaire de mise en œuvre	Sensibilisation des jeunes sur la préservation du couvert végétal dans les Communes de Touboro et Tcholliré
PAM	PHISANT	Partenaire de mise en œuvre	Projet HIMO pour une sécurité Alimentaire durable dans la commune de Touboro Région du Nord
PAM	PASANAF	Partenaire de mise en œuvre du PAM	
MINAS/MIN SANTE	PNS-OEV	Partenaire de mise en œuvre	Prise en charge des OEV
PNDP	PCD	Partenaire de mise en œuvre du PCD	Appui à l'actualisation du PCD dans la Commune de Meiganga
Union Européen	PASC	Partenaire de mise en œuvre	Appui à la mise en œuvre du programme PASC dans la Région de l'Adamaoua en tant que « Organisation Relais »

Tableau 1 : Liste des partenaires de mise en oeuvre d'APROSPEN

VI. RAPPEL DU CONTEXTE ET CADRE D'INTERVENTION D'APROSPEN

Le contexte dans le lequel intervient APROSPEN est marquée par le fait que les Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord, principales zones d'intervention d'APROSPEN font partie des Régions les plus pauvres et les plus vulnérables du Cameroun avec des taux de pauvreté monétaire respectivement de 47%, 67% et 74% contre une moyenne nationale de 37% (ECAM4). Cette situation s'est aggravée par une très forte croissance démographique (3,4% contre 2,6% à l'échelle nationale) et l'insécurité manifeste.

Les populations des Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord sont respectivement à 61,15%, 72,10% et 77,24% rurales. Ce qui voudrait dire que l'agriculture, l'élevage et la pêche constituent leurs principales sources de revenus. Vue la persistance de la sécheresse due aux changements climatiques, une pression démographique de plus en plus forte, les ressources naturelles dans ces Régions connaissent une dégradation continue.

Des conflits plus ou moins ouverts, se sont manifestés autour des ressources naturelles (terres, eau, pâturages, etc.) et des incursions de Boko Haram, particulièrement dans la zone frontalière, ont saccagé des infrastructures hydrauliques et sanitaires. Les Régions septentrionales du Cameroun subissent les effets du changement climatique dont les conséquences directes sont la raréfaction et l'irrégularité des précipitations ou la multiplication des inondations avec pour conséquence une baisse de la production agricole, pastorale et halieutique, en entraînant également la baisse de la fertilité des terres. Cette situation contraind les populations à conquérir de nouvelles terres sur les ressources partagées aux dépens des espaces pastoraux engendrant ainsi des conflits agrosylvopastoraux élargies aux ressources forestières. La conséquence directe est la dégradation de l'environnement. Par ailleurs, on note une faible organisation des ménages et des producteurs face aux catastrophes et crises, et une faible capacité d'anticipation et de réponse des autorités locales en matière de résilience aux chocs et catastrophes. Les femmes et les jeunes sont quasiment exclus des instances de prise de décisions et, en plus, elles ont des difficultés d'accès notamment à la terre et au capital.

Depuis la révision constitutionnelle intervenue le 18 janvier 1996, le Cameroun s'est engagé dans le processus de décentralisation qui vise, à terme le développement local à travers la participation des populations à la gestion de leurs propres affaires, l'amélioration de leurs cadre et conditions de vie ainsi que la mise à leur disposition des services de base de qualité. Depuis la publication des dispositions du décret n° 2010/0247/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'État aux Communes, les Collectivités Territoriales Décentralisées jouent dorénavant un rôle important. Dans ces conditions, elles doivent être bien outillées pour maîtriser les compétences qu'elles sont désormais appelées à exercer, au regard de la définition d'un certain nombre d'obligations qui leurs incombent et suite au transfert concomitant des

ressources que l'État consacre à l'exercice de compétence concernée relevant de la gestion des Mairies, et fondant ainsi leur responsabilité. A ce titre, tous les acteurs impliqués dans la décentralisation doivent connaître leurs rôles respectifs c'est-à-dire qui fait quoi et qui est responsable de quoi. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les interventions d'APROSPEN.

Il faut noter que les interventions d'APROSPEN se situent dans le cadre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) devenus Objectifs du Développement Durable (ODD) qui sont les cadres de références de l'action gouvernementale. Au niveau local, les interventions d'APROSPEN sont cadrées par les Plans Communaux de Développement (PCD).

VII. PRINCIPALES RÉALISATIONS

APROSPEN s'est illustrée à travers ses réalisations dans les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord. Cette partie s'appesantira sur la présentation des différentes réalisations d'APROSPEN pour les périodes reprises ci-haut. Cette présentation s'alignera sur la trilogie suivante en fonction des années :

- (i) Mobilisation sociale dans le domaine de l'éducation à la santé,
- (ii) Développement organisationnel et institutionnel,
- (iii) Appui à la décentralisation et développement local sur tous ses aspects,
- (iv) Amélioration de l'accès de la population vulnérable aux services sociaux.

CHAPITRE 1 : LES PRINCIPALES REALISATIONS DE L'ANNEE 2023

PRINCIPALES REALISATIONS 2023

Les activités conduites en 2020 par APROSPEN sont majoritairement constituées des activités des projets et quelques activités de recherche et rédaction des projets.

Dans le cadre de la recherche de financement, une Cellule de Recherche pour le Développement (CRD) mise en place par la structure permet de mobiliser les énergies pour satisfaire l'épanouissement socioprofessionnel des acteurs de développement. Plusieurs projets ont été rédigés, mais 03 projets ont retenu l'attention des bailleurs de fond : le projet d'appui au développement de chaîne de valeurs agricole dans les communes de Touboro et Mbe (Région du Nord et Adamaoua (PACVA), le projet de renforcement de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et l'autonomisation des femmes à travers la création d'actif dans les Communes de Touboro et Dir-Régions du Nord et Adamaoua (PRESANAF II), le projet d'amélioration de l'accès des citoyens de l'Adamaoua aux actes d'état civil (PACAC) et le projet d'appui à l'autonomisation socioéconomique des femmes et des jeunes des Régions septentrionales du Cameroun (PAFEJ). Étant membre du réseau, APROSPEN a conduit également quelques activités dans le cadre du RECODH. Le tableau ci-dessous présente la situation des financements reçus pendant l'année 2023.

N°	Intitulé Projet	Objet du Projet	Localités cibles	Montant	Partenaire
01	Interface MINSANT E	Renforcer la mise à contribution des OSC dans la mise en œuvre des programmes de santé dans la Région de l'Adamaoua. Jouer le rôle d'interface entre le MINSANTE et les organisations de la société civile	Tous les districts de santé e la Région de l'Adamaoua	Accords cadre MINSANT E	MINSANTE
01	Projet SAMS- PULCCA	Le projet consiste à soutenir 5500 petits producteurs agricoles à l'effet de leur permettre d'adopter les bonnes pratiques agricoles, de développer l'entrepreneuriat agricole et d'améliorer la commercialisation de leurs produits agricoles à travers des outils innovants à l'instar des approches d'aggrégation et la création des AVEC	Les communes de Mbé, Djohong, Ngaoui, Meiganga, Dir dans l'Adamaoua La commune de Touboro dans le NOrd	38 654 285	PAM PULCCA/Ba nque Mondiale
02	Projet FFA act 4 PULCCA	Le projet consiste à soutenir la sécurité alimentaire dans la région de l'Adamaoua à travers la distribution du cash au profit de 16 500 bénéficiaires, la création d'actifs productifs et l'accompagnement au	24 localités des communes de la Région de l'Adamaoua et du Nord	159 931 295	PAM PULCCA/Ba nque Mondiale

		renforcement de la résilience des communautés impactées			
03	Projet SOLID	Le projet consiste à assurer la protection et renforcer la résilience des communautés, familles et individus vulnérables et à risque vivants dans 32 localités des trois à travers leur accompagnement à un meilleur accès aux opportunités et aux solutions socio-économiques	32 localités des communes de Meiganga, Djohong, Ngaoui, dans le département de Mbéré, région Adamaoua	35 000 000	DRC
04	Projet Filets Sociaux Phase 12 (PFS)	Le projet contribue à la mise en œuvre des activités de la phase 12 du Programme des Travaux à Haute Intensité des mains d'œuvre à travers le Cash for work (THIMO/CFW)	Région Adamaoua (Bankim, Tignère et Kontcha)	57 234 620	PFS/Banque mondiale
04	Projet Filets Sociaux Phase 12 (PFS)	Le projet contribue à la mise en œuvre des activités de la phase 12 du Programme des Travaux à Haute Intensité des mains d'œuvre à travers le Cash for work (THIMO/CFW)	Région du Nord (Poli, Gashiga, Mayo-Oulo et Rey Bouba)	72 584 000	PFS/Banque mondiale
06	Projet gestion des plaintes et soutien aux VBG/ PRECT SONATREL	Accompagnement des populations riveraines dans la gestion des plaintes et la prévention des Violences basées sur le genre sur les sites de chantiers de la Région de l'Adamaoua dans le cadre la mise en œuvre Projet d'Interconnexion des Réseaux Électriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT)	Région Adamaoua, département Vina et Djerem	354 000 000	PIRECT Fonds IDA/BM

I. ACTIVITES DE SANTE COMMUNAUTAIRE

En sa qualité de d'organisation d'interface entre le MINSANTE et les OSC de la région de l'Adamaoua, APROSPEN a facilité l'implication des OSC dans la mise en place de politique de santé au Cameroun. Plusieurs activités ont été planifiées et mises en œuvre dans ce sens.

1. Mobilisation communautaire dans le cadre de la campagne de vaccination

Contexte et justification

Reconnues comme des maladies graves, hautement contagieuses et à conséquences dramatiques, la rougeole et la rubéole continuent à faire des victimes au sein des populations camerounaises et particulièrement chez les enfants. Bien que la rougeole soit inscrite dans le programme de vaccination de routine au Cameroun, le nombre de districts de santé en situation d'épidémies est en augmentation depuis 2023. La rubéole par contre ne fait pas partie du programme de vaccination de routine, alors que le nombre de cas est en constante augmentation avec un total de 659 cas notifiés entre 2020 et 2023. Face à cette situation assez préoccupante, le Ministère de la santé publique s'est engagé à introduire un vaccin combiné contre la rougeole et la rubéole (RR) dans son programme élargi de vaccination. Avant d'être intégré dans la vaccination de routine, la phase d'introduction est envisagée sous forme de campagne de vaccination ayant pour cibles les enfants âgés de 9 mois à 14 ans. Cette campagne programmée du 24 au 29 novembre 2022 touche l'ensemble des régions du pays. Pour ce qui est spécifiquement de la région de l'Adamaoua, indépendamment des actions de communication menées par la Délégation régionale de la santé publique, il est question d'envisager de stratégies appropriées de mobilisation communautaire en vue d'une réponse massive à cet appel de santé. Il est certes vrai que nombreuses organisation se déploient sur le terrain dans l'optique d'une mobilisation sociale lors des campagnes de vaccination, cependant leurs actions sont très souvent incoordonnées. Face à cette situation, APROSPEN en sa qualité d'association d'interface MINSATE/OSC s'est engagée à organiser une réunion préparation aux fins de recherche d'une synergie d'action sur le terrain. C'est dans ce cadre que s'inscrit cette réunion intitulée préparation des actions de mobilisation communautaire dans le cadre de la campagne contre la rougeole et la rubéole.

Objectifs

Objectif global

➤ L'objectif de cette réunion est de renforcer le niveau de mobilisation communautaire dans le cadre de la campagne de vaccination contre la rougeole et la rubéole.

Objectifs spécifiques

- Améliorer la connaissance des acteurs sur la rougeole et la rubéole ;
- Renforcer la synergie entre les OSC pour une mobilisation efficiente ;

Déroulement de la réunion

Initialement programmé pour 10h, la réunion a effectivement commencé à 10h 23 par le mot de bienvenue du coordonnateur d'APROSPEN suivi du rappel du contexte de cette assise. Il par ailleurs proposé que la réunion soit conduite en deux phases. La 1^{ère} phase touche essentiellement la présentation de la rougeole et la rubéole suivie des échanges alors que la 2^e phase devra tourner autour des échanges sur les stratégies de mobilisation communautaire.

Phase 1 : Communication sur la rougeole et la rubéole

Pour aborder cette phase, la parole a été donnée à M Oumarou Sanda, point focal communication MINSANTE pour délivrer la bonne information sur la rougeole et la rubéole, l'approche d'intervention envisagée dans le cadre de cette campagne et le bien-fondé de cette vaccination et répondre aux préoccupations essentielles d'harmoniser le message clé à délivrer en milieu communautaire. Son intervention devrait permettre aux OSC d'être outillé pour aborder un sujet aussi délicat avec tact et stratégie.

Après cette intervention d'éclairage sur la campagne, la parole a été donnée à Mme Assomo de l'UNICEF qui a abordé les aspects liés symptomatologiques en évoquant les signes cliniques de ces deux maladies et surtout les réactions attendues des OSC en cas d'identification des cas suspects en milieu communautaire.

De ces deux présentations, il ressort une information claire pouvant faire l'objet d'une large diffusion et qui se regroupe autour de ces différents points :

Qu'est-ce que c'est que la rougeole ?

C'est une maladie hautement contagieuse qui se manifeste par la fièvre suivie d'une apparition de boutons sur le corps avec les écoulements nasaux, la rougeur des yeux et les larmoiements. Le virus de la rougeole se transmet d'une personne à l'autre par le crachat de la toux et des éternuements, les mains ou les objets contaminés par les sécrétions nasales ou de la gorge.

Qu'est que la rubéole ?

La rubéole est une maladie dangereuse surtout chez la femme enceinte du fait qu'elle peut être à l'origine des avortements involontaires et malformation chez le futur bébé. Elle se manifeste par des éruptions cutanées, des douleurs articulaires et l'inflammation des ganglions. Elle passe souvent inaperçue.

Comment traiter la rougeole et la rubéole ?

Il n'existe pas de traitement pour ces deux maladies. On peut seulement lutter contre les signes cliniques de la maladie notamment la fièvre, les écoulements nasaux, les conjonctivites. C'est pourquoi il est essentiel de se vacciner contre ces maladies.

Comment Prévenir la rougeole et la rubéole ?

Le seul moyen efficace de prévenir ces deux maladies c'est la vaccination de tous les enfants, les adolescents et les jeunes adultes non protégés.

Le vaccin combiné est un vaccin nécessaire, efficace, simple, sans danger et c'est gratuit

Que faire en cas d'identification des cas suspects en milieu communautaire ?

En d'identification de cas suspects, il faut immédiatement les orienter vers les formations sanitaires le plus proches en vue de leur prise en charge.

A l'issue de ces présentations quelques jeux de questions/réponses ont permis aux participants d'avoir d'éclairages sur les zones d'ombres

Phase 2 : Echanges sur les stratégies de mobilisation communautaire :

Pour aborder cette phase le coordonnateur d'APROSPEN a repris la parole pour rappeler les enjeux et interpellé les OSC à plus de responsabilité et d'approches stratégiques pour mieux atteindre la cible. Dans cette logique de recherche de l'efficience, la parole a été donnée aux OSC pour formuler des propositions. A l'issue des échanges il a été convenu que chaque OSC devra cibler ses aires géographiques d'intervention et les communiquer au cours de la séance. Cela devra non seulement nous éviter les doubles emplois mais surtout faciliter le repérage des quartiers non ciblés pour pallier aux manquements. De cette concertation est ressortie une planification d'occupation de quartier telle que présentée dans le tableau ci-après.

Organisations	Zones d'intervention
AJVN, RHUN et SEDA	Gada Mabanga, Djalingo, Sabongari III, Tongo, Joli soir et baladji 1
AFDSA	-Aoudi, Bantahi, Belaka, Bourkina, Boumdjere, Gambara2, Haoussa, Naamokala, Sabongari America, Yarbang
SYDEV	Norvégien, Gambara 2
SEDA	Petit séminaire, Marza et Monpon
Femmes Royales	Bali, Yarbang, Aoudi, Tapparé, Mbibar, Maloumri et Damari
ADS2	-Djarandi, quartier Moundang et SOCARET 2.
PERLE DE LARA	Mayo djarandi gazelle, quartier moundang et socaret 2
ADESS	Quartier bamoun et Abattoir
COSA DE BEKA	-Honaref, Beka
CLUB PAIR EDUCATEUR -UN	-Dang, Bini, Malang, Manwi et campus universitaire
RAFVI	-Yoko, Namokala, Bourkina, Ancien cite radio bonne nouvelle, norvégien, Marza
FEMMES CATHOLIQUES	Gada Mabanga, Baladji 1 et 2
AJESO	Djakbol, Boumdjéré
RENAFSOM	-Mbibar, Mbideng, Nord CIFAN, Polyvalent, Bamyanga, Residentiel, Troua-mala
APRODAPHIM	Joli soir, madagascar, Sabongari gare
APROSPEN	Mbideng, Haut plateau

Pour ce qui est de stratégies de mobilisation il a été proposé de faire de porte à porte tout en ciblant les communautés religieuses, les jeunes, les associations de parents d'élèves, les écoles et les lieux de rassemblement.

Résultats

Au terme de cette rencontre les résultats suivants ont été obtenus :

37 OSC ont été informées et sensibilisées sur la rougeole, la rubéole et le vaccin combiné introduit à cet effet,

17 OSC se sont engagées à communiquer sur l'ensemble des quartiers de la ville,

Une planification stratégique de mobilisation sur les aires géographiques a été élaborée.

2. Evaluation des activités de mobilisation

Contexte et justification

A la suite de la réunion de préparation des actions de mobilisation communautaire en prélude à la campagne de vaccination contre la rougeole et la rubéole, une dynamique citoyenne a été mise en place pour renforcer l'intervention synergique des OSC engagées. A l'issue de ce processus et indépendamment des résultats globaux enregistrés au niveau régional en rapport avec le taux de participation à cette campagne, il s'est avéré nécessaire de procéder à une évaluation des réalisations de chaque OSC engagée dans le processus. Au-delà des possibilités internes de recadrage des insuffisances et de capitalisation de bonnes pratiques, cette évaluation devra surtout accroître la visibilité des OSC opérationnelles tout en offrant de traçabilité sur les contributions de la société civile. En outre, cette évaluation intervenant à la veille de la 2^e Semaine d'Actions de Santé et de Nutrition Infantile et Maternelle (SASNIM 2), il était d'opportun de saisir cette opportunité pour renforcer la

mobilisation communautaire autour de l'action. C'est dans ce cadre qu'APROSPEN en sa qualité d'association d'interface MINSANTE/OSC pour l'Adamaoua a pris l'initiative d'organiser une réunion d'évaluation de la campagne de vaccination contre la rougeole et de préparation de la mobilisation communautaire dans le cadre de la SASNIM 2.

Objectifs

Objectif global

➤ L'objectif de cette réunion est de renforcer le niveau de mobilisation communautaire dans le cadre des JNV et campagne de vaccination contre la rougeole et la rubéole.

Objectifs spécifiques

- Evaluer les actions de mobilisation de chaque OSC ;
- Renforcer la synergie entre les OSC ;
- Préparer la mobilisation communautaire dans le cadre du SASNIM 2



Le responsable de MINSANTE et celle de l'UNICEF et les membres d'APROSPEN
Les participants suivent attentivement les messages de M. Konang Bruno

Résultats obtenus

Niveau de mobilisation dans le cadre de la vaccination contre la rougeole et la rubéole
Chaque OSC engagée

Organisations	Zones d'intervention	Résultats obtenus	Difficultés rencontrées	Observations/ Recommandations
AFDSA	-Aoudi, -Bantahi, -Belaka -Bourkina, -Boumdjere -Gambara2, -Haoussa -Naamokala, sabongariamerica -Yarbang	2219 enfants touchés par 880 ménages sensibilisés	Le refus par certains ménages d'accueil des mobilisateurs, la non maîtrise par certains parents de l'âge de leurs enfants, la dissimulation d'informations sur les enfants	
ADS2	-Mayo -Djarandi - Moundang -SOCARET 2.	03 mobilisateurs formés et 2 pairs éducateurs recyclés ; - 25 causeries éducatives réalisées, 252 ménages sensibilisés ; - 252 visites à domicile réalisés ; - 347 enfants de 9 mois à 14 ans recensés ; - 488 personnes sensibilisées dont 70% de femmes ;	-la réticence de certains parents vu le nombre respectés des campagnes -Manque de formation suffisante de nos membres sur les thématiques liés aux campagnes de vaccination	-Améliorer l'implication des associations locales dans le cadre de ces activités de campagne en particulier et en générale dans la promotion de la santé publique car elles sont plus proches des populations -Renforcer les capacités des associations locales sur les thématiques liées aux campagnes de vaccination et promotion de la santé publique (collecte de données, supervisions...)
COSA DE BEKA	-Onaref -Beka	-1838 MENAGES visités -9540 personnes sensibilisées -6467 enfants mobilisés	-Manque de moyen de transport -Difficulté de communication d'acteurs recrutés	
CLPE-UN	-Dang, -Bini, -Malang -Manwi	976 MENAGES visités -2564 personnes sensibilisées -867 enfants mobilisés	La rupture des vaccins	L'administration a été interpellé pour corriger ces insuffisances assez graves

RAFVI	-Yoko -Namokala -Bourkina -Ancien cite radio bonne nouvelle -centre	-1791 personnes sensibilisées -825 ménages visités -1489 enfants mobilisés	-réticence des parents -absence de certains parents au domicile -le soleil et la poussière accablants -manque de fonds pour le rafraichissement -manque d'éléments d'identification -peu de temps d'écoute de la radio par la communauté	-prendre en compte les fr de déplacement dans les différents quartiers des membres de RAFVI lors de cette campagne -doter les membres de RAFVI des éléments d'identification lors de cette campagne (chasuble, tricot, casquettes)
RENAFSOM	-Mbibar -Mbideng -Nord CIFAN -Polyvalent -Rem-yanga -residentiel -Troua-mala	2332 enfants pour 496 ménages visités	-rencontre d'un enfant qui souffrait de la varicelle qui a environ 3 ans dont les parents déclarent qu'ils n'ont pas les moyens d'amener leur enfant a l'hôpital -rencontre avec une femme qui avait deux qui n'a jamais fréquenté les hôpitaux depuis la naissance de ses enfants -rencontre de trois enfants dont deux souffraient du paludisme grave avec pour symptôme HYPERTHEMI, vomissement, Anorexie et courbature	

Difficultés rencontrées

Quelques difficultés ont été rencontrées pendant cette réunion notamment le retard accusé par les participants qui a prolongé le temps de travail ainsi qu'une faible participation des OSC.

Recommandations

Au cours de cette réunion les recommandations suivantes ont été formulées:

- Si deux organisations travaillent dans le même quartier il faut qu'elles se concertent pour savoir comment mener l'activité ;
- Le travail doit être structuré ;
- Il faut définir un plan de travail au préalable ;
- Pour chaque activité définir un canevas ;
- Avoir un message commun ;
- S'approcher des leaders des quartiers qui ont des fortes capacités de mobilisation ;
- Repartir les quartiers en blocs et affecter une organisation à chaque bloc ;
- S'imprégner de la chose avant d'aller sur le terrain ;
- Avoir un signe à inscrire sur les portes de chaque ménage visité pour éviter le chevauchement ;
- Faire ressortir les chiffres dans le rapport ;
- Réorganiser une campagne de vaccination dans les zones où les ruptures de vaccins ont été observées.

Conclusion

En somme, les échanges au cours de cette réunion ont permis d'apprécier le niveau de mobilisation suite à la campagne de vaccination et la préparation de la JVN par l'examen des différents rapports. Les remarques qui ont été faites ont permis de faire des suggestions pour une meilleure mobilisation concertée pour les activités à venir.

3. Semaine camerounaise de lutte contre le sida Mobilisation communautaire pour lutter contre la pandémie

Contexte et justification

En dépit de nombreuses dispositions prises par le Cameroun et ses partenaires institutionnels en matière de lutte contre le VIH/SIDA, cette maladie continue à décimer les populations et constitue de ce fait un véritable problème de santé publique. Bien que les modes de transmission soient connus des populations, l'appropriation des méthodes de prévention reste encore limitée au sein des communautés et particulièrement dans les zones rurales. Selon les statistiques, chaque jour plus de 1000 enfants naissent infectés par le virus du SIDA en dépit des avancées réelles sur le plan de prévention de la transmission mère-enfant. Il a été noté que malgré les disponibilités des produits et services offerts par la PTME, seules 58% des femmes enceintes séropositives dans le monde reçoivent des antirétroviraux pour prévenir la transmission du virus à leurs enfants. Ce taux est bien plus faible dans notre région où les fréquentations des consultations prénatales sont assez basses. Cette situation devient davantage préoccupante face à l'objectif que s'est fixé le monde entier à savoir celui d'élimination de la transmission mère-enfant du virus d'ici fin 2025. Nonobstant les efforts louables déployés par le gouvernement camerounais pour donner un caractère réaliste et à portée de mains à cet objectif, le niveau d'appropriation communautaire reste encore faible. Si les pesanteurs socio-culturelles justifient en partie cette situation, le problème d'accès à l'information constitue également un véritable goulot d'étranglement pouvant expliquer le faible niveau d'appropriation communautaire. Face à cette situation et compte tenu du niveau de vulnérabilité des femmes et des jeunes dans la région de l'Adamaoua, notre région cible, APROSPEN en partenariat avec le RENAFSOM s'est engagée à renverser la tendance en intensifiant les activités de lutte contre le SIDA, pendant la semaine camerounaise et la

journée mondiale de lutte contre le SIDA. C'est dans ce cadre que ces deux organisations ont travaillé d'arrache pieds en menant plusieurs activités de sensibilisations et d'informations dans la ville de N'Gaoundéré.

Objectifs

❖ Objectif global

L'objectif global de cette action est de susciter une meilleure appropriation communautaire des méthodes de lutte contre le SIDA.

❖ Objectifs spécifiques

- Améliorer la prévention de la transmission mère-enfant dans les communautés ;
- Renforcer la prévention de la transmission du VIH et les IST en milieu universitaire et dans les quartiers chauds la ville.

Activités planifiées et réalisées

Dans le cadre de l'animation constructive des festivités marquant la semaine camerounaise et la journée mondiale de lutte contre le VIH/Sida, plusieurs activités ont été planifiées et réalisées. Le tableau ci-contre ressort le niveau de réalisation des activités.

Activités planifiées	Niveau de réalisations	Observations
Organisation d'un atelier d'échanges sur la PTME et la CPN	100%	L'atelier a été organisé au CPFF, présidé par Dr Hamadou Gambo Coordonnateur d'APROSPEN et facilité par le représentant du Coordonnateur du GTR.
Organisation des causeries éducatives dans les ménages sur la PTME et les CPN	100%	05 groupes de femmes issus de RENAFSOM ont été mis à contribution pour sillonner les ménages ciblées
Recherche et identification des perdus de vue pendant les CPN et PTME	50%	Seules quelques perdues de vue de la CPN ont été identifiées grâce à la fiche d'enregistrement de l'hôpital régional. L'accès aux des PTME est difficile à cause de caractère confidentiel lié au secret médical des résultats des patients.
Organisation des séances de causeries éducatives au sein du Campus de Dang	100%	Le dépistage volontaire a été réalisé grâce à l'appui technique du GTR, le Club Pair-Educateurs de l'Université a contribué à la mobilisation et la sensibilisation des étudiants.
- Mobilisation et échanges avec les populations, groupes sociaux et couches vulnérables sur le VIH/SIDA dans les quartiers jolis soir et Baladji	100%	La sensibilisation a été réalisée grâce au concours des femmes de RENAFSOM et certains employés d'APROSPEN. Pendant cette période les préservatifs masculins fournis par le partenaire CAMNAFAW ont été distribués.

Méthodologie

Durant cette semaine chaque activité planifiée a été mise en œuvre selon une méthodologique qui lui est spécifique. En effet l'atelier d'échanges sur la PTME et la CPN a permis de mobiliser les médiatrices communautaires et OSC féminines ayant suscité des échanges afin d'éclairer les points d'ombre sur certains aspects. Cinq groupes de femmes

ont été mises en place et déployées sur les différents quartiers de la ville de Ngaoundéré pour mener les causeries éducatives dans les ménages sur la PTME et la CPN. Avant leur descente sur le terrain, une séance de renforcement des capacités a été organisée à l'endroit de ces mobilisatrices communautaires pour conduire les causeries éducatives dans les règles de l'art. Des fiches de sensibilisation et d'enregistrement sont mises à leur disposition.

Une équipe de deux personnes a été mise sur pieds pour la recherche et l'identification des perdus de vue pendant les CPN. A cet effet nous avons sollicité l'Agent Relais Communautaire de l'hôpital régional pour exploiter le registre de CPN de cette structure hospitalière. Ce registre a permis d'identifier les femmes qui ont déserté la CPN, s'en est donc suivi des sensibilisations dans les ménages dont des appels téléphoniques ont été d'une utilité incommensurable.

Le campus de Dang a également été le théâtre de causeries éducatives avec des étudiants. Grace à l'assistance technique du GTR, une équipe de 08 personnes constituées de 02 personnes au compte d'APROSPEN, 02 personnes au compte de RENAFSOM et 04 autres du Club Pair Educateur de l'Université de Ngaoundéré, nous a permis de mobiliser les étudiants pour le dépistage volontaire du VIH. Des matériels de démonstration tels que le préservatif, les sexes artificiels et des images illustrant les manifestations des différentes maladies ont contribué à une meilleure sensibilisation sur le VIH/SIDA. Des préservatifs masculins et féminins ont été distribués gratuitement aux étudiants dans le campus.

Les quartiers chauds de Ngaoundéré à l'instar de Joli-soir et Baladji 1 ont également été notre cible durant cette semaine. Chaque quartier était couvert par deux personnes accompagnées de matériels de démonstrations et de lots de préservatifs à distribuer.

Déroulement des activités

A- Atelier d'échanges sur la PTME et la CPN

i) Contexte et justification

En dépit de nombreuses dispositions prises par le Cameroun et ses partenaires institutionnels en matière de lutte contre le VIH/SIDA, cette maladie continue à décimer les populations et constitue de ce fait un véritable problème de santé publique. Bien que les modes de transmission soient connus des populations, l'appropriation des méthodes de prévention reste encore limitée au sein des communautés et particulièrement dans les zones rurales. Selon les statistiques, chaque jour plus de 1000 enfants naissent infectés par le virus du SIDA en dépit des avancées réelles sur le plan de prévention de la transmission mère-enfant. Il a été noté que malgré les disponibilités des produits et services offerts par le PTME, seuls 58% des femmes enceintes séropositives dans le monde reçoivent des antviraux pour prévenir la transmission du virus à leurs enfants. Ce taux est bien plus faible dans notre région où les fréquentations des consultations prénatales sont assez basses. Cette situation devient davantage préoccupante face à l'objectif que s'est fixé le monde entier à savoir celui d'élimination de la transmission mère-enfant du virus d'ici fin 2025. Nonobstant les efforts louables déployés par le gouvernement camerounais pour donner un caractère réaliste et à portée de mains à cet objectif, le niveau d'appropriation communautaire reste encore faible. Si les pesanteurs socio-culturelles justifient en partie cette situation, le problème d'accès à l'information constitue également un véritable goulot d'étranglement pouvant expliquer le faible niveau d'appropriation communautaire. Face à cette situation et compte tenu du niveau de vulnérabilité des femmes dans la région de l'Adamaoua, notre région cible, APROSPEN en partenariat avec le RENAFSOM s'est engagée à renverser la tendance en intensifiant la communication sur la PTME en milieu communautaire. C'est dans ce cadre que ces deux acteurs ont saisi l'opportunité de festivité constructive qu'offre la semaine camerounaise de lutte contre le VIH/SIDA pour organiser une journée d'informations à l'endroit des médiatrices et leaders communautaires sur la PTME. Cet atelier s'est déroulé le 28/11/2023 au Centre de Promotion de la Femme et de la Famille de Ngaoundéré et a connu la mobilisation de Plusieurs leaders et médiatrices communautaires.

ii) Objectifs

❖ Objectif global

L'objectif global de cet atelier est de susciter une meilleure appropriation communautaire de la PTME.

❖ Objectifs spécifiques

- Améliorer la connaissance des produits et services offerts par la PTME ;
- Susciter l'engagement des leaders et médiatrices communautaires à diffuser les bonnes informations sur la PTME.

iii) Méthodologie

Dans le cadre d'animation de cet atelier, la démarche méthodologique utilisée a consisté à faciliter la diffusion de la bonne information. La contribution du coordonnateur du GTR pour l'animation technique de la journée a été salubre et stratégique pour garantir la qualité du message à diffuser. Sa présentation sera suivie des échanges et débats pouvant permettre de clarifier les zones d'ombre et recadrer ainsi les incompréhensions par rapport aux produits et services offerts par la PTME. La 2^e phase de cette journée s'est articulée autour des échanges sur les stratégies réalistes et durables à mettre en œuvre pour renforcer l'appropriation communautaire de la PTME. De la qualité des échanges devront découler des recommandations et résolutions assorties d'un dispositif interne de suivi de la mise en œuvre.

iv) Déroulement de l'atelier



**Photo Animation atelier
première présentation**



M.DONGMO du GTR lors de sa

Trois phases ont marqué le déroulement de cet atelier, la première phase consacré uniquement au mot de bienvenue du Coordonnateur d'APROSPEN, les civilités d'usage, avec la présentation des participants. La deuxième phase a porté sur la présentation des différents modules par le facilitateur du GTR et la dernière phase a été consacrée aux échanges.

La réunion a commencé par le mot de bienvenu adressé par le Coordonnateur d'APROSPEN le Dr Hamadou Gambo à l'assistance. Après les échanges de civilités, ce dernier a déploré le comportement des certains parents qui considèrent le sida comme un sujet tabou dont il ne faut pas en parler. Il montre son indignation contre le fait de laisser un enfant, qui n'a rien fait, naître avec la maladie alors qu'il aurait pu être sauvé. Il rappelle qu'APROSPEN accompagne les OSC dans la lutte contre le sida et que cette dernière insiste toujours sur les stratégies de mobilisation communautaire.

Après ces mots d'introduction l'on est passé aux présentations où chaque participant a décliné son identité et la parole est passée, par l'intermédiaire du Coordonnateur au facilitateur qui représentait le GTR. Celui-ci a présenté un exposé dans lequel il abordé quatre

grands points à savoir : Les généralités sur le VIH/sida et la PTME, les avantages de la CPN, les principaux indicateurs de la PTME et la mobilisation communautaire.

Résultats obtenus

- 42 médiatrices et 11 leaders communautaires ont été impliqués dans la lutte contre le VIH /SIDA et maîtrisent davantage les mécanismes la PTME.
- 42 médiatrices et 11 leaders communautaires sont engagés à diffuser les bonnes informations sur la PTME au profit de l'ensemble de ménages de la région de l'Adamaoua.

Recommandations/suggestions

- Identifier les associations engagées ;
- Définir avec ces associations des thématiques d'intérêts;
- Mettre davantage l'accent sur l'information ;
- Elaborer un plan de travail et les rapports ;
- Former davantage les agents de santé communautaire ;
- Redynamiser les agents de santé, les motiver ;
- Travail de synergie ;
- Il faut penser à une structuration communautaire avant d'adopter les stratégies
- Saisir le secrétariat chargé des affaires islamiques pour faire passer le message ;
- Mobiliser la population en dehors de la semaine camerounaise du sida ;
- Rapprocher des leaders traditionnels pour pouvoir briser les barrières culturelles.

Difficultés

Les principales difficultés relevées sont le retard accusé par certains participants qui a retardé le lancement de la réunion ainsi que la faible participation à celle-ci.

Conclusion

Aux termes de cet atelier qui consistait à sensibiliser les médiatrices et leaders communautaires sur les mécanismes de la PTME et la CPN pour contribuer à barrer la route à cette pandémie qu'est le VIH/SIDA, APROSPEN en collaboration avec le GTR n'ont ménagé aucun effort pour l'atteinte de cet objectif. En effet le représentant du Coordonnateur du GTR a effectué des présentations sur ces deux concepts afin que les participants puissent s'approprier et maîtriser les méthodes de prévention contre le VIH/SIDA. Cet atelier s'inscrit parmi les activités menées au cours de la semaine camerounaise de lutte contre le VIH/SIDA organisé par l'ONG APROSPEN en partenariat avec RENAFSOM.

B. Organisation des causeries éducatives dans les ménages sur la PTME et la CPN du

Contexte et justification

En dépit du slogan mondial évocateur 'zero enfant né avec le VIH-sida' et surtout des dispositions prises tant au niveau international et national pour prévenir la transmission mère-enfant du VIH-sida, nombreuses sont les femmes qui bénéficient à peine des services y afférents. Si le déficit d'information est évoqué par endroit, la pauvreté et les pesanteurs socio-culturelles sont relevées quelques fois pour justifier le nombreux cas d'accouchement hors cadre hospitalier. Cette situation perdure d'année en année et suscite d'interrogations sur la situation sérologique des enfants nés dans ces conditions ; le taux de consultation prénatale est assez faible et s'accompagne très de plusieurs cas de perdus de vue après une PTME positive. Pour pallier à cette situation, APROSPEN s'est déployée aux côtés de RENAFSOM pour faciliter l'information, l'éducation et la communication au profit des ménages au sein de la communauté musulmane. C'est dans ce cadre que des causeries

éducatives ont été organisées dans les différentes artères de la ville de Ngaoundéré pendant la période du 26-30/11/2023.

Les objectifs

Objectif global

Réduire de la transmission du VIH mère-enfant au sein de la communauté.

Objectif spécifique

- Améliorer le taux consultation prénatale par les femmes enceintes,
- Renforcer l'accès de ces femmes aux PTME
- Faciliter la prise en charge et le suivi des femmes vivant avec le VIH

Méthodologie

Pour mener cette activité avec efficace et faciliter l'atteinte de la cible, les médiatrices communautaires et OSC féminines généralement bien acceptées dans la ménages ont été sélectionnées et mises à contribution. Ces femmes ont par ailleurs été structurées en cinq groupes pour être déployés dans les différents quartiers de la ville de Ngaoundéré. Avant leur descente sur le terrain, une séance de renforcement des capacités a été organisée à leur intention dans l'optique de les outiller sur les stratégies de causeries éducatives et surtout l'adoption des messages clés à diffuser en milieu communautaire.



Photo : Séance de préparation avant la descente de terrain

Les Résultats obtenus

AU total 43 causeries éducatives ont été animées dans huit quartiers de la ville de Ngaoundéré. 143 personnes ont été touchées durant cette sensibilisation. Le tableau suivant ressort les détails liés à chaque quartier

Groupe	Quartier	Date	Nbre de causeries	Nbre de personnes touchées	Difficultés rencontrées	Suggestions
G5 : -Yanné Fanta -Diddi koulsoumi -Nafissatou Kingui -Salamatou Garga -Koulssoumi	MBIDEN G	26/11/23	05	28	Certains ménages ne sont pas réceptifs	Associer les leaders religieux dans la sensibilisation et les motiver
		27/11/23	03	17	RAS	Sensibiliser davantage les femmes.
	MBAMYA GA	28/11/23	03	23	Réticence de certains époux	Cibler également les époux car ils ont

						influence sur leurs épouses.
G4 : -Monique épouse Oumarou -Aissatou Mantémé -Bébé Zénabou	JOLI SOIR	26/11/23	05	16	-Refus de certains hommes de nous recevoir chez eux ; -Refus des époux à prendre part aux causeries ; -Accueil approximatif	Eduquer les hommes sur l'importance de la PTME et la CPN à travers les séances prédication sur les lieux de culte
		27/11/23	03	06	RAS	Multiplier les causeries dans les ménages.
		30/11/23	03	06	RAS	RAS
G3 : -YITA épouse TALLA ; -Hawa ; -Dadda Fadimatou ;	SABONG ARI	26/11/23	03	07	RAS	Toutes les femmes rencontrées ont adhéré à la fréquentation des hôpitaux ; pour cela il faut accentuer les causeries éducatives
		27/11/23	03	12	RAS	RAS
G2 Aissatou Arouna	Quartier Haoussa	27/11/23	06	09	RAS	Avoir plus de conseils
G1 : -Aissatou Assabé ; -Haoua Aboubakar ; -Mairama Dasso	LANGUI	26/11/23	03	06	RAS	RAS
	MALOMR I	27/11/23	03	04		
	MBIBAR	28/11/23	03	05		
TOTAL			43	143		

Difficultés rencontrées

La principale difficulté rencontrée est celle de manques d'images photos sur le terrain. En effet, aucun groupe n'a pu obtenir cela, à cause de la barrière culturelle qui est source d'obstacle à l'émancipation de la femme musulmane dans les foyers. La plupart des hommes refusent la prise de vue de leurs épouses dans les situations pareilles.

Une autre difficulté réside au niveau des remplissages des fiches des causeries éducatives, car certains groupes n'ont pas pu remplir correctement les informations au moment des entretiens avec les ménagères. Ce qui a rendu complexe le rapportage des activités menées sur le terrain.

Recommandations

- Sensibiliser davantage les hommes sur l'importance des causeries éducatives dans les ménages et son impact sur l'amélioration de la santé des populations au sein de notre communauté.

- Multiplier ce genre d'initiative qui pourrait se faire même au-delà du cadre de la journée camerounaise de lutte contre le VIH/SIDA. Ceci contribuera à briser les barrières culturelles qui font obstacle à la sensibilisation. Les acteurs de mise en œuvre gagneraient également en expérience sur le terrain.

C- RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES PERDUS DE VUE PENDANT LES CPN ET PTME

Contexte et justification :

Nonobstant les avancées notables en matière de prise en charge des personnes vivant avec le VIH, cette maladie continue à faire l'objet de stigmatisation et marginalisation au sein des communautés. Cette situation est à l'origine de la psychose que crée cette maladie et qui justifie le refus d'affirmer sa sérologie. Plusieurs personnes dépistées positives préfèrent disparaître que de s'affirmer et accepter leur statut en se faisant aider. C'est le cas des femmes qui disparaissent très souvent après une 1^{ère} consultation prénatale ou à l'issue d'un dépistage pré-PTME positif. Ces perdus de vue sont nombreux et méritent être identifiés, encouragés et orientés vers les unités de prise en charge. C'est dans cette optique qu'APROSPEN et RENAFSOM ont conjointement organisé une action de recherche et identification des perdus de vue pendant les CPN et PTME

Objectifs :

Objectif global : Améliorer la prise en charge des personnes vivant avec le VIH-sida

Objectifs spécifiques :

- Rechercher et identifier les perdus de vue lors de CPN et PTME au niveau de l'hôpital régional de Ngaoundéré,
- Faciliter la prise en charge sanitaire et psychosociale de testés positifs

Méthodologie

Pour faciliter l'identification des perdus de vue, une fiche des CPN a été mise à notre disposition par Mme YOKOMIE, qui est agent relais communautaire au niveau de l'hôpital régional de Ngaoundéré. Cette fiche contient les dates, Noms et Prénom, Résidence, Contact, et Age des patientes s'étant déjà manifestées. Une équipe composée de deux filles a été mise à contribution sur le terrain. Grâce aux appels téléphoniques et aux rencontres individuelles, certaines perdues de vue identifiées ont été approchées et encouragées à continuer leur CPN.

Une fiche d'identification pour une période de Septembre et Octobre a permis de retrouver 50 femmes perdues de vue sur 67 identifiées. Parmi celles-ci seules 40 ne sont pas arrivées à terme et ont accepté continuer leur suivi prénatal.

Conclusion

Aux termes de cette investigation qui consistait à la mise en œuvre des causeries éducatives dans les ménages, les femmes de RENAFSOM ont joué un rôle important pour l'atteinte de cet objectif. Cependant plusieurs quartiers de la ville de Ngaoundéré ont été ciblés. Cinq groupes de femmes de RENAFSOM ont été constitués pour la réalisation de cette activité allant du 26 au 30/11/2023, ce qui a permis d'obtenir les résultats susmentionnés. Les causeries éducatives dans les ménages font partie des activités planifiées et réalisées en synergie par l'ONG APROSPEN et RENAFSOM.

D- MOBILISATION ET ORGANISATION DES SEANCES DE CAUSERIES EDUCATIVES AU SEIN DU CAMPUS DE DANG ET DANS LES QUARTIERS CHAUDS JOLIS SOIR ET BALADJI DU 27/11/2023 AU 29/11/2023

Contexte et justification

La pandémie du VIH/SIDA fait des ravages dans le monde et touche particulièrement les jeunes, les femmes et les professionnels de sexe considérés comme les couches les plus vulnérables à la maladie. Il est certes vrai que les informations sur la maladie sont

suffisamment diffusées à travers tous les canaux, cependant il existe encore des cas d'inconscience avérée vis-à-vis de cette maladie. C'est bien les cas des jeunes et des professionnels de sexe, qui, très souvent, continuent à adopter des comportements irresponsables et potentiellement à haut risques d'infection et/ou de transmission. Cette situation interpelle à un réveil permanent de conscience à travers des séances d'information, d'éducation et de communication sur la maladie. C'est dans ce cadre que RENAFSOM en collaboration avec APROSPEN a planifié et mis en œuvre durant la semaine camerounaise de lutte contre le SIDA des activités de mobilisation communautaire, de sensibilisation et d'incitation au dépistage dans les quartiers chauds de Ngaoundéré, il s'agit spécifiquement de Baladji I, joli soir et le campus universitaire de Dang.

Objectifs

Objectif global : Sensibiliser les jeunes et les professionnelles de sexe sur les dangers du VIH/SIDA.

Objectifs spécifiques :

- Renforcer les mesures préventives chez les personnes vulnérables,
- Susciter le dépistage volontaire.

Méthodologie

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité, l'étape de Dang a été techniquement appuyé l'équipe du GTR qui a déployé les équipements et kits de dépistage volontaire. Outre les causeries éducatives organisées sur l'ensemble de trois sites, des séances de démonstration des préservatifs féminins et masculins et leur port correct ont permis de faire des illustrations de terrain.

Deux équipes ont permis de couvrir les quartiers de Baladji 1 et joli soir. Chaque équipe est constituée de représentant d'APROSPEN, de RENAFSOM et des Pairs Educateurs. Par contre l'étape de Dang a mobilisé les deux équipes, l'équipe du GTR

Déroulement des activités

Sensibilisation au sein du campus

L'activité relative à la sensibilisation au sein du campus de Dang a permis de mobiliser plusieurs partenaires d'APROSPEN en l'occurrence le RENAFSOM, le GTR et le Club Pairs Educateurs de Ngaoundéré. La guérite de l'université de N'Gaoundéré a servi de cadre pour cette activité. Il s'agit d'une part du dépistage volontaire, gratuit et anonyme du VIH et l'organisation des séances de démonstrations sur l'usage correcte des préservatifs masculins et féminins.



Photo : Enregistrement des jeunes étudiants pour le dépistage volontaire

En ce qui concerne des séances de démonstrations sur l'utilisation correcte des préservatifs masculins et féminins, un stand d'exposition a été commis à cet effet et plusieurs personnes sont à l'œuvre pour attirer l'attention des jeunes étudiants vers les stands.



Démonstrations des préservatifs masculins et féminins à Dang

Grâce à l'appui technique du GTR, une équipe mobile de dépistage dotée d'un kit complet, s'est déployée aux cotés de nos équipes. Après le dépistage, chaque volontaire est orienté le mobile après un brève counseling.



Photo : Entrée salle dépistage



Photo : Séance de dépistage volontaire

Sensibilisation dans les quartiers chauds

Le club leaders Pairs Educateurs de l'Université de Ngaoundéré est venu une fois de plus aux côtés de l'ONG APROSPEN et RENAFSOM pour mener à bon port les objectifs visés.

Deux quartiers ont fait l'objet de sensibilisation à savoir : BALADJI 1 et Joli soir.

Des matériels artificiels de sensibilisation ont été mis à contribution à l'instar de :

- 03 vagins ;
- 02 pénis ;
- Un carton de préservatifs féminins fourni par CAMNAFAW.

Deux groupes de huit personnes sont mobilisés pour le besoin de la cause. En effet, chaque groupe est constitué de 04 membres des Pairs Educateurs, 02 représentants d'APROSPEN et 02 représentantes de RENAFSOM. Les bars, les calls Box, le domicile des travailleurs des sexes ainsi leurs clients en bordure de la rue. Les thèmes abordés étaient particulièrement orientés sur le VIH/SIDA des voies de transmission et des méthodes de prévention. Pour ce qui est de la distribution des préservatifs masculins, il faut signaler qu'elle était conditionnée aux bons usages. La distribution se faisait en fonction de la maîtrise

de son utilisation grâce des démonstrations spectaculaires. Pour les experts en la matière, la distribution coulait comme l'eau de roche.

Résultats obtenus

Les résultats obtenus regroupent ceux du campus et des quartiers chauds de N'Gaoundéré.

Au sein du campus :

- ✓ 323 étudiants ont été dépistés ;
- ✓ plus de 1000 étudiants ont été sensibilisés sur le VIH/SIDA ;
- ✓ 450 causeries effectuées.

Dans les quartiers chauds :

- ✓ Plus de 2000 préservatifs masculins distribués;
- ✓ Environs 700 personnes touchées durant cette période.

Difficultés rencontrées

Les difficultés se sont illustrées sur ces deux sites de prédilection.

Au sein du campus :

- Insuffisance des préservatifs masculins au regard de la demande sans cesse croissante ;
- Le refus de certains étudiants à se faire dépister.

Dans les quartiers chauds :

- Accès difficiles des professionnels de sexe ;
- Refus catégorique de prise de vue de ces professionnelles de sexe ;
- Déclaration d'âge irréaliste afin de bénéficier de préservatifs masculins exorbitants.

Recommandations

- ✗ Fournir au maximum les préservatifs masculins durant cette campagne ;
- ✗ Ne pas trop exiger les images photo des professionnelles de sexe car cela a failli dégénérer lors de la tentative de prise de vue dans ce secteur.
- ✗ Sensibiliser davantage les jeunes étudiants à connaître leur statut sérologique.

II. PROTECTION DES PERSONNES VULNERABLES

MISE EN ŒUVRE DES PROJETS FILETS SOCIAUX

1. Contexte et justification

1. 1 Contexte

Dans sa Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) pour la transformation structurelle et le développement inclusif, le Gouvernement s'est engagé à consolider les acquis de la protection sociale et élargir son champ au plus grand nombre de Camerounais, en intégrant progressivement l'ensemble des catégories sociales jusqu'ici en marge du système, à travers la réduction des inégalités sociales, les mesures de protection contre toutes les formes de vulnérabilité, la cohésion et l'inclusion sociales. Les Filets Sociaux sont considérés comme un mécanisme de lutte contre les inégalités sociales ; la pauvreté extrême ou chronique à travers des programmes bien définis et ciblés qui permettent d'améliorer les conditions de vie des populations. Les filets sociaux participent à l'expression de la solidarité nationale en faveur des populations qui pour des causes naturelles, ou historiques pourraient se sentir en marge du progrès social.

C'est dans cet objectif que le gouvernement a pensé le Projet Filets Sociaux. Ce dernier a été mis en œuvre pour sa phase pilote à travers les transferts monétaires dotés des mesures d'accompagnement sur un échantillon de 2 000 ménages dans les communes de Souleydey-Roua dans la région de l'Extrême-nord et de Ndop dans la région du Nord-ouest de novembre 2013 à janvier 2016. Cette phase a été financée par le Gouvernement du Cameroun. Elle a permis de : (1) développer une méthodologie de ciblage efficace des populations en situation de pauvreté chronique, (2) construire un système efficace de paiement propre aux réalités camerounaises, (3) définir une approche d'accompagnement des bénéficiaires, (4) améliorer les conditions de vie des bénéficiaires, (5) développer un système efficace d'information et de gestion, et (6) développer les compétences nationales en matière de gestion des filets sociaux. Après la phase pilote qui a eu des résultats probants, le gouvernement a sollicité l'appui technique et financier de certains partenaires. Depuis lors le projet bénéficie du soutien des partenaires tels que la Banque Mondiale et L'AFD (Agence Française de Développement).

Le Projet Filets Sociaux s'est mis en œuvre à travers quatre types de programmes qui sont :

- ❖ Le programme des **TMO** (Transferts Monétaires Ordinaires) doté de mesures d'accompagnement visant à l'augmentation de la productivité de ménages, il vise à soutenir les ménages vivant en situation de pauvreté chronique. Dans ce programme, chaque ménage bénéficiaire perçoit pendant 24 mois un montant total de transferts monétaires de **360 000 FCFA** à raison de **20 000 FCFA** tous les deux mois et **80 000 FCFA** le 12ème et 24ème mois ;

- ❖ Le programme des **THIMO** (Travaux à Haute Intensité de Mains d'Œuvre) permet de soutenir des groupes à faible revenu à travers la création des emplois à bas salaires et de courtes durées pour les travailleurs non qualifiés. Les travaux réalisés permettent de créer des biens publics utiles aux communautés et qui répondent aux besoins locaux exprimés. Chaque bénéficiaire perçoit un montant de **1 300 FCFA** par jour de travail pour 60 jours de travail au total ;

- ❖ Le programme des **TMU-COVID-19** (Transferts Monétaires d'Urgence pour la riposte contre le COVID-19) qui consiste à apporter un appui financier sur une période de trois mois aux ménages affectés par les effets de la pandémie de COVID-19 pour leur permettre de : (1) subvenir à leurs besoins vitaux, et (2) reprendre rapidement leurs activités économiques, surtout pour les bénéficiaires qui exercent dans le secteur informel. Chaque bénéficiaire perçoit un montant total de **180 000 FCFA** en trois paiements mensuels, soit **45 000 FCFA** au 1er et 2e mois, et **90 000 FCFA** au 3e mois pour favoriser la reprise de l'activité économique des bénéficiaires ;

❖ Le programme des **TMU** (Transferts Monétaires d'Urgence) qui a pour objectif d'apporter un appui aux personnes victimes des chocs tels que : l'insécurité, catastrophe naturels, afflux de personnes déplacées et réfugiés. Dans ce programme chaque ménage bénéficiaire perçoit pendant 12 mois un montant de transferts monétaires de **180 000 FCFA** à raison de **30 000 FCFA** tous les 2 mois.

Depuis janvier 2023, le nouveau projet dénommé **Projet Filets Sociaux Adaptatif et d'Inclusion Economique (PFS _AIE)** qui a pour objectifs d'étendre la couverture et la capacité de la réponse aux chocs du système de filets sociaux aux ménages les plus vulnérables, d'une part et d'accroître l'accès aux opportunités de générer les revenus et de soutenir l'entrepreneuriat chez les jeunes des zones urbaines âgés de 18 à 35 ans, d'autre part.

Le PFS-AIE comprend 5 composantes à savoir : (i) Composante 1 « Projet filets sociaux adaptatifs », (ii) Composante 2 « Inclusion économique des jeunes et entrepreneuriat », (iii) Composante 3 « Systèmes numériques de prestation réactifs aux chocs », (iv) Composante 4 « Soutien à la gestion et à la coordination du Projet » et (v) Composante 5 « Composante de réponse d'urgence (CERC) ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 12 du programme THIMO, l'ONG **APROSPEN** a été recrutée pour accompagner l'UGP dans trois Communes de la Région de l'Adamaoua à savoir : les Communes de **KONTCHA** et **TIGNERE** (département du FARO ET DEO) et la Commune de **BANKIM** (département de MAYO BANYO).

1.1. Justification

La mise œuvre du programme THIMO est conduite à travers la succession de plusieurs activités parmi lesquelles la présentation du projet aux autorités locales. Il est donc important d'introduire le projet aux forces vives des Communes sélectionnées, de présenter l'ONG chargée de la mise en œuvre du programme.

Le présent rapport de décente de terrain conduite par les responsables de l'UGP représenté par le Coordonnateur National du PFS_AIE, le responsables su département des THIMO et l'Expert des sauvegardes environnementales du projet, et de l'ONG APROSPEN représenté par le coordonnateur national d'APROSPEN, l'Encadreur Général, le socio environnementaliste général et le socio environnementaliste communal dresse le bilan du déroulement de la mission d'imprégnation du projet et de mise en place du GTC dans les communes Kontcha, Tignère et de Bankim.

2. Objectif et méthodologie de la mission

2.1. Objectif

Cette mission a pour objectif de:

- Présenter le Projet Filets Sociaux Adaptatifs et Inclusion Économique (PFS-AIE), aux forces vives des différentes Communes ;
- Mettre en place le GTC dans certaines Communes et d'actualiser le GTC dans d'autres et ;
- Présenter l'ONG APROSPEN qui sera chargée de la réalisation aux communautés.

2.2. Méthodologie de la mission

Cette mission s'est déroulée durant trois jours et a eu lieu les 8,9 et 11 décembre 2023 respectivement dans les Communes de Kontcha, Tignère et Bankim. Le calendrier de la mission est présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2: calendrier de la mission

Jours	Horaires	Communes	responsables
Vendredi 08 décembre 2023	10h00-16h00	Kontcha	UGP APROSPEN

Samedi 09 décembre 2023	10h00- 14h00	Tignère	UGP APROSPEN
Mardi 24 mai 2022	10h00- 14h00	Bankim	UGP APROSPEN

3. Déroulement de la mission

Dans chacune des Communes visitées, le déroulement a été marqué par : (i) le mot de bienvenue de Mr le Maire de la commune, (ii) le mot d'ouverture de Monsieur Sous-préfet de Bankim, (iii) la présentation du PFS-AIE par le Coordonnateur National du PFS-AIE, (iv) la mise en place du GTC dans les Communes de Kontcha et Tignère et l'actualisation du GTC dans la commune de Bankim.

3.1. Mot de bienvenue de Mr le Maire

Les différentes rencontres ont eu lieu dans la salle de réunion de la sous-préfecture pour les Commune de Kontcha et Tignère et dans la salle des actes de Mairie pour la Commune de Bankim.

Dans l'ensemble des Communes, le Maire a pris la parole en premier pour souhaiter la bienvenue aux participants.

3.2. Mot d'ouverture de Monsieur Sous-préfet

Dans chacune de ces Communes, le sous-préfet a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux participants et a par la suite exhorté sa communauté à être attentifs aux messages qui seront donnés par l'équipe de la mission.



photo 1: discours introductif du Sous préfet de la commune de Kontcha



photo 2: mot d'ouverture du sous préfet de Tignère

3.3. Présentation du PFS-AIE et du programme THIMO par le Coordonnateur National du PFS-AIE

Dû aux multiples occupations du Coordonnateur National du PFS-AIE qui justifiées son absence, ça présentation est fait par Mr BOUBA qui est le responsable des activité THIMO. Il a décrit à la suite du discours de Mr le Sous-Préfet, en présentant d'abord les membres de l'équipe de la mission et par la suite il a donné les objectifs et la vision des **PFS-AIE** dans les communautés cibles. Ces objectifs sont décrits dans le contexte de ce rapport. A la fin de sa présentation, une série de questions ont été posé par les participants pour les compréhensions et des réponses sont donnés pour le cadrage de leurs préoccupations. Le tableau suivant recapitule quelques questions survenues lors de cet échange.

Tableau 3: Récapitulatif des échanges dans les différentes Communes

Intervenants	Question posées	Réponses donnée
COMMUNE DE KONTCHA		
Intervention 1	Est ce que la selection des bénéficiares se fera uniquement ceux qui ont des CNI ou même ceux qui n'en ont pas ?	Mr. Bouba a affirmé que la sélection se fera uniquement pour ceux qui ont des CNI car elle permettra de les identifier même si elle est expiré ; traduit par l'encadreur général
Intervention 2	la sélection des bénéficiers se fera_elle dans tous les villages de la commune ?	La sélection des bénéficiaires se fera dans tous les villages de la Commune
Intervention 3	Comment faire pour les sensibiliser pour être dans le délai pour la collecte des MP ?	Mr. Bouba : les chefs traditionnels feront passer message dans leur localité ; monsieur le Maire a pris la parole pour le complément et la traduction
Intervention 4	Est ce durant le déroulement des activités ce sont les mêmes personnes qui travailleront tout le long du projet	Mr. Bouba : les mêmes personnes travailleront tout le long du projet
COMMUNE DE TIGNÈRE		
DDEPDED	Quel est le rôle de la DDEPDED dans la mise en œuvre de ce projet compte tenu de ce que ce projet ne génère que peu d'impacts sur l'environnement	Bien que ces projets soient dans la catégorie des risques faibles selon la classification de la banque mondiale, il est important de prendre des mesures préventives. La DDEPDED est la seule institution étatique en charge de valider la conformité environnementale des projets devant être mis sur pied dans le cadre de ce projet.
Conseiller municipal	Les membres du GTC recevront ils une rémunération ?	Les membres du GTC sont des volontaires qui contribueront au développement de la communauté de par leur implication dans la mise en œuvre de ce projet. Ils ne seront pas rémunérés.
Secrétaire général de la commune	Comment l'équipe du projet se déploiera elle sur le terrain surtout dans le cas où les localités retenues sont éloignées les unes des autres	Les bénéficiaires choisis seront ceux résidants les localités concernées pour faciliter le transport ; quant à l'équipe de l'ONG, des chefs chantiers seront affectés dans les différentes localités pour le travail.
Représentante des femmes	Ce projet concerne il également les femmes ?	Oui et pour les femmes ayant des enfants en bas âge, des crèches temporaires seront mises sur pied pour prendre en charge les enfants pendant que ces dernières travailleront
COMMUNE DE BANKIM		

Intervention 1	Quelle est la durée de travail sur le terrain ?	Le travail se fait entre 08h00 à 13h30 tous les jours de lundi à samedi
Intervention 2	Est-ce qu'il y'aura à manger ?	Non, mais il y'aura de l'eau potable pour la consommation et chaque bénéficiaire devra prévoir son goûté
Intervention 3	Comment seront fait les paiements ?	Une microfinance est recrutée pour le paiement des bénéficiers sur place et en espèce
Intervention 4	Est-ce qu'il y'a un montant pour le déplacement des bénéficiers dans les lieux de travail ?	Non, les bénéficiers seront recrutés dans les zones où seront logées les microprojets.
Intervention 5	Est-ce que nos enfants qui partent à l'école peuvent en bénéficier pour l'achat de leurs fournitures scolaire ?	Non, les bénéficiers doivent être âgés de 18 à 60 ans, disponible pour 03 mois de travail, accepté une contrepartie de 1500f par jour de travail

3.4. Mise en place du GTC

La mise en place du GTC s'est fait à travers la formation des focus group selon les groupes sociaux représentés. A l'issue des concertations des différents groupes, les membres du GTC ont été désignés et le procès-verbal de constatation a été lu par le modérateur. Les membres du GTC sont constitués de 20 personnes à savoir : le Sous-préfet qui est le président d'honneur, le Maire qui est président exécutif, le chef service technique de la mairie qui est le rapporteur, les conseillers municipaux (03), les chefs traditionnels (08), les représentants des associations des femmes (02), les représentants des associations des jeunes (02), les représentants des confessions religieuses (02).

Les tableaux suivants ressortent la liste des membres du GTC dans les différentes Communes.

Tableau 4: liste des membres du GTC dans la Commune de Kontcha

Non et prénoms	Responsabilités	Focus groupes	Contacts
1. NKALL KEVIN DIOR	Sous-préfet président donneur GTC	Administration	696343842
2. ABOUBAKAR SALIHOU	Maire présidents du GTC	Commune	696700037
3. HAMIDOU BABBA	Responsable du service technique rapporteur		699456954
4. SAIDOU BAKARI	Conseiller municipale, membres		653833464
5. JOUSSOUFA KAMALOU	Conseiller municipale, membres		/
6. SENTI BELLO	Conseiller municipale, membres		654532875
7. SM YAHAYA MOHAMADOU	Membres	Autorités traditionnel	694312579
8. MANSOUROU DEWA	Membres		/
9. BAOUROU DJAIMOU	Membres		680981154
10. NASSOUROU KAMBARI	Membres		658938926

11. AWALOU ABOUKAR	Membres		/
12. OUSMANOU BODEJO	Membres		/
13. OUMAROU DALAILOU	Membres		/
14. AHMADOU SADOU	Membres		/
15. ADJI JEAN	Membres	Autorités religieuse	690324084
16. MAMOUDOU HASSAN SADJI	Membres		/
17. DIA ASTA HARAM	Membres	Association des femmes	/
18. SEKARA HAMADJIDDA	Membres		/
19. OUMAROU BOBBO SOULEY	Membres	Association des jeunes	694580732
20. OUSMAILA HAMIDOU	Membres		694433871

Tableau 5: liste des membres du GTC dans la Commune de Tignère

	Noms Prenoms	Responsabilités	Focus Group	N° de Telephone
1.		Sous-prefet, President d'honneur du GTC	Administration	
2.		Maire, President du GTC	Commune	
3.	AMASSOUMOU FIDELE	Responsable du service technique, Rapporteur		655819648
4.	HAMADOU AMINOU	Conseiller municipal, Membre		694158500/670137504
5.	FADIMATOU MADINA	Conseiller municipal, Membre		673752273
6.	ABDOURAMAN AHMADOU	Conseiller municipal, Membre		699120404/675360184
7.	SM MAHAMADOU AMINOU	Membre	Autorites traditionnelles	673112381
8.	SM OUBA SABONGARI	Membre		
9.	SM SAÏDOU SAÏDOU	Membre		652676116

10.	SM HAMASALI NASSOUROU	Membre		
11.	SM SALATOU ISSA	Membre		681604207
12.	SM ABOUBAKAR SIDDIK	Membre		682733828
13.	SM HAMISSA NANDOU	Membre		673916278
14.	SM ABOUBAKAR GARBA	Membre		
15.	ABBO SAMUEL	Membre	Autorites Religieuses	676988848
16.	MOHAMADOU ALIOU	Membre		699004000
17.	AMINOU DIDI ZOUHAÏRA	Membre	Association des femmes	696382886
18.	AÏSSATOU ADAMOU	Membre		699634566
19.	HASSANA HAMAN	Membre	Association des Jeunes	695517345
20.	MOHAMADOU MAMOUDOU	Membre		694922333/650608510

Tableau 6: liste des membres du GTC dans la Commune de Bankin

N°	Noms et Prénoms	Responsabilités	Focus group
01	BOUBA MONGLO FIDELE	Sous-Préfet, Président d'honneur du GTC	Administration
02	MVEING ANGELBERT	Maire, président du GTC	Commune
03	CHIMMEUHI BEAUCLAIR	Responsable du service technique, Rapporteur	
04	ADAMOU BERTIN	Conseiller municipal, membre	
05	MVEMLA ANDRE	Conseiller municipal, membre	
06	KOUHA APPOLINAIRE	Conseiller municipal, membre	
07	SM. CAM II IBRAHIM	Membre	Autorités traditionnelles
08	MONGHO MOHAMADOU	Membre	
09	TCHIMILANG ANDRE	Membre	
10	DJOUWEE ANATOLE	Membre	
11	GAMBE KOUNMO	Membre	
12	KOUAHOUM GOUROUDIA FELIX	Membre	

13	NGOU AH BAOUROU	Membre	
14	MBONAM	Membre	
15	SOUDI MALAM	Membre	Autorités religieuses
16	BAOCDA NGADJERE	Membre	
17	DJEINABOU MOHAMADOU	Membre	Association des femmes
18	ZELIN CELINE	Membre	
19	KOUNDJI YAWA ADAMOU	Membre	Association des jeunes
20	MBOUOMBOUO AROUNA	Membre	

A l'issue de la mise en place du GTC dans les différentes Communes, participants ont définis à l'unanimité les dates de la mise en de la banque de Microprojets. Ces dates sont consignées dans le tableau suivant :

N°	Communes	Dates
1	Kontcha	18 décembre 2023
2	Tignère	19 décembre 2023
3	Bankim	21 décembre 2023

4. Difficultés rencontrées

La principale difficulté est liée à l'accès dans ces Communes plus particulièrement celle de Kontcha où il était question d'utiliser les pirogues pour rejoindre le centre-ville.

III. SECURITE ALIMENTAIRE ET MOYENS D'EXISTENCE

MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE SECURITE ALIMENTAIRE EN PARTENARAT AVEC LE PAM

Informations Générales

Tableau G : Informations Générales

Nom du partenaire coopérant	APROSPEN (Action pour la Promotion de la Santé, la Production et l'Environnement)	
Activité	FFA Activité 1 (Projet d'Appui à l'amélioration de la sécurité alimentaire des Réfugiés et Communautés riveraines de la Commune de Touboro dans la Région du Nord (PARC))	
Période de mise en œuvre	De: 01 Juillet 2022	Au : 31 Mai 2023
Emplacement (Sites)/région du projet	Commune de TOUBORO (Touboro, Mbaï-Mboum, Helbao, Loubol, Djom, Djackone, Mbong, Biltao, Wakassao)	
Nombre total de bénéficiaires	Planifié: 7000	Atteint : 6910
Total des ressources distribuées	Produits alimentaires (MT) : 248, 679 Tonnes	Valeur du bon (FCFA) le cas échéant : 75 319 323 FCFA
Dépenses totales de financement du PAM (FCFA)	Coût total des services techniques ou spécialisés :	00
	Total des frais de livraison en espèces et en bons d'achat :	00
	Total du transport, de l'entreposage et de la manutention terrestres :	00
	Total des coûts de gestion et d'administration :	00
	Coûts directs totaux du partenaire coopérant :	23 191 435
	Frais de gestion de 7% :	1 623 401
	Total	24 914 836
Dépenses totales de la contribution du PC (FCFA)	1 521 000	
Date de déclaration	05 Juin 2023	
Personne de contact	Nom : Ahmadou Gambo Titre : Coordonnateur National APROSPEN Adresse : Ngaoundéré Baladji II descente Hôtel Vina Palace immeuble Mamadou David Mobile : 699 87 10 65 / E-mail : aprospen@yahoo.fr / ah_gambo@yahoo.fr	

II. Contexte général

Depuis 2018, de nombreuses initiatives d'appui à la sécurité alimentaire ont été mises en œuvre sur différents sites de la commune de Touboro dans la région du Nord au profit des réfugiés et communautés hôtes par le PAM en partenariat avec APROSPEN conformément à son mandat et son CSP 1 pays en appui au gouvernement camerounais. Les activités d'assistance conduites de 2018 à 2021 ont permis d'autonomiser plus de 7000 bénéficiaires dans les communes de Touboro, Dir et Mbé.

Avec la recrudescence de l'insécurité alimentaire, le retour des réfugiés centrafricains, l'enlèvement des personnes avec demande de rançon sur les différents sites de Touboro, les besoins des ménages les plus vulnérables ont augmenté laissant prospérer davantage cette situation d'insécurité alimentaire. Ainsi, dans l'optique de répondre aux besoins des ménages vulnérables en situation d'insécurité au sein des communautés et dans la continuité de consolider son partenariat avec le Programme alimentaire Mondial, APROSPEN a mis en place le Projet d'Appui à l'amélioration de la sécurité alimentaire des Réfugiés et Communautés riveraines de la Commune de Touboro dans la Région du Nord (PARC). Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan stratégique pays du PAM 2022-2026.

Le projet cible 7000 bénéficiaires répartis au sein de 1400 ménages dont 70% des réfugiés issus de 09 villages. Il a connu deux phases dans son exécution dont la première phase a duré 6 mois (1^{er} juillet 2022 au 31 décembre 2023). La seconde concerne uniquement le mois d'avril.

La mise en oeuvre du projet n'étant pas terminée dans le période de délai du contrat, un réajustement du plan de travail a été fait à cet effet de commun accord avec le partenaire avec sans incidence financière pour la finalisation des activités et les distributions. Le réajustement fait suite au retard de part et d'autres du volume élevé des activités planifiées sur le terrain, dû aux ajustements des activités et budgétaires au mois d'octobre, à la réintroduction de l'outil ODK dans le mécanisme de ciblage et aux réorientations sur les actifs mais aussi, à l'indisponibilité des ressources (vivres et cash) à redistribuer aux bénéficiaires pendant la période.

Les fonds disponibles aussi pour l'Act 1 au niveau du PAM au mois d'avril ont favorisé l'augmentation des parcelles de cultures maraichères ainsi que la finalisation des activités.

III. Objectifs du projet

a. Les objectifs du projet Initial

L'objectif global du projet est de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des réfugiés et autres communautés d'accueil vulnérables dans la commune de Touboro tout en contribuant à promouvoir l'accès durable aux ressources naturelles et aux services socioéconomiques et l'amélioration des conditions de vie. Cet objectif général est subdivisé en plusieurs objectifs Spécifiques. De manière spécifique, il s'agit de :

- OS 1 :** Fournir une assistance alimentaire au profit de 7000 bénéficiaires dont 70% des réfugiés ;
- OS 2 :** Améliorer la productivité des filières agricoles promues au cours des années antérieures et les revenus des ménages bénéficiaires à travers les activités de création d'actifs ;
- OS 3 :** Promouvoir les bonnes pratiques d'alimentation et de nutrition pour les populations vulnérables notamment les femmes en âge de procréer, les filles, les garçons et les enfants de moins de 5 ans au sein des communautés ciblées ;
- OS 4 :** Promouvoir l'éducation à l'environnement et la prise en compte du genre au sein des communautés des bénéficiaires dans les zones cibles.

b. Les objectifs du projet d'extension

L'objectif général de cette proposition d'extension est de poursuivre le renforcement des moyens d'existence et la résilience (sociale, économique et environnementale) des

communautés vulnérables dans la commune de Touboro à travers les activités de création d'actifs et d'assistance alimentaire.

De manière spécifique, elle vise à :

- Fournir une assistance alimentaire (en nature) supplémentaire aux participants sur la période d'extension de un (01) mois
- Faciliter la consolidation des acquis et la capitalisation des activités du projet.

IV. Participants/Ménages et bénéficiaires atteints

Le projet a ciblé 7000 personnes vulnérables (soient 4000 bénéficiaires pour la modalité vivres et 3000 bénéficiaires pour la modalité cash) répartis au sein de 1400 ménages participants dont 70% des femmes et 70% des réfugiés. A l'issue du ciblage, ce taux a été revu à la baisse suite à la vulnérabilité des ménages préalablement ciblés. Le ciblage a été conduit par un comité de ciblage de façon participative et concertée avec l'ensemble des parties prenantes. Le processus de ciblage s'est déroulé en plusieurs étapes permettant de garantir la transparence et la traçabilité dans l'identification des bénéficiaires.

- Réfugiés : **924 participants (68,4%)** ;
- Communauté/population hôte vulnérable (camerounaise) : **458 participants (33,14%)** ;

Tableau H : Nombre de ménages/participants touchés

Site d'activité	Participants prévus [a]			Participants atteints [b]			% Atteint [c]= [b]/ [a] * 100
	Mâle	Femelle	Total	Mâle	Femelle	Total	
TOUBORO	60	140	200	136	68	204	102%
MBAI-MBOUM	75	175	250	183	67	250	100%
HELBAO	45	105	150	103	47	150	100%
LOUBOL	37	88	125	75	42	117	94%
DJOM	45	105	150	96	50	146	97%
DACKONE	45	105	150	92	38	130	87%
MBONG	30	70	100	57	46	103	103%
BILTAO	37	88	125	86	50	136	109%
WAKASSAO	45	105	150	98	48	146	97%
Total	419	981	1400	926	456	1382	99%

Après la phase de traitement des données mobiles sur la plateforme ODK, le partenaire a partagé la liste des bénéficiaires pour conduire la vérification et la validation sur les sites. Le traitement des données de cette liste fait apparaître que 1 382 ménages bénéficiaires sont retenus sur les 1 400 attendus au départ soit 598 pour les sites de CBT (Touboro, Mbaï-Mboum et Wakassao) et 784 ménages bénéficiaires pour les sites de DGV. L'écart de 18 ménages constaté n'a pas pu être complètement remplacé par les bénéficiaires de la liste d'attente étaient en nombre insuffisants.

Les échanges avec le PAM a permis de compléter une partie de l'écart constaté lors du processus de ciblage dans les sites.

c. Les bénéficiaires assistés du projet

Le projet d'Appui à l'amélioration de la sécurité alimentaire des Réfugiés et Communautés riveraines cible deux grandes catégories de personnes à savoir les réfugiés et les camerounais. Les personnes cibles sont répartis en deux groupes à savoir les participants qui représentent les ménages dans les travaux HIMO et les bénéficiaires indirects qui sont les membres du ménage. Selon les standards du PAM, chaque ménage ou participant est

comptabilisé pour 05 personnes. Les détails de bénéficiaires assisté indirectement à travers les chefs de ménages ou participants sont détaillés dans le tableau suivant.

- Réfugié : **4 620** bénéficiaires (**66,86%**) ;
- Population locale vulnérable/Camerounaise : **2 290** bénéficiaires (**33,14%**) ;

Tableau I : Nombre de bénéficiaires aidés

Sexe	Groupe	Bénéficiaires		
		Planifié	Actuels	% (C=B/A)
		(A)	(B)	
Femelle	0-23 mois	800	562	70%
	24-59 mois	600	732	122%
	6-11 ans	700	772	110%
	12-17 ans	1000	932	93%
	18-59 ans	1500	1322	88%
	60 ans et plus	300	310	103%
Sous-total Femmes		4 900	4630	94%
Mâle	0-23 mois	400	283	71%
	24-59 mois	250	330	132%
	6-11 ans	150	352	235%
	12-17 ans	300	365	122%
	18-59 ans	800	715	89%
	60 ans et plus	200	235	118%
Sous-total Hommes		2 100	2 280	109%
Total		7 000	6 910	99%

V. Ressources distribuées

Deux modalités ont été retenues dans le cadre du Projet PARC, il s'agit de la modalité Cash et de la modalité Inkine (DGV).

a. Distribution des vivres

Les projets FFA sont des projets particuliers qui ont une approche de mise en œuvre qui les différencie avec d'autres projet de sécurité alimentaire à travers la création des actifs productifs. La réalisation de ces actifs passe par l'utilisation des ressources matérielles et humaines conditionnant ainsi la réception des vivres.

Au cours de ce projet, les bénéficiaires ont reçu les trois types de vivres à l'exception du sel qui était en rupture de stock dans les magasins du PAM. Les détails des prévisions et des vivres distribués sont consignés dans le tableau suivant.

Tableau J : Quantité d'aliments distribués (MT) au courant de l'année

Commodité	Planifié (FLA) [a]	Distribué [b]	% Distribution vs Plan [c]= [b]/ [a] * 100
Huile Végétale	173 604	144 670	83.33
Riz	56 304	46 920	83.33
Petit Pois	18 771	15 640	83.32
Sel	0	0	0
Total	248 679	207 230	83.33

La distribution des vivres a été faite pour le compte de 6 mois de travail soit 120 jours d'assistance par ménage bénéficiaires. Cette distribution a été conduite en deux phases dont la phase 1 (Novembre 2022 à mars 2023) la phase 2 (Avril 2023)

L'écart de réalisation constaté s'explique par le fait que les stocks des vivres dans le magasin n'atteignaient pas les prévisions, les bénéficiaires ont donc reçu les quantités des vivres disponible dans le magasin.

b. Distribution des cash

La distribution des cash a été réalisée pour le compte de 05 mois dans les sites de CBT. Chaque bénéficiaire a été identifié au préalable pour recevoir une carte SIM accompagnée d'un compte d'épargne mobile permettant de recevoir le transfert d'argent au fin d'achat alimentaire et besoin du ménage. L'activité a été conduite par l'agente de téléphonie mobile MTN et collaboration avec le PAM et APROSPEN. Les détails de ce transfert sont consignés dans le tableau suivant :

Tableau K : Quantité de cash distribué (XAF) au courant de l'année.

Montant planifié (XAF) (D)	Montant distribué (XAF) (E)	% De réalisation (F=E/D)	Nombre de jour d'assistance
75 775 931	75 319 323	99.39%	120

c. Les produits non alimentaires

Les produits non alimentaires ont été mis à disposition des bénéficiaires pour faciliter la création des actifs retenus lors de la validation communautaire par les communautés. Ces actifs concernent principalement la culture des maraichers, la mise en place des pépinières de Moringa, la construction des aires de séchage, dotation de machine à écraser, la création du compost naturel, l'élevage des petits ruminants et la réhabilitation des puits d'eau. Les détails de ce produit non alimentaires sont consignés dans le tableau suivant.

Tableau L : Produits non alimentaires distribués

Désignation	Unité	Quantité reçue	Quantité distribuée
Moto Pompe et accessoires (30 mètre de tuyau)	Unité	1	1
Ciment aire de séchage	Sac 50kg	210	210
Arrosoirs	Unité	14	14
Pioche	Unité	3	3
Sac d'urée	Sac 50kg	5	5
Semence de Gombo	Kg	5	5
Semence de Morelle Noire	Kg	2	2
Semence de Kelinkelin	Kg	5	5
Semence de Folléré	Kg	5	5
Semence de graine Moringa	Kg	4.5	4.5
Plastiques	Paquet	12.5	12.5
Bâche Plastique	Unité	5	5
Machettes	Unité	12	12
Coffret Sanitaire	Paquet	9	9
Machine à écraser	Unité	2	2

VI. Actif créé par le projet

[Remplissez et commentez le tableau ci-dessous, y compris les raisons de toute différence entre le plan et la réalité. Il est également nécessaire d'évaluer l'efficacité des normes du travail, la contribution des produits alimentaires et non alimentaires, la qualité et l'impact des actifs créés, etc.]

Les bénéficiaires ont réalisé les actifs du projet sur 120 Hommes/Jours de travail en moyenne. Les détails des actifs créés se résument dans le tableau ci-dessous ;

Tableau M : Actifs créés par Site

Sites du projet	Planification		Résultats atteints	Taux de réalisation (%)	Produits obtenus	Commentaires
	Actifs créés/Culture	Taille/longueur du bien (ha/Km ^{M2}) utilisé	Quantité/ nombre (tonnes) planté		Quantité récoltée	
Touboro, Mbaï-Mboum, Loubol, Djackone, Wakassao, Biltao, Djom	Mise en place des cultures maraichères (foléré, gombo, morelle noire, kélinkélin, amarante, autres)	4 ha	5,95 ha	148,75 %	39 927 Kg récolté, 16 697 kg de légumes fraîches vendues pour un total de 2 772 236 FCFA après la vente	- Les récoltes sont appréciables malgré la rareté de l'eau dans les villages cibles et les longs parcours effectués par les participants durant la période. - Les superficies varient de 2/4 à 1,5 ha dans les sites et des initiatives personnelles des bénéficiaires pour la mise en place d'autres cultures ont permis de répondre à leurs besoins dans les ménages en situation de soudure. - 4,8 ha et 1,15 ha dans la phase extension.
Touboro Mbaï-Mboum Djom Djackone Biltao	Création de la pépinière de moringa	12 400 plants	12650 plants dans 05 pépinières Ré-semis de 3250 pots	102,01 %	9211 plantes vivantes	L'écart s'explique par la coupe des feuilles par les insectes, les pertes de plants par le torrent et le vol par des inconnus.
Wakassao Loubol Touboro Mbaï-Mboum	Dotation de petits ruminants	- 90 petits ruminants (72 chèvres et 18 boucs) ;	- 90 petits ruminants	100%	09 nouveaux 03 pertes enregistrées Total 96 Sujets	- 09 groupes de bénéficiaires de 15 pers créés soit 2grps/sites 20 petits ruminants par groupe (16 chèvres et 04 boucs) excepté à Mbaï-Mboum 24 chèvres et 06 boucs par site; - Les pertes enregistrées des ruminants font suite à l'épidémie ;
	Poulets	- 90 poulets dotés; - 45 poulets	- 90 poulets dotés morts	-	-	Les 90 poulets (72 poulets et 18 coqs) de la première vague ont été décimé par l'épidémie. D'où une nouvelle dotation de 45 poulets sous la charge d'APROSPEN

		uvellement dotés	- 45 poulets dotés			
Biltao Djom Mbong Mbaï-Mboum Helbao Djackone	Aires de Séchage	06	06	100%	06	- 05 aires dans le projet et 1 aire supplémentaire dans la phase d'extension de dimension 16m*10m (160m ²) pour chaque aire; - Sécurisation des aires de séchage par les grillages 1,5m de haut.
Helbao Biltao Djackone Mbong Djom	Fosses compostières	5	16	320	12 m ³ de compost obtenus en date	- Les fosses réalisées sont dans 5 sites de dimension 2*1,5 m. - 4 remuage effectué pour l'obtention du compost
Wakassao Touboro	Dotation Machine à écraser	02	02	100%	Wakassao : 70 000fcfa de recettes Touboro : plus de 100 000fcfa de recettes	- Les recettes obtenues sont celles de 04 mois d'utilisation - Ces deux machines à besoin d'un nouveau moteur pour pouvoir fonctionner à plein Temps; - Une tente aménagée de 4m ² en pailles par site a été faite à cet effet.
Loubol Djackone Mbong Biltao, Wakassao	Aménageme nt d'une tente à l'école	5	5	100%	Chaque tente a une dimension de 3m*2m soit 6m ²	Les enfants sont à l'abri des pluies et du soleil
Wakassao, Loubol	Aménageme nt de mini pont	2	2	100%	2 ponts aménagés de dimension 1m*3m soit 3m ²	Facilite le passage des personnes et des biens au sein de la communauté
Djom	Réhabilitation des points d'eau	2	2	100%	02 forages de 25m de profondeur réaménagés	Les populations aux alentours utilisent cette eau de forage de pour la consommation, la vaisselle et lessive
Mbong, Wakassao Djackone,	Aménageme nt des pistes agricoles	6 km	7 km	116,66 %	Chaque piste réhabilitée à 2 km exceptée Djackone 2,5 km	L'accès au champ est fluide par les personnes et les motos

N.B. Vous pouvez ajouter des colonnes pour d'autres ressources créées.

VII. Critères de ciblage des bénéficiaires utilisés :

a. Avez-vous mené un plan de participation communautaire (PCP) avant le projet ? Si non/ Oui, pourquoi ?

Dans le cadre du FLA de 2022, aucune planification communautaire n'a été réalisée. Les besoins des bénéficiaires ont été identifiés sur la base de la PCP réalisée en 2020 dans les sites de la région du Nord (Touboro Helbao, Ouro Souley, Loubol, Djom, Djackone, Mbong, Biltao et Wakassao) et de l'Adamaoua (Beyala, Koffa, Salo, Gao, Boforo, Badi) avec l'appui et la collaboration du PAM et une petite étude communautaire au début du projet pour identifier les potentiels besoins d'assistance à couvrir en cas d'avec les ressources disponibles ou bien avec les ressources mobilisées par la communauté. Ainsi, chaque année des besoins rentrant dans le plan d'action du PAM sont choisis et satisfaits ou résolus dans les villages cibles.

b. Expliquer comment les critères de sélection du PAM sont mis en œuvre.

Les critères de sélection des bénéficiaires ont été définis à deux niveaux pour le projet de Résilience FFA 2022 Act 1 PARC. Une partie des critères a été définie par le PAM et APROSPEN dans le document du projet et une autre partie sur le terrain par les comités de ciblage. Ces critères sont entre autres :

1. Critères définis dans le document du projet :

- L'enregistrement des bénéficiaires par le comité de ciblage sur la liste des bénéficiaires ;
- Le chef du ménage doit être une personne majeure âgée de plus de 18 ans dans le ménage disposant d'une CNI valide ;
- La taille minimale d'un ménage doit être composée de 5 personnes incluant les enfants de 0- 59 mois ;
- Les bénéficiaires doivent être composés de 70% de femmes et 20% des enfants de moins de 59 mois ;
- La population des bénéficiaires doit être composée de 70% de personnes réfugiées ;
- Un chef de ménage doit être sélectionné dans un ménage ;
- Ne pas être bénéficiaires dans un autre projet d'assistance ;
- Être un ménage vulnérable, veuf, ou séparé.

2. Critères définis par les comités de ciblage :

- Être dynamique à participer aux activités et conduire les activités dans les sites ;
- Être membre permanent ou disposé à résider dans le village sur une période minimale de 10 mois.

c. Y a-t-il un cas où le critère du PAM n'a pas été utilisé ? Si c'est le cas, expliquez les raisons.

Il y'a eu des cas où les critères du PAM n'ont pas été remplis, il s'agit du critère de 70% des femmes. Ce critère n'a pas été respecté parce que dans certains villages, les bénéficiaires ne disposent pas de CNI pouvant les identifier ainsi que leur âge. De même le nombre de 7000 bénéficiaires n'a pas été atteint par manque de bénéficiaires sur la liste d'attente fournie par l'outil de collecte ODK.

d. Quelles sont les leçons apprises lors de la sélection des bénéficiaires ?

Au cours de la mise en œuvre du projet, beaucoup de leçons ont été apprises. Il s'agit de :

- Le processus de traitement d'analyse des données issues de la plateforme ODK ne reflète pas toujours la réalité sur le terrain. Car plusieurs personnes vulnérables sont parfois laissées ce qui va en contradiction avec les principes de vulnérabilité à prioriser dans le cadre du projet FFA. De plus ce processus a pris beaucoup de temps ce qui a rendu difficile des objectifs dans la période contractuelle.

- Les choix des bénéficiaires par l'outil ODK ne permet pas de choisir des participants dynamiques et leader pour encadrer les bénéficiaires sur le terrain et bien conduire les activités;
- L'identification des bénéficiaires sans une base de données ne permet pas d'éviter la double assistance ;
- La durée du projet de 6 mois ne permet pas de finaliser le ciblage et mettre en place les différentes activités et capitaliser les résultats.
- le séquençement du projet par phase entraîne des limites dans le suivi de proximité des bénéficiaires.

VIII. Suivi effectuée et conclusion du suivi

a. Comment le CP a-t-il effectué le suivi ?

Le suivi des activités a été réalisé à trois niveaux.

- **Une instance de suivi terrain** a été mise en place. Cette instance est composée d'un staff de PAM et des Staff d'APROSPEN. Cette équipe est chargée de faire le suivi des activités sur le terrain et de l'actualisation des outils de suivi hebdomadaire et mensuel.
- **Une instance composée du PAM-APROSPEN-Sectoriel** cette instance a pour tâche de faire un suivi périodique des activités sur le terrain lors des travaux de haute intensité de main d'œuvre. Il s'agit d'une équipe de suivi conjoint d'un niveau de réalisation des activités sur le terrain. Cette instance permet aussi d'apporter des réaménagements ou recadrage en cas d'écart entre résultats poursuivis et les résultats atteints.
- **L'équipe du PAM.** Le staff du PAM également effectue le suivi des activités et indicateurs de résultats soit lors des rencontres de suivi hebdomadaire (chaque lundi ou mardi de la semaine) ou lors des différentes descentes d'évaluation à mi-parcours ou final.

À côté de ces différentes instances de suivi s'ajoutent des descentes de suivi sur le terrain par les superviseurs de site (3 à 4 fois par semaine), le suivi des activités par les relais communautaires (5 fois par semaine), comité de gestion des activités et les chefs traditionnels (suivi permanent).

b. Le CP a-t-il utilisé le mécanisme de rétroaction des bénéficiaires en 2022 ? Si c'est le cas, expliquez le mécanisme et son fonctionnement.

Dans le souci d'assurer la remontée des informations liées aux activités du projet et aux problèmes du genre au sein des communautés des bénéficiaires, des comités de gestion des plaintes et de suivi des activités et distributions ont été mis en place dans chaque site d'intervention. Ces comités sont composés des populations bénéficiaires et disposent des outils (registre, bic et format etc.) leur permettant d'effectuer le rapportage et remonter les informations. À côté de ces comités, une sensibilisation sur le numéro vert du PAM (8099) pour exprimer les besoins en cas d'indisponibilité du Staff d'APROSPEN et PAM. De plus, les relais et chefs communautaires disposent des numéros des superviseurs pour faciliter le partage des informations des données et la planification des activités sur le terrain.

c. Quelles mesures le CP a-t-il prises en 2022 pour tenir compte des constatations de surveillance et des commentaires des bénéficiaires ?

Dans le cadre de la surveillance, le partenaire coopérant a signé des contrats de travail avec les superviseurs pour accompagner les bénéficiaires durant la période d'arrêt de travail (fin de contrat) dans les activités sur le terrain. De plus, des comités de gestion ont été mis sur pied dans les différents sites pour faciliter cet accompagnement et le suivi par le staff de mise en œuvre au niveau local et central.

IX. Activités de renforcement des capacités

a. Formation dispensées par le PAM

A cours de cette année aucune formation n'a été dispensée directement par le partenaire au profit des bénéficiaires.

Tableau N : Formations dispensées par le PAM

Nom de la formation	Thèmes principaux	Non. Nombre de jours	Non. Nombre de participants	La formation a-t-elle été utile?	Une formation supplémentaire est-elle nécessaire?
Formation sur la réalisation de la PCP	Définition de la PCP, les étape de la PCP, les intervenant et participant,	4	1	Très utiles. Elle a permis de réaliser un PCP dans le projet	Oui Pour repercuter dans la zone du mayo-rey
Formation en ligne sur la soumission des rapports CFM (Complain and Feedback Mechanism) WORKONG GROUP	- Définition de Moda comme une version privée de ONA que le PAM créé pour le rapport des plaintes; - Présentation du questionnaire et le partage du lien en question pour accéder au serveur; - Catégorisation des plaintes; - Procédure d'enregistrement des plaintes et du rapport; - Partage de lien pour la soumission des rapports et des plaintes dans le serveur.	01	04 personnes mandatées chacunes issues de 08 organisations différentes (APROSPEN, PAM, DRC, ADRA, Caritas, Plan cameroon, Intersos, ASOPV) reparties entre 06 régions (Adamaoua, Nord, Est, Extrême-nord, Nord Ouest et Sud-ouest)	Oui vu que APROSPEN a soumis son rapport de plaintes malgré la création tardive de son compte pour la région du Nord	Oui cependant organisée la formation en présidentiel pour permettre à chacune de manipuler les données de la plateforme afin de soumettre les différents documents.



Travaux de Groupe de la PCP



Atelier de la PCP, Adamawa Hotel

b. Formation organisée par le CP

(en relation avec la FLA)

Les différentes formations prévues ont été réalisées au cours du mois de décembre et les détails sont contenus dans le tableau suivant.

Tableau O : Formations Organisées par le CP

Nom de la formation	Thèmes principaux	Non. Nombre de jours	Non. Nombre de participants	La formation a-t-elle été utile?	Une formation supplémentaire est-elle nécessaire?
Formation sur la fabrication des Foyers Améliorés	Identification des types de foyers améliorés et leur combustibles; matériaux de construction des foyers améliorés; étapes de fabrication des foyers améliorés; utilisation des foyers améliorés; gestion environnementale des ressources forestières.	3	80 participants touchés directement	Oui les bénéficiaires ont acquis des connaissances	Oui certains sites n'ont pu bénéficier ainsi que certains bénéficiaires avec un accompagnement en kit de fabrication pour équiper les bénéficiaires
Formation sur les techniques d'élevage des petits ruminants	Identification des races Notion d'interaction entre les systèmes de production Alimentation Reproduction des animaux Suivi sanitaire Pratique de l'hygiène et prophylaxie	3	180	Oui les bénéficiaires ont acquis des connaissances	Oui cette activité est bien appréciée par les communautés

Nom de la formation	Thèmes principaux	Non. Nombre de jours	Non. Nombre de participants	La formation a-t-elle été utile?	Une formation supplémentaire est-elle nécessaire?
	Identification des débouchés Préparation des produits Acte de vente Transport et livraison				
Formation sur les pratiques ANJE et techniques culinaires	La définition des concepts Les types d'allaitement maternelle et leur avantage Les techniques d'allaitement maternelle, l'hygiène alimentaire, la bouillie enrichie à base des matières locales, les types de composition de bouillies enrichies, la préparation de la bouillie enrichie	9	316 donc 275 femmes	oui	Oui pour toucher plus de cibles bénéficiaires dans la communauté

Quels Images des réalisations



Descente conjointe d'évaluation à mis parcours PAM-APROSPEN



Formation sur la fabrication des foyers améliorés



Autres activités

Les activités de sensibilisation ont été tenues dans les sites d'intervention.

Tableau P : Autres activités

Activité	Site	Nombre de bénéficiaires		Utilité/Impact de la Sensibilisation
		Hommes	Femmes	
Activités de Sensibilisation				
Sensibilisation sur la présentation du projet et ses objectifs aux bénéficiaires	Tous les sites	926	456	Bon Impact
Sensibilisation sur le ciblage et les critères de ciblage des bénéficiaires	Tous les sites	926	456	Bon Impact
Sensibilisation sur les actifs et la création des comités de sélection des actifs	Tous les sites	926	456	Bon Impact
Sensibilisation sur les méthode de travail et de répartition des bénéficiaires par groupe de travail HIMO	Tous les sites	926	456	Bon Impact
Sensibilisation les avantages des actes d'état civil	Tous les sites	926	456	Bon Impact
Sensibilisation sur les critères de sélection des bénéficiaires pour la formation sur la fabrication des foyers améliorés et l'élevage des petits ruminants	Tous les sites	926	456	Bon Impact
Sensibilisation sur les descentes de mission conjointe et d'évaluation	Tous les sites	926	456	Bon Impact
Sensibilisation sur la gestion environnementale et de ses ressources	Tous les sites	926	456	Bon Impact
Ssensibilisation sur la mise en place des comités de gestion des plaintes, conflits et de Distribution et de gestion des actifs	Tous les sites	926	456	Bon Impact
Sensibilisation sur la distribution des vivres	Tous les sites	926	456	Bon Impact

Activité	Site	Nombre de bénéficiaires		Utilité/Impact de la Sensibilisation
		Hommes	Femmes	
Sensibilisation sur l'identification des cartes Sim des bénéficiaires et le transfert monétaire	Touboro, Mbaï-Mboum Wakassao	417	183	Bon Impact
Sensibilisation sur la pérennisation des activités dans les sites	Tous les sites	926	456	Bon Impact
Sensibilisation sur le genre et les VBG	Tous les sites	926	456	Bon Impact
Sensibilisation sur les bonnes pratiques ange et l'art Culinaires	Tous les sites	926	456	Bon Impact
Sensibilisation sur la scolarisation des enfants	Tous les sites	926	456	Bon Impact
Activités Génératrices de revenus				
Dotation des petits ruminants aux bénéficiaires	Touboro, Mbaï-Mboum, Loubol, Wakassao	492	225	Bon Impact
dotation des machines à écraser aux bénéficiaires	Touboro, Wakassao	234	116	Bon Impact

X. Initiatives de genre et de protection entreprises (y compris l'amélioration du point de distribution final)

a. Des activités ont-elles été entreprises dans le domaine du genre et de la protection ? Si oui, lesquels ?

Au cours des différentes phases du projet, des actions dans le cadre de la promotion du genre ont été menées tout au long du projet. Les activités vont de la sensibilisation à la formation et au suivi des couches genre dans le projet. Les détails sont consignés dans le tableau suivant.

Tableau Q : Initiative Genre

Nom de l'activité	Genre ou protection	Description de l'activité	Groupe cible principal
Formation sur les bonnes pratique ANJE et les pratiques culinaires	Genre	Les causeries éducatives sur les techniques et type d'allaitement, l'hygiène alimentaire, la préparation des bouillies enrichies	Femmes et Jeunes Filles
Sensibilisation sur les VBG	Genre et protection	Amener les bénéficiaires à dénoncer les violences basées sur le genre, les techniques de gestion des crise ou violences basées sur le genre, les causeries éducatives	Hommes femmes, jeune fille et jeunes garçons
Sensibilisation sur la gestion des plaintes et conflits	Genre et protection	Sesibiliser les bénéficiaires sur les outils de gestion des plaintes et conflits, la communication et le rapportage des plaintes, la mise en place des comité de gestion des plaintes et conflits	Hommes femmes, jeune fille et jeunes garçons

Le suivi des personnes âgées et personnes handicapées	Protection	Sassurer de la bonne prise en charge des personnes vulnérable de leur handicapés	Hommes femmes, personnes âgées et handicapés
L'éducation des enfants en milieu rural	Protection	L'importance de l'éducation des enfants, les travail des enfants les devoirs et le obligation des enfants	Hommes femmes, jeune fille et jeunes garçons
Formation la nutrition	Genre et Protection	L'importance de l'allaitement maternel, la fabrication de la bouillie enrichie, la fabrication des aliments composés pour nourisson	Hommes femmes, jeune fille et jeunes garçons

XI. Durabilité du projet

Le projet FFA de création d'actifs est un projet donc la mise en œuvre est limitée dans le temps voir très court. Ce qui entraîne des questions sur la durabilité des actions engagées à travers le temps. Cette préoccupation est belle et bien un défi à relever pour pouvoir atteindre les objectifs à long termes. Certains objectifs ont une portée de réalisation qui surpasse le temps de mise en œuvre du projet.

A cet effet, des dispositions ont été prises afin de permettre une pérennisation des actions entreprises. Un engagement a été pris entre le staff de mise en œuvre des activités du siège et terrain pour l'accompagnement des bénéficiaires et réalisation de certaines activités sur une période supplémentaire de 3 mois puis de deux mois sans incidence financière afin de permettre la capitalisation des actions mises en places.

De plus, les bénéficiaires de chaque site sont sensibilisés sur la structuration en coopératives. Cette sensibilisation a eu pour effet le lancement des travaux de groupe pour le compte de la nouvelle campagne agricole de 2023 et la composition des équipes pour lancer le processus de structuration dans les sites. Ces différentes initiatives permettront d'apporter un soutien supplémentaire aux bénéficiaires et d'atteint des objectifs à court, à moyen et/ou long terme.

XII. Parties prenantes à la mise en œuvre (y compris les sous-contacteurs) et à la coordination

- Indiquer les intervenants et le rôle des principaux intervenants qui aident à la distribution des activités d'aide alimentaire

Tableau R : Les parties prenantes à la mise en œuvre et leur rôles

Nom de l'intervenant	Rôle (distribution, coordination, surveillance, suivi, etc.)
CP-APROSPEN	- Assure la coordination de l'activité et le suivi de l'activité ; - Assure la communication et les échanges des données entre les partenaires.
MINADER (Délégué Agriculture de Touboro)	- Assure la formation, le suivi et l'évaluation des activités agricoles sur le terrain; - Echanges des informations et expertises sur la création de certains actifs.
MINEPIA (Délégué d'élevage)	- Assure la formation, le suivi et l'évaluation des réalisations sur le terrain; - Echanges des informations sur la réalisation de certains actifs.
Chef de village	- Assure la communication entre APROSPEN et les bénéficiaires;

	- Assure le suivi des activités dans le village; mettre a disposition des parcelles de terre pour la réalisation des actifs, et participer à la résolution des conflits dans la communauté des bénéficiaires.
HCR	- Echange des informations sur le niveau sécuritaire, et l'identification Biométrique des bénéficiaires; - Triangulation des liste des bénéficiaires pour les cas de double assistance.
IMC	- Collobaration pour le suivi des cas de VBG et de vulnérabilité
Force de l'ordre	- Assurent la sécurité et l'ordre lors de la distribution des vivres.

b. Quels ont été les défis rencontrés dans la coordination avec les parties prenantes

Tableau S : Les défis rencontrés avec les parties prenantes

Parties Prenantes	Defits
CP-PAM	- Retard dans le démarrage du projet; - Retard dans le démarrage du projet; - Réintroduction de l'outil ODK dans le mécanisme de ciblage au mois de septembre ; - Transmission tardive d'informations avec APROSPEN sur les situations urgentes; - Ajustements budgétaires et activités à réaliser au mois d'octobre ; - Beaucoup de paquet d'activités à réaliser sur une courte période. - Retard dans les traitement des factures et rapports d'activités; - Retard dans le prépositionnement des vivres et la distribution du transfert monétaire; - Mauvaise budgétisation des NFI et autres matériel pour les travaux (maraichers, fosses compostières et autres); - Sous-évaluation des matériels et matériaux (surtout sacs de ciments) pour la construction des aires de séchage ainsi que l'expertise des maçons ; - Absence de sel dans le paquet des vivres a distribuer; - Gestion des cas d'échecs des participants enregistrés au cours la distribution du transfert monétaire ; - Faible présence lors des actiités sur le terrain; - Séquencement du projet en phase ;
APROSPEN	- Nombreuses cartes nationales d'identité et cartes de réfugiés des participants périmées ; - Réintroduction de l'outil ODK dans le mécanisme de ciblage au mois de septembre ; - Frustration des bénéficiaires non retenus dans la sélection définitive du projet ; - Enlèvement des personnes avec demande de rançon ; - Faible réactivité du Staff siège dans le traitement des situations urgentes. - Mise à disposition interrompu du matériel sur le terrain; - Préfinancement des activités et mobilisation des coûts supplémentaires pour l'achèvement des actifs (aire de séchage) ;

Parties Prenantes	Defits
	- Relance du PAM à plusieurs reprises sur le traitement des factures ; - Insuffisance des matériels (motopompes) et la sous-évaluation des matériaux pour la réalisation des actifs ; - Attaques des insectes sur les cultures maraichères et pépinière de moringa dans les sites ; - Gestion des participants absentéistes au cours de la distribution du Cash et les cas d'échec enregistrés ; - Manque de matériel roulant de supervision des activités en bon état; - Accident de travail récurrent lors des descente de supervision des activités.
MINADER (Délégué Agriculture de Touboro)	- Indisponibilité en cas de besoin de descente sur le terrain; - Manque de moyen de transport pour effectuer les descente de supervision des activités; - Limite dans le déplacement liée au respect des mesures de sécurité engendré par la montée de l'insécurité dans la zone
MINEPIA (Délégué d'élevage)	- Indisponibilité en cas de besoin de descente sur le terrain; - Manque de moyen de transport pour effectuer les descente de supervision des activités; - Limite dans le déplacement liée au respect des mesures de sécurité engendré par la montée de l'insécurité dans la zone
Chef de village	- Information et message de découragement de la part des personnes non retenues; - Beaucoup de participants absentéistes aux travaux; - Insuffisance de matériels pour la réalisation des cultures maraichères et fosses compostières dans les sites; - Interruption d'information sur les transferts monétaires dans les sites.
Bénéficiaires	- Retard dans le démarrage des activités ; - Mécontentement des personnes non retenues dans le projet ; - Abandon des activités; - Distance parcourue pour l'arrosage et l'entretien des cultures maraichères dans les sites; - Retard dans la distribution des vivres et cash
HCR	- Absence des carte de réfugié valide dans certains sites de Cash pour permettre aux bénéficiaires de bénéficier de l'assistance.
Comité de gestion des plaintes ou du suivi des activités	- Démotivation pour la collecte et diffusion des plaintes recueillies due à l'indisponibilité des ressources financières
Opérateur téléphonique MTN	- Mauvaise identification des cartes SIMs participants (compte MoMo non créé, processus inachevé).
IMC	- Manque de moyens suffisant et de possibilité pour la prise en charge des bénéficiaires vulnérable ou malade
Force de l'ordre	- Indisponibilité de l'escorte suite au déploiement des forces de l'ordre pour la sécurité dans les villages

XIII. Défis opérationnels globaux

a. Quels ont été les défis rencontrés cette année et comment l'organisation a relevé les défis

Les défis rencontrés sont nombreux.

Tableau T : Défis opérationnels Globaux

Parties Prenantes	Defits	Solutions Adoptées
CP-PAM	Retard dans le démarrage du projet	-
	Retard dans les traitement des factures	Soumission des factures dans les temps
	Retard dans le prépositionnement des vivres	-
	Absence de sel dans le paquet des vivres a distribuer	-
	Mauvaise budgetisation des NFI et autress matériel pour les travaux	Sensibilisation et mobilisation des ressources communautaires pour la réalisation de l'activité
	Faible présence du PAM lors des actiités sur le terrain	-
CP-APROSPEN	Faible réactivité du Staff siège dans le traitement des situations urgentes	Tenue des réunions de coordination
	Mise à disposition interrompu du matériel sur le terrain	Présentation de la situation à la coordination
	Manque de matériel roulant de supervision des activité en bon état	Présentation de la situation à la coordination
	Accident de travail récurrent lors des descente de supervision des activités	Présentation de la situation à la coordination
MINADER (Délégué Agriculture de Touboro)	Indisponibilité en cas de besoin de descente sur le terrain	Planification des descentes en collaboration avec le minader
	Manque de moyen de trasport pour effectuer les descentes de supervision des activités	Utilisation des moens de transport d'APROSPEN
	Limite dans le déplamcement liées au respect des mesures de sécurité engendré par la montée de l'insécurité dans la zone	Coupler plusieurs descentes en cas d'opportunité de descente
MINEPIA (Délégué d'élevage)	Indisponibilité en cas de besoin de descente sur le terrain	-
	Manque de moyen de trasport pour effectuer les descente de supervision des activités	-
	Limite dans le déplamcement liées au respect des mesures de sécurité engendré par la montée de l'insécurité dans la zone	-
Chef de village	Manque de moyen de pression sur les bénéficiaires pour la mobilisation lors des activités	-
HCR	Absence des carte de réfugié valide dans certains sites de cash pour permettre aux bénéficiaires de bénéficier de l'assistance	Information et sensiilisation des bénéficiaires sur la procédure d'acquisition des cartes de réfugiés

IMC	Manque de moyens suffisant et de possibilité pour la prise en charge des bénéficiaires vulnérable ou malade	-
Force de l'ordre	Indisponibilité de l'escorte suite au déploiement des forces de l'ordre pour la sécurité dans les villages	-

XIV. Recommandations :

a. Pour l'amélioration opérationnelle du PAM/CP

Tableau U : Recommandations PAM/CP

Parties Prenantes	Defits	Recommandations
CP-PAM	Retard dans le démarrage du projet	Débuter les projet avant le début des campagnes agricoles (Avril, Mais)
	Retard dans les traitement des factures	Eviter l'accumulation des factures lors des traitement et solder les factures progressivement
	Retard dans le prépositionnement des vivres	Respecter le calendrier de distribution des vivres
	Absence de sel dans le paquet des vivres a distribuer	Compléter le panier des vivres et communiquer en cas de manque
	Mauvaise budgétisation des NFIs, et sous-évaluation des matériaux et matériels pour les activités agricoles d'une part et les travaux de construction d'autre part	Faire une bonne étude préalable avec des spécialiste du domaine pour éviter les écarts entre la budgétisation et la réalisation
	Retard dans la distribution du cash et la gestion des cas d'échecs enregistrés	Renforcer les capacités l'équipe APROSPEN sur la gestion des programmes CBT et les différentes approches de traitement des problèmes liés au transfert monétaire
	Faible présence du PAM lors des actiités sur le terrain	Rendre souple les procédures de descente sur le terrain et assise le CP dans les activités de terrain
	Recadrage non réaliste sur la mise en oeuvre des activités sur une courte période	Faire des recadrages objectifs pour pouvoir les capitaliser
	Sequencement du projet en phase d'extension	Mettre en oeuvre un seul projet sur 12 mois

b. Pour l'amélioration technique

Tableau V : Recommandations Techniques

Recommandations	Personne Bénéficiaires
Augmenter le temps et le nombre de jour pour les formations	Bénéficiaires
Mettre en oeuvre un seul projet sur 12 mois pour permettre le suivi, l'accompagnement et la capitalisation	-
Organiser une ou deux formations au profit des partenaires et bénéficiaires au cours des prochains FLA	Staff Partenaire et Bénéficiaires
Mettre à disposition des bénéficiaires des NFIs Suffisants et adéquats pour les travaux HIMO	Bénéficiaires
Trouver un moyen de réduire la paie (montant) des bénéficiaires absentéistes aux activités lors du transfert monétaire	
Respecter la planification des activités de DGV ou CBT	-
Renforcer les capacités sur les aspects de nutrition afin d'harmoniser les approches et les visions des projets	
Motiver les membres de comités de plaintes pour faciliter la collecte et la transmission des informations	
Améliorer la communication de manière systématique sur les informations urgentes liées aux orientations des activités ou du budget	

c. Pour le processus de reporting et de paiement

Pour ce qui est du processus de reporting et de paiement

- Le PAM doit mettre à disposition le BTS au partenaire dans les délais;
- Le PAM doit diligenter les rapports manuels pour faciliter le dépôt de factures dans les délais afin d'éviter l'accumulation des factures;
- Le partenaire doit accélérer le temps de traitement des factures et des rapports d'activités.

d. Pour un partenariat global

Dans le soucis de renforcer le partenariat global;

- Organiser des séances de renforcement de capacités en présentiel au profit du partenaire (la gestion des programmes CBT et les différentes approches de traitement, Caneva du rapport, etc);
- Faire une bonne étude préalable avec des spécialistes pour l'achat de matériels (NFIs) et matériaux relatifs aux actifs à créer dans le but d'éviter les écarts entre la budgétisation et la réalisation ;
- Le PAM devra mettre à disposition du partenaire un véhicule pour faciliter la supervision des activités sur le terrain;
- Organiser des séances d'échange sur le suivi des activités et la gestion administrative.

IV. Projet d'Appui à la sécurité alimentaire et la résilience des Communautés riveraines et Réfugiés de la Commune de Touboro dans la Région du Nord (PARSEC)

I. Informations générales

Tableau W : Informations générales

Nom du partenaire coopérant	APROSPEN (Action pour la Promotion de la Santé ,la Production et l'Environnement)	
Activité	Projet d'Appui à la sécurité alimentaire et la résilience des Communautés riveraines et Réfugiés de la Commune de Touboro dans la Région du Nord (PARSEC)	
Période de mise en œuvre	De: 15 Juillet 2023	À: 31 Octobre 2023
Emplacement (Sites)/région du projet	Régions : Nord, Département de Mayo Rey, Arrondissement : Commune de Touboro (Kombovillage, Vogzom, Mann-rigarra, Yanli, Habaga, Phacochère)	
Nombre total de bénéficiaires	Planifié: 4970	Atteint: 4 970 (3227 femmes et 1747 hommes)
Total des ressources distribuées	Produits alimentaires (MT) : 163,164 Tonnes	Valeur du bon (FCFA) le cas échéant : 00 FCFA
Dépenses totales de financement du PAM (FCFA)	Coût total des services techniques ou spécialisés :	00
	Total des frais de livraison en espèces et en bons d'achat :	00
	Total du transport, de l'entreposage et de la manutention terrestres :	00
	Total des coûts de gestion et d'administration :	00
	Coûts directs totaux du partenaire coopérant :	12 803 625
	Frais de gestion de 7% :	896 254
	Total	13 699 879
Dépenses totales de la contribution du PC (FCFA)	1 842 740	
Date de déclaration	31 Octobre 2023	
Personne de contact	Nom : Hamadou Gambo Titre : Coordonnateur d'APROSPEN Adresse : Sise au Quartier Baladji II, descente Hôtel Vina Palace, BP 592 NGAOUNDERE Mobile : 677220916 / 699871065 e-mail: aprospen@yahoo.fr	

II. Contexte général

Entre juin 2022 et avril 2023, APROSPEN en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) au Cameroun, dans le cadre de son Plan stratégique pays (CSP 2022-2026), ont mis en œuvre le projet FFA Act 4 (Résilience) dans 06 localités de la commune de Touboro dans la région du Nord département du Mayo-Rey avec près de 5000 bénéficiaires ciblés dont 20 % de réfugiés repartis au sein de 1000 ménages.

A l'issue de la mise en œuvre, de nombreux actifs ont été créés. Notamment les cultures maraichères, la mise en place de plus 14400 plants de moringa en pépinière, la construction de quatre magasins de stockage, l'aménagement de six aires de séchage communautaires, la mise en place et soutien aux groupes d'activités génératrices de revenus en élevage des petits ruminants et les activités de compostage avec le soutien financier, alimentaire et en NFI du PAM. Plusieurs formations portant sur la nutrition, la fabrication et utilisation des foyers améliorés, les techniques endogènes de potabilisation d'eau) ont été menées durant cette période. Ces actifs contribuent à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la résilience des réfugiés et communautés d'accueil bénéficiaires des ladite communes.

Cependant, au regard de la nécessité d'assurer la durabilité des acquis et la continuité de l'intervention dans les différentes localités de la commune de Touboro, le PAM et APROSPEN ont étendu la période de partenariat et la création de nouveaux actifs sur trois mois supplémentaire (de juillet à octobre 2023).

III. Objectifs du projet

[Indiquer les principaux objectifs du projet tels que mentionnés dans le document du projet et dans l'Accord bilatéral avec le PAM (FLA)]

L'objectif général de cette extension est de poursuivre le renforcement des moyens d'existence et la résilience (sociale, économique et environnementale) des communautés vulnérables dans la commune de Touboro à travers les activités de création d'actifs et d'assistance alimentaire.

De manière spécifique, elle vise à :

- Soutenir durablement la création des actifs innovants au sein des communautés bénéficiaires de la précédente phase du projet ;
- Fournir une assistance alimentaire (en nature) supplémentaire aux participants sur la période d'extension de trois (03) mois pendant la réalisation des actifs ;
- Faciliter la consolidation des acquis et la capitalisation des activités du projet.

IV. Participants/Ménages et bénéficiaires atteints

Refugié : **161 participants (16,2%)** ;

- PDI : **00 participants (0%)** ;
- Population locale vulnérable/d'accueil (camerounaise) : **833 participants (83,8%)** ;
- Rapatriés : **00 participants (0%)**.

Tableau X : Nombre de ménages/participants touchés

Site d'activité	Participants prévus [a]			Participants atteints [b]			% atteint [c]= [b]/ [a] * 100
	Mâle	Femelle	Total	Mâle	Femelle	Total	
Kombovillage	44	79	123	44	79	123	100
Vogzom	77	111	188	77	111	188	100
Mann-rigarra	77	106	183	77	106	183	100
Yanli	167	122	289	167	122	289	100
Habaga	71	72	143	71	72	143	100
Phacochère	28	40	68	28	40	68	100
Total	464	530	994	464	530	994	100

Tableau Y : Nombre de bénéficiaires aidés 2022 et 2023

- Réfugié : **826 bénéficiaires (16,52%)** ;
- PDI : **00 bénéficiaires (0%)** ;
- Population locale vulnérable/d'accueil (camerounaise) : **4144 bénéficiaires (82,88%)** ;
- Rapatriés : **00 bénéficiaires (00%)**.

Sexe	Groupe d'âge	Bénéficiaires		
		Planifiés (A)	Atteints (B)	% (C=B/A)
Femme	0-23 mois	457	457	100%
	24-59 mois	521	521	100%
	6-11 ans	601	601	100%
	12-17 ans	594	594	100%
	18-59 ans	957	957	100%
	60 ans +	97	97	100%
Sous-Total Femme		3227	3227	100%
Homme	0-23 mois	267	267	100%
	24-59 mois	248	248	100%
	6-11 ans	332	332	100%
	12-17 ans	291	291	100%
	18-59 ans	536	536	100%
	60 ans +	74	74	100%
Sous-Total Homme		1747	1747	100%
Total		4970	4970	100%

V. Ressources distribuées

Dans le cadre de la distribution des vivres dans ce projet, trois mois d'assistance de vivres ont été distribués selon le nombre de rounds planifiés dans tous les 06 sites malgré le retard dans le prépositionnement des vivres de la part du PAM. Au total, **163,164 tonnes** de vivres ont été distribuées.

Tableau Z : Quantité d'aliments distribués (MT) au courant de l'année 2022 et 2023

Commodité	Planifié (FLA) [a]	Distribué [b]	% Distribution vs Plan [c]= [b]/ [a] * 100
Céréales	86,428	86,390	100%
Légumineuse	54,123	54,000	100%
Huile Végétale	18,488	18,000	100%
Sel Iodé	4,722	4,744	100%
Total	163,762	163,164	100%

Tableau AA : Quantité de cash distribué (XAF) au courant de l'année 2022 et 2023

Montant planifié (XAF) (D)	Montant distribué (XAF) (E)	% De réalisation (F=E/D)	Nombre de jour d'assistance
0	0	0	0

Tableau BB : Produits non alimentaires distribués

Désignation	Unité	Quantité prévue	Quantité distribuée
Machine à écraser	Nombre	1	1
Abreuvoirs	Nombre	20	20
Mangeoires	Nombre	20	20

VI. Processus de ciblage des bénéficiaires utilisés

- a. Avez-vous mené un plan de participation communautaire (PCP) avant le projet ? Si non/ Oui, pourquoi ?

Avant et durant le projet, différentes sensibilisations et rencontres avec les autorités locales (chefs de villages et les leaders communautaires), ont été conduites par le staff APROSPEN et PAM dans les villages cibles avec l'appui des groupes d'identification et validation (GIV) d'actifs mis en place à cet effet..

la sélection définitive des participants par sites par rapport à celle prévue a connu une variation considérable des données d'un site à l'autre par rapport à la planification initiale. Elle s'explique principalement du fait que le traitement des données ODK par le PAM s'est faite sur la base du niveau de vulnérabilité des ménages identifiés au préalable en collaboration avec les communautés.

- b. Expliquer comment les critères de sélection du PAM sont mis en œuvre.

Le processus de ciblage des participants a été conduit par l'équipe de mise en œuvre du projet en concertation avec le PAM et les communautés ciblées. Les critères utilisés pour ce processus sont les suivants :

b.1. Critères de ciblage

- Etre réfugiés en situation de détresse ;
- Etre population hôte vulnérable ;
- Etre résidents ou installés dans le village cible de la commune (5 km maximum);
- Quota de participation de 20% des réfugiés ;
- La prise en compte du genre avec 60% des femmes ;
- Représentativité des personnes d'âge comprises entre les tranches suivantes 0-23 mois, 24-59 mois, 6-11ans, 12-17 ans, 18-59 ans et 60ans et plus) ;

b.2. Conditions d'éligibilité

- Avoir la carte nationale d'identité (CNI) ou carte des réfugiés;
- Ne pas être bénéficiaires d'un autre programme d'assistance alimentaire en nature ou cash (DGV, CBT, PFS) d'autres partenaires (HCR, etc) dans la même zone ;
- Peuvent être privilégiées les personnes handicapées et atteintes de maladies chroniques (malnutrition), y compris le VIH ;
- Les familles avec des enfants de moins de 5 ans ;

- Ménages avec des femmes enceintes, allaitantes;
- Participation aux travaux de création d'actif.

Ce processus s'est opéré en plusieurs étapes impliquant l'ensemble de ces parties prenantes.

b.2.1. Ciblage des données des ménages bénéficiaires

Les activités de ciblage des bénéficiaires est une phase primordiale dans la mise en œuvre des actions du projet. Cette activité s'est opérée en six phases qui sont les suivantes :

- La mise en place des comités de sélection;
- L'enregistrement numérique des participants sur le fichier Scope ;
- La vérification et la confrontation des listes des bénéficiaires avec celle des autres partenaires pour identifier les cas de double assistance (DGV,CBT, PFS);
- Saisie des données dans l'outil ODK collect sur Smartphone ;
- Sélection définitive des listes par le PAM;
- Validation des listes finales avec les communautés par APROSPEN et les comités de sélection.

c. Y a-t-il un cas où les critères du PAM n'ont pas été utilisés ? Si c'est le cas, expliquez les raisons.

Au cours de la mise en œuvre du projet, la sélection définitive des participants par le PAM n'a pas respecté le quota prévisionnel par site d'intervention du projet mais plutôt elle s'est basée sur le degré de vulnérabilité des ménages de manière globale dans tout le projet. Le quota de réfugiés était de 20% dans le FLA. 16,5% ont été plutôt atteints. Cela s'explique par la péremption voir l'absence des cartes de réfugiés, de l'enrôlement des réfugiés dans le programme DGV du HCR et surtout de leur niveau de vulnérabilité des ménages selon les critères d'exigences du projet.

d. Quelles sont les leçons apprises lors de la sélection des bénéficiaires ?

Les leçons apprises dans la sélection des bénéficiaires sont multiples; nous pouvons noter entre autre:

- Le processus de traitement d'analyse des données issue de la plateforme ODK ne reflète pas toujours la réalité sur le terrain. Car plusieurs personnes vulnérables sont parfois lésées. Ce qui va en contradiction avec les principes de vulnérabilité à prioriser dans le cadre du projet du FFA. De plus ce processus a pris beaucoup de temps ce qui a rendu difficile l'atteinte des objectifs dans la période contractuelle;
- les choix des bénéficiaires par l'outil ODK ne permet pas de choisir des participants dynamiques et leader pour encadrer les bénéficiaires sur le terrain et bien conduire les activités;
- la durée du projet de 7 mois ne permet pas de finaliser le ciblage et mettre en place les différentes activités et capitaliser les résultats.

Le regroupement des femmes d'un côté et les hommes de l'autre côté dans le strict respect des us et coutumes des bénéficiaires ont facilité de recueillir plus d'informations sur leurs avis sur les activités pertinentes à réaliser et d'avoir une liste d'actifs.

Les réunions de suivi hebdomadaire entre PAM et APROSPEN ont permis de relever les difficultés, trouver des solutions et d'en faire des recommandations afin de permettre aux uns et aux autres de prendre des actions et d'atteindre les résultats;

VII. Suivi effectué et conclusion du suivi

a. Comment le CP a-t-il effectué le suivi ?

Dans le cadre de la mise en place du projet, trois niveaux de suivi des activités ont été mis en place :

Le premier niveau se réfère au staff de mise en œuvre. A cet effet un responsable chargé de suivi évaluation a été affecté au projet afin de mieux suivre les activités réalisées. En dehors de celui-ci, le chef de projet, les 02 superviseurs, le point focal genre, les 06 relais communautaires pendant le projet ont effectué le suivi des activités tout au long de sa mise en œuvre.

Le deuxième niveau est composé des parties prenantes sur le terrain. Il s'agit notamment des chefs traditionnels, des différents comités locaux mis en place à cet effet, les sectoriels (DAADER, DAEPIA) et les conseils municipaux de la commune. Ceux-ci ont facilité la mobilisation des bénéficiaires, la mise à disposition des terres pour la réalisation des activités, le suivi des activités pendant et après le projet pour garantir l'atteinte des résultats escomptés d'une part et de pérenniser les actions d'autre part du projet. En plus, l'expertise du délégué de la DAADER ou DAEPIA a permis d'apporter quelques orientations et conseils éventuels sur les besoins exprimés ou inquiétudes.

Le troisième niveau est celui des missions de suivi conjointes des activités entre PAM et APROSPEN. Les deux partenaires ont effectué conjointement des descentes de mission de suivi et d'évaluation pour apprécier l'état d'avancement des activités sur le terrain et de relever les difficultés rencontrées afin de trouver des solutions et d'en faire des recommandations pour permettre aux uns et aux autres de prendre des actions. Outre cela, la réunion de suivi hebdomadaire effectué entre les deux partenaires sur les activités réalisées et les perspectives ont été nécessaires pour l'atteinte des objectifs.

b. Le CP a-t-il utilisé le mécanisme de rétroaction des bénéficiaires en 2022 ? Si c'est le cas, expliquez le mécanisme et son fonctionnement.

L'un des aspects essentiels des points focaux des plaintes est la gestion des mécanismes des plaintes (CFM) et le suivi des plaintes avec les feedbacks des communautés et même des autres parties prenantes au cours du projet. C'est ainsi que, des sensibilisations ont été conduites à cet effet dans les différents sites d'intervention pour l'animation des comités de gestion de plaintes; la mise en place des helpdesks locaux (bureau de plaintes) fonctionnel composé de 05 hommes et de 05 femmes désignés par les bénéficiaires eux-mêmes; l'organisation des groupes de discussions pour recueillir et traiter les plaintes, les doléances ainsi que des préoccupations des communautés et même des autres parties prenantes au projet. Outre cela, le numéro vert (8099) a été vulgarisé aux bénéficiaires pour se plaindre mais aussi exprimer sa satisfaction vis-vis du projet.

Les plaintes enregistrées étaient liées au ciblage, au retard de l'exécution des activités, à l'insuffisance des matériels nécessaires à la réalisation des activités par l'approche de haute intensité de main d'œuvre, au retard de la distribution des vivres ou du transfert monétaire ont été relévées afin de les traiter dans les meilleurs délais. Les feedbacks des plaintes qui ont été enregistrées ont trouvé pour certaines des solutions à l'immédiate; d'autres ont été marqué par plusieurs sensibilisations et enfin certains par contre n'ont pas trouvé de suite. Outre cela, la réalisation des actifs surtout la récolte et la vente cultures maraichères et la distribution des vivres ou du transfert monétaire ont été accueillis dans la joie par les bénéficiaires.

c. Quelles mesures le CP a-t-il prises en 2022 pour tenir compte des constatations de surveillance et des commentaires des bénéficiaires ?

Le suivi et la surveillance assuré par APROSPEN au cours de la mise en œuvre du projet repose sur le dispositif de suivi et évaluation développé à cet effet. Au début et pendant la mise en œuvre, un plan de suivi et évaluation a été mis en place par l'équipe du projet et le PAM. Ce plan a permis de mettre en exergue les éléments suivants :

Les informations de suivi à collecter et à analyser pour chaque indicateur ;

Le développement des outils et méthodologies utilisées pour la collecte et l'analyse des données (points hebdomadaires et suivi des réalisations, fiche de présence, fiche de décharges, les procès-verbaux);

L'organisation des fréquences des missions de suivi internes et avec les sectoriels (DAADER, DAEPIA de touboro) qui sont des partenaires locaux impliqués dans le processus pour garantir sa transparence et le caractère participatif (chefs traditionnels, mairie).

À côté de la mise en place du plan de suivi et évaluation, le suivi et la surveillance des activités du projet ont été assurés par:

- L'organisation des réunions de suivi hebdomadaire des activités en ligne et présidentiel entre les deux partenaires;
- La gestion des rapports pour un meilleur suivi des activités du projet;
- La soumission au PAM des templates des points hebdomadaires et des réalisations des activités;
- La réalisation des missions conjointes des activités du projet;

Outre les réunions d'évaluation interne et de suivi des indicateurs des résultats conduites, des séances de partage et de trois évaluations à mi-parcours et finales des activités ont été organisées avec APROSPEN et le PAM, les villages concernés, et les bénéficiaires. Ces assises ont constituées des instances d'évaluation des plans de travail, d'identification des insuffisances éventuelles et de recadrage éventuel des incohérences.

VIII. Activités de renforcement des capacités

a. Formation dispensée par le PAM

Tableau CC : Formations tenues par le PAM

Le PAM n'a pas dispensé de formation au cours de cette période.

Nom de la formation	Thèmes principaux	Non. Nombre de jours	Non. Nombre de participants	La formation a-t-elle été utile ?	Une formation supplémentaire est-elle nécessaire ?
-	-	-	-	-	-

a. Formation organisée par APROSPEN (en relation avec la FLA)

Tableau DD : Formations organisée par APROSPEN

Nom de la formation	Thèmes principaux	Non. Nombre de jours	Non. Nombre de participants	La formation a-t-elle été utile?	Une formation supplémentaire est-elle nécessaire?
Formation des participants sur la gestion des actifs dans les 06 sites	les rôles et responsabilités du COGES, le leadership, Gestion des conflits; Outils de gestion ainsi que des démonstrations de remplissage du cahier.	06	419 donc 226 femmes	Oui	Oui
Formation sur la nutrition	- Préparation de la bouillie enrichie à base du soja cultivé	06	358 donc 251 femmes	Oui compte tenu que les bénéficiaires ont demandés	Oui mais augmenter le nombre de sessions afin de

Nom de la formation	Thèmes principaux	Non. Nombre de jours	Non. Nombre de participants	La formation a-t-elle été utile?	Une formation supplémentaire est-elle nécessaire?
	localement dans tous les sites. - Constitution d'un groupe de 10 personnes pour le suivi au sein des communautés			une autre démonstration sur les bonnes techniques culinaires de la préparation des bouillies	permettre un bon appropriation par les communautés.
Formation pratique de 20 participants sur l'élevage des poulets de chair dans le site de Mann-rigarra	- Réception de poulets, d'aliments, de matériels d'élevage, kits vétérinaire	01	20 donc 12 femmes	Oui	Oui



Photo 3 : Résultat des différentes formations

Tableau EE: Synthèse de superficies et spéculations mises en place au cours de la phase d'extension

N°	Sites	Spéculations et superficies mises en valeur (Ha)			Superficie totale réalisée (Ha)	Superficies Maraichers (m2)
		Maïs	Soja	Arachide		Foléré, gombo, Kelinkélin, morelle noire et amarante
1	Kombovillage	14	3,25	6,5	23,75	2550
2	Vogzom	17,25	7,25	12,75	37,25	1350
3	Mann-rigarra	2,75	3	2	7,75	0
4	Yanli	4	8	4,5	16,5	0
5	Habaga	4	2	1	7	0
6	Phacochère	0	7	2	9	0
Total		42	30,5	28,75	101,25	3900

Tableau FF :Situation de début de récolte communautaire (arachides) dans les sites

Villages	Quantités récoltées non décortiquées sacs de 100kg	Quantités départagées entre bénéficiaires	Quantités stockées	Quantités vendues	Montant vendu en FCFA
Vogzom	128	68	60	0	0
Home	78	48	20	10	100 000FCFA
Belaka	23	0	23	0	0
Ndourou	40	0	40	0	0
Total site Vogzom	269	116	143	10	100 000FCFA
Kombovillage	58	38	10	10	90 000FCFA
Mbem	24	0	24	0	0
Total site Kombovillage	82	38	34	10	90 000FCFA
Total	351	154	177	20	190 000 FCFA

Tableau GG : Situation de début de récolte maraichère dans le site de vogzom

Villages	Spéculation	Superficie (m²)	Quantité récoltée sacs de 100kg	Quantité de récolte consommée sacs de 100(kg)	Quantité de récolte vendu sacs de 100kg)	Montant de la vente (FCFA)
Home	Folléré	1000	05	02	03	8000
	Morelle noire	50	1	1	0	

	Kelinkelin	200	2	1	1	3000
Vogzom	Folléré	100	1	1	0	0
Total site Vogzom		1350	9	5	4	11 000 FCFA

V. Programme transfrontalier sur les Solutions durables aux situations de déplacement au Cameroun et en République Centrafricaine (SOLID)

Résumé du rapport

Le projet « Programme transfrontalier sur les Solutions durables aux situations de déplacement au Cameroun et en République Centrafricaine (SOLID) » est mis en place par le consortium constitué de 5 organisations internationales (DRC, CARE International, ACF et NRC) et soutenu par les financements de la DUE et DANIDA. C'est une action d'envergure qui s'inscrit en réponse au contexte de crise humanitaire que connaît le Cameroun depuis les années 2013. Ce contexte est marqué par l'émergence et l'enlisement de 3 crises humanitaires majeures à l'Extrême Nord, au Nord-Ouest et Sud-Ouest ainsi que sur sa façade Est et Adamaoua ayant entraîné des besoins humanitaires et de développement. Ce projet en cours de mise en œuvre a pour objectif global, de renforcer l'accès aux droits et le bien-être socioéconomique des réfugiés, des personnes déplacées/retournées et des communautés dans les zones frontalières du Cameroun et de la République Centrafricaine (RCA). De manière spécifique, il a pour objectifs : (i) Améliorer la capacité des services de base locaux à répondre durablement aux besoins des populations les plus vulnérables dans les zones d'accueil et de retours, (ii) Renforcer l'autonomie des populations en situation de déplacement et favoriser l'intégration pacifique dans des communautés plus résilientes face aux chocs et au changement climatique et (iii) Améliorer le respect des populations affectées par les situations de déplacement entre le Cameroun et la RCA à travers des actions en plaidoyer et le renforcement des capacités des autorités, acteurs locaux et populations.

La mise en œuvre du programme (Solutions et initiatives Durables) financé par la DUE repose sur trois piliers principaux dans le cadre d'un partenariat opérationnel avec les Organisations de la Société Civile (OSC) et la répartition des responsabilités au sein du consortium. Il s'est notamment de (i) Appui à la mise en œuvre des activités de la mobilisation et d'engagement communautaire, de la réhabilitation des espaces agropastoraux communautaires via l'approche TICOM, la formation et incubation professionnelle des jeunes et leur employabilité, (ii) Inclusion financière et Genre, (iii) Actions locales concertées de promotion de l'accès aux services durables de la documentation civile et de cohésion sociale et enfin, (iv) Appui et renforcement des capacités liées aux activités de Protection et Gestion pacifique des conflits dans les trois départements (Kadey, Lom et Djérem dans la région de l'Est et le Mbéré dans la région de l'Adamaoua). Le DRC, l'un des partenaires majeures du consortium a donc pour mandat d'assurer la mise en œuvre du volet « Appui et renforcement des capacités liées aux activités de Protection et Gestion pacifique des conflits dans les départements de la Kadey, du Lom et Djérem dans la région de l'Est et le département du Mbéré dans la région de l'Adamaoua.

Dans son approche d'intervention, le DRC a mis à contribution les organisations de la société civile nationale en vue de l'implémentation des activités du projet dans les régions de la façade Est Cameroun (régions Adamaoua et Est) dont APROSPEN pour ce qui concerne le département du Mbéré. Au terme de la mise en œuvre d'une phase pilote du projet d'une durée de quatre mois, plus de 1500 personnes bénéficiaires ont été enregistrées et participent désormais aux interventions du projet. Le présent rapport décrit les résultats enregistrés de la mise en œuvre, les activités réalisées au cours de la période de septembre 2023 à janvier 2024.

2. Evaluation de la mise en œuvre

2.1. Résultats et activités réalisées

Les activités mise en œuvre au cours de la période susmentionnée ont contribué à la réalisation de l'objectif d'impact du projet SOLID au terme de sa mise en œuvre. Le présent rapport présente les contributions aux résultats enregistrés au cours de cette phase pilote couvrant la période de septembre 2023 à janvier 2024.

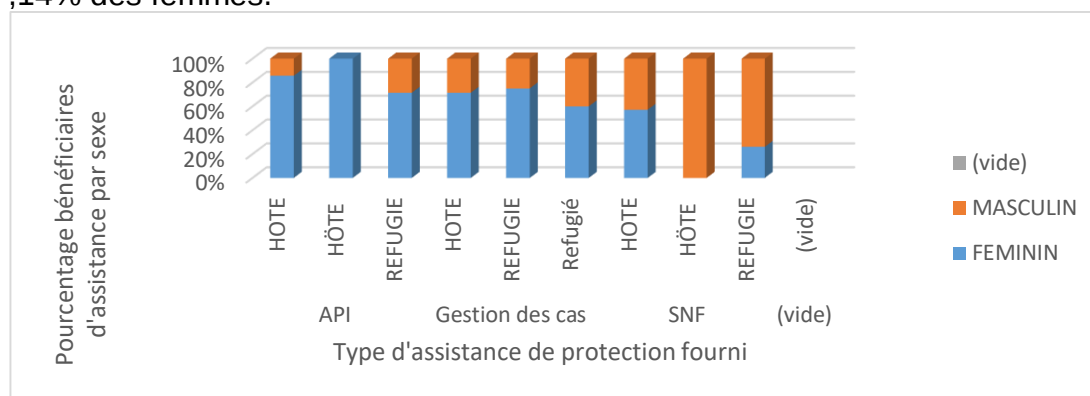
A. Résultats

L'objectif du projet est de renforcer l'accès aux droits et le bien-être socioéconomique des réfugiés, des personnes déplacées/retournées et des communautés dans les zones frontalières du Cameroun et de la République Centrafricaine (RCA). Les interventions conduites au cours de la période sous revue ont permis l'obtention des résultats contribuant à la réalisation du programme SOLID notamment :

R.1.1. L'environnement protecteur est renforcé dans l'identification et la réponse aux besoins spécifiques des victimes de violations de droits (Cameroun et RCA)

Les contributions à ce résultat tiennent de la mise en œuvre des activités d'assistance de protection et la fourniture des services d'assistance répondant aux besoins des personnes vulnérables des communautés d'accueil et réfugiés issus des communes d'intervention (Meiganga, Djohong et Ngaoui). Il s'est agi notamment des activités d'identification des personnes vulnérables devant bénéficier l'assistance DRC, des sensibilisations sur la protection de l'enfance, les VBG, la fourniture de l'assistance de protection individuelle (API), la fourniture d'assistance en SNF (specific need fund), la fourniture d'assistance en gestion des cas aux personnes vulnérables victimes des violations de leurs droits fondamentaux en raison du contexte socioéconomique fragilisé ou des faits de violence matérielle perpétrées à leur encontre. Au terme de l'action, les changements ci-après découlant de la mise en œuvre ont été perceptibles au sein des communautés bénéficiaires notamment :

- 126 personnes victimes de violations de droits sur 150 planifiés ont reçu des appuis directs et référées vers un service de protection effectivement prises en charge avec l'appui du projet soit 84% de réalisation. Ce résultat concerne 54 réfugiés et 72 camerounais dont 57,14% des femmes.



- 88 personnes formées et sensibilisées sur les mécanismes communautaires d'enregistrement des faits d'état civil : Ce résultat tient aux sensibilisations sur les droits de l'enfance et particulièrement la protection par l'accès à l'état civil.

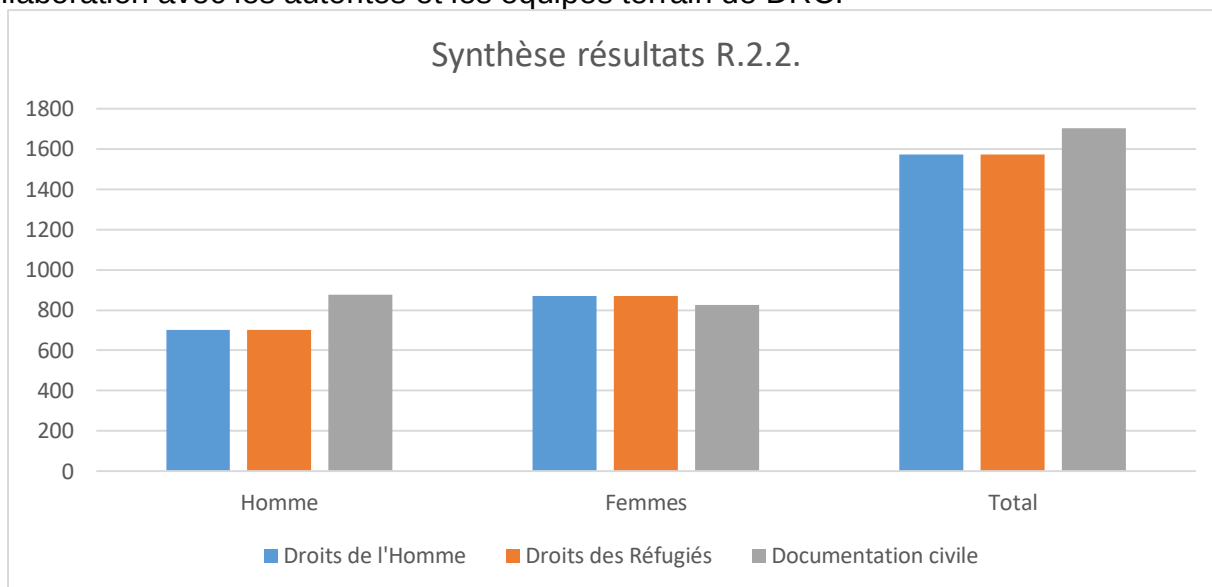
R.2.2. Les ressources locales de prévention et gestion pacifique de conflits et la cohésion sociale entre les communautés hôtes et réfugiées/ retournées sont renforcées (Cameroun et RCA)

Les contributions à ce résultat tiennent de la mise en œuvre des activités de sensibilisation sur les droits de l'homme et des réfugiés au sein des communautés dans les trois communes d'intervention (Meiganga, Djohong et Ngaoui). Il s'est agi notamment de l'organisation des sessions de sensibilisation sur les droits de l'homme, l'animation des sensibilisations communautaires sur les droits des réfugiés visant à assurer la cohésion sociale et le vivre

ensemble, la sensibilisation sur les droits et protection de l'enfance ainsi les séances de sensibilisations sur les VBG. L'obtention de ce changement a été rendu possible grâce aux 34 sessions de sensibilisation de masse organisées et animées dans les 34 localités d'intervention du projet. Au terme de ces sensibilisations :

- 1572 personnes dont 869 femmes ont été sensibilisées et informées sur les droits de l'homme ;
- 1572 personnes dont 869 femmes ont été sensibilisées et informées sur les droits des réfugiés ;
- 1702 personnes dont 827 femmes ont été sensibilisées sur la documentation civile (droit de l'homme).

De nombreux facteurs ont contribué à l'obtention de ces résultats. Il s'agit de la présence des CLP et leaders communautaires mis à contribution, les appuis de la coordination et la collaboration avec les autorités et les équipes terrain de DRC.



B. Les principales activités réalisées

A.1.0. Mise en place et Renforcement de capacité du personnel du projet

C'est une activité préalable au déploiement du projet sur le terrain au sein d'APROSPEN. Cette activité préparatoire a été conduite par la coordination d'APROSPEN et DRC au cours de la période du 25 juillet au 08 septembre 2023. Sa mise en œuvre s'est faite en différentes phases et a consisté à la composition de l'équipe de mise en œuvre des activités, la tenue des séances d'imprégnation au sein d'APROSPEN, l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités des staffs sur la gouvernance par DRC (04 au 08 septembre 2023), la tenue de la restitution des acquis de l'atelier aux autres membres de l'équipe du 11 au 12 Septembre 2023 dans les locaux d'APROSPEN à Ngaoundéré avec pour but de renforcer les capacités de l'équipe programme afin de mener à bien la mission et le déploiement de l'équipe proprement. Spécifiquement, il s'agissait d'outiller les équipes afin de mener à bien leur cahier de charge dans le cadre du partenariat avec le DRC.

Au cours de cette phase de démarrage, Plusieurs thématiques étaient à l'ordre du jour à savoir : (i) la restitution de l'atelier de formation sur la gouvernance tenue à Garoua-Boulai, (ii) la présentation du cahier de charge et Mandat dans le cadre du projet DANIDA/DUE-DRC, (iii) la présentation et l'appropriation du dispositif opérationnel de mise en œuvre et partage de quelques règles de procédure DRC, la clarification et l'appropriation des rôles et responsabilités du personnel de mise en œuvre du projet, et enfin, la présentation du Code de Conduite (CoC) et règles éthiques DRC applicable au staff. La phase introductive au sein des communes partenaires s'est faite en collaboration avec les équipes de DRC.

Le staff ainsi constitué, renforcé et capacité a été composé de 10 personnels (01 Superviseur Technique /Coordonnateur, 01 Superviseur terrain/point focal genre, 05 Superviseurs terrains,

01 Comptable, 01 RAF et 01 RRH). Cette équipe a assuré la mise en œuvre de l'ensemble des activités ayant abouti à l'obtention des résultats ci-dessus présenté.

A.1.1. Appui en API au cas de protection

L'appui en Assistance de Protection Individuelle (API) une activité de protection dont le but était de fournir une assistance au profit de 30 personnes vulnérables victimes des violations des droits nécessitant une intervention d'assistance ponctuelle ou spontanées (une fois pour une personne pour un problème) à raison de 10 au moins par commune. Il s'est agi d'une assistance d'urgent dont la durée d'observation et d'action ne peut excéder 48 heures avec un montant d'appui plafonné à 30 000 FCFA. Sa mise en œuvre a consisté en l'identification des personnes à risques accrus de violations des droits, à l'évaluation et à la validation spontanée des besoins en réponse, et la fourniture immédiate de l'assistance afin de restaurer ou atténuer les préjudices, rétablir la sécurité, la dignité de la personne victime de l'incident. Au terme de la période de mise en œuvre :

- 22 cas identifiés et validés dont 17 cas femmes ont été admis en API : cela s'est fait en collaboration avec DRC. L'identification s'est fait à travers un dossier physique d'enregistrement des cas et la documentation électronique via kobocollect. Après l'identification et la documentation des cas par l'équipe de terrain, les dossiers ont auprès de DRC en vue de l'analyse et la validation. A l'issue de la validation, les 24 dossiers ont été admis en API.

- 22 kits de prise en charge ont été fournis pour la gestion des cas : Au terme de l'évaluation et la validation des cas admis en gestion des cas, le projet a procédé à la programmation et à l'acquisition des kits de prise en charge correspondant aux besoins de chaque cas. Au final, chaque cas admis en gestion a bénéficié un kit de prise en charge en soutien à la restauration des droits violés, du risque de protection et de la sécurité des personnes concernées soit 22 kits acquis et distribués. Ces kits de prise en charge étaient constitués de deux types d'assistance notamment un kit de prise en charge de transport (paiement de services directement aux prestataires) et la fourniture de 21 kits d'assistance de prise en charge médicale.

L'atteinte de ce résultat a été rendu possible grâce à la mise à disposition et à l'engagement des CLP et la collaboration avec DRC.

Par ailleurs, de nombreuses difficultés ont été rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité. Il s'agit entre autre des retards dans la validation des cas, mise à jours de la plateforme kobocollect au début de la mise en œuvre. Ces problèmes de retard ont pu par la suite être résolus par l'équipe DRC.

A.1.2. La fourniture d'appui en SNF au cas de protection

Cette activité de protection d'appui en SNF (specific need fund) avait pour but était de fournir une assistance au profit de 90 cas de victimes (personnes vulnérables) des violations des droits nécessitant une intervention d'assistance en réponse à des besoins spécifiques à raison de 30 au moins par commune. Il s'est agi d'une assistance d'urgent dont la durée d'observation et d'action ne peut excéder deux semaines pour un montant d'appui plafonné à 70 000 FCFA. Sa mise en œuvre a consisté en l'identification des personnes à risques accrus de violations des droits, à l'évaluation et à la validation spontanée des besoins en réponse, et la fourniture immédiate de l'assistance afin de restaurer ou atténuer les préjudices, rétablir la sécurité, la dignité de la personne victime de l'incident. Au terme de la période de mise en œuvre :

- **80 cas identifiés et validés dont 38 cas femmes ont été appuyés en SNF** : cela s'est fait en collaboration avec DRC. L'identification s'est fait à travers un dossier physique d'enregistrement des cas et la documentation électronique via kobocollect. Après l'identification et la documentation des cas par l'équipe de terrain, les dossiers ont auprès de DRC en vue de l'analyse et la validation. A l'issue de la validation, les 80 dossiers ont été admis aux appuis en SNF.

- **80 kits de prise en charge ont été fournis pour la gestion des cas** : Au terme de l'évaluation et la validation des cas admis en gestion des cas, le projet a procédé à la programmation et à l'acquisition des kits de prise en charge correspondant aux besoins de chaque cas. Au final, chaque cas admis en gestion a bénéficié un kit de prise en charge en soutien à la restauration des droits violés, du risque de protection et de la sécurité des personnes concernées soit 80 kits acquis et distribués. Ces kits étaient constitués de cinq types d'assistance notamment les kits d'assistance alimentaire, kits d'assistance scolaire, kits d'assistance de relance économique (AGR) et les kits d'assistance matérielle.

L'atteinte de ce résultat a été rendu possible grâce à la mise à disposition et à l'engagement des CLP et la collaboration avec DRC.

Par ailleurs, de nombreuses difficultés ont été rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité. Il s'agit entre autre des difficultés liées à l'expédition des kits d'assistances dans les communes de Djohong, la distanciation des villages (Gbatoua situé à plus 100 km avec 05 zones satellites). Pour remédier à ces difficultés, l'équipe du projet a mis en place un plan de distribution ayant permis d'expédier progressivement les kits dans les différentes zones d'intervention.

A.1.3. Gestion de cas de protection

C'est une activité de protection dont le but est de fournir une assistance au profit de 30 personnes vulnérables victimes des violations des droits nécessitant une intervention d'assistance prolongée (six mois) à raison de 10 au moins par commune. Sa mise en œuvre a consisté en l'identification des personnes à risques accrus de violations des droits, à l'évaluation et à la validation des besoins en réponse, l'acquisition et à la mise à disposition des kits de soutien en vue de faire valoir et restaurer leurs droits humains fondamentaux, leur sécurité, leur dignité et leurs résilience socioéconomique. Au terme de la période de mise en œuvre :

- 24 cas identifiés et validés dont 17 cas femmes ont été admis en gestion de cas : cela s'est fait en collaboration avec DRC. L'identification s'est fait à travers un dossier physique d'enregistrement des cas et la documentation électronique via kobocollect. Après l'identification et la documentation des cas par l'équipe de terrain, les dossiers ont auprès de DRC en vue de l'analyse et la validation. A l'issue de la validation, les 24 dossiers ont été admis en gestion de cas.

- 24 kits ont été acquis et mis à disposition pour la gestion des cas : Au terme de l'évaluation et la validation des cas admis en gestion des cas, le projet a procédé à la programmation et à l'acquisition des kits correspondant aux besoins de chaque cas. Au final, chaque cas admis en gestion a bénéficié un kit en soutien à la restauration des droits violés et de la sécurité des personnes concernées soit 24 kits acquis et distribués. Ces kits étaient constitués de cinq types d'assistance notamment les kits d'assistance alimentaire, kits d'assistance scolaire, kits d'assistance médical, kits d'assistance de relance économique (AGR), appui psychologique et les kits d'assistance matérielle.

L'atteinte de ce résultat a été rendu possible grâce à la mise à disposition et à l'engagement des CLP, la collaboration avec DRC ainsi que

Par ailleurs, de nombreuses difficultés ont été rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre de cette activité. Il s'agit entre autre des difficultés liées à l'expédition des kits d'assistances dans les communes de Djohong, la distanciation des villages (Gbatoua situé à plus 100 km avec 05 zones satellites).

A.1.4. Monitoring de protection

Le monitoring de protection P21 est une activité dont le but est d'assurer régulièrement (mensuellement) la collecte des données relatives aux incidents de protection et aux risques de VBG dans les localités cibles. Elle s'inscrit dans l'approche méthodologique d'intervention de DRC visant à documenter les incidents de protection selon un large éventail de violations réparties en plusieurs catégories à savoir : les violations de droit à la vie et à l'intégrité physique, violation du droit à la liberté, violation des droits à la propriété, violence sexuelle et

basée sur le genre (VSBG). Pour mener cette activité, les équipes terrains constitué de 07 staffs ont sillonné les 34 localités suivant les axes Meiganga, Ngaoui et Djohong. Les données sont collectées entre le 10 le 20 de chaque mois selon un système de rotation des informateurs par sexe et statut migratoire pour chaque localité.

Initialement prévue sur quatre mois, cette activité a été réalisée pour le compte des mois de novembre et décembre 2023 en collaboration avec DRC. La mise en œuvre de cette activité s'est opérée en trois étapes à savoir :

- L'acquisition des outils de collecte des données :
- La formation du staff sur la collecte et remplissage du questionnaire P21
- Le déploiement et la collecte des données proprement dite par le staff APROSPEN
- L'analyse des données et production des rapports de monitoring par DRC

Par rapport à l'acquisition des outils de collecte, il s'est agi de l'achat de smartphone dédiés à la collecte des données de monitoring de protection à l'aide de l'application. L'acquisition a été effectuée par APROSPEN

Pour la formation du staff et à la production des rapports de monitoring, c'est un volet qui a été assuré par DRC. Elle a consisté à doter les équipes de ses partenaires dont APROSPEN des connaissances nécessaires à l'utilisation du formulaire P21 et au remplissage du questionnaire lors de la collecte des données.

Au terme de la formation et la mise à disposition des smartphones dotés de l'application kobocollect, les équipes de terrain ont été déployées pour assurer la collecte des données de monitoring dans les différents zones d'intervention.

Pendant la mise en œuvre de ce projet, les équipes des superviseurs APROSPEN ont collecté les données du P21 via l'outil Kobocollect et déployé sur la plateforme pendant les mois Novembre et Décembre c'est-à-dire deux sessions de collecte. Au total, 68 localités touchées, 68 informateurs clé (IC) interviewer contre 136 informateurs ménage. Ces activités ont permis de ressortir le nombre d'incident de protection au courant de ces deux mois. Cependant, il est important de souligner que l'analyse des données mensuelle s'est fait par le partenaire DRC, ceci dans la mesure où le contrat avec APROSPEN s'est achevé le 31 décembre.

A.1.5. Le suivi des activités des CLP

Cette activité de suivi avait pour objectif de veiller au bon fonctionnement des CLP dans l'exercice de leur mission d'enregistrement des naissances, de sensibilisation et d'identification des cas de protection. Elle a été réalisée de façon continue durant la période de mise en œuvre des activités sur le terrain. La réalisation de l'activité a consisté à la mise à disposition des outils de travail aux CLP et aux visites quotidiennes de suivi. Au terme de la période sous revue de la mise en œuvre du projet :

- 64 kits ont été mis à la disposition des CLP. Il s'est agi des kits composés de 64 cahiers de village et de 64 paquets de stylo acquis et mis à la disposition des CLP. Ces kits ont permis aux CLP bénéficiaires d'améliorer leur efficacité et les conditions de travail.

- Visites de suivi et supervision des activités des CLP ont été régulièrement effectuées : Après la dotation des kits, le recyclage et les formations organisées en vue de renforcer les capacités des membres des CLP, des suivis ont été régulièrement effectués pour apprécier l'usage des kits et l'exercice de leurs missions au sein des communautés cibles. Ce suivi a permis d'apprécier les interventions des CLP, d'identifier les difficultés et des solutions alternatives possibles et, de faciliter le retour d'information sur les activités tant au niveau communautaire qu'au niveau des partenaires.

- 10 registre de déclaration de naissance avec souches ont été mis à la disposition de 10 CLP : Pour faciliter l'enregistrement communautaire des déclarations de naissance, le projet en collaboration avec le BUNEC a procédé à la production et à la mise à disposition des CLP des registres de déclaration avec souche. Au total 10 registres ont été produits et mis à la disposition de 10 CLP impliqués.

A.1.6. Mises en place du mécanisme communautaire d'enregistrement des naissances

Cette activité avait pour but de contribuer d'éradiquer le phénomène d'invisibilité (apatridie) à travers la facilitation de l'accès à l'état civil dans la Région de l'Adamaoua en générale et le Département du Mbéré en particulier. Sa mise en œuvre opérationnelle intervenue du 13 au 23 novembre 2023 s'est faite avec l'appui de l'Agence Régionale du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC). Au terme de la réalisation de cette activité :

- 10 localités des Arrondissements de Meiganga (**Roblin, Djallo et Mbondo, Ndongue**), Ngaoui (**Alhamdou, Ngolo et Diel**) et Djohong (**Nazareth, Yamba et Djaouro mone**), ont été dotées de leur mécanisme communautaire d'enregistrement ;
- 86 membres des CLP et leaders communautaires ont été formés et outillés sur l'enregistrement communautaires des faits d'état civil (naissance). Ces participants ont été sélectionnés au sein des communautés réparties dans les trois communes comme décrites ci-dessus.

Tableau 34: Synthèse sur la mise en place des mécanismes communautaire d'enregistrement des naissances

N°	LOCALITES	HR	FR	TR	HH	FH	TH	TOTAL
1	Roblin	1	1	2	4	0	4	6
2	Djallo	2	1	3	5	1	6	9
3	Mbondo	1	1	2	5	3	8	10
4	Ndongue	2	1	3	4	3	7	10
5	Alhamdou	1	0	1	4	1	5	6
6	Ngolo	1	1	2	4	2	6	8
7	Diel	1	2	3	5	2	7	10
8	Yamba	1	1	2	5	2	7	9
9	Nazareth	1	1	2	4	1	5	7
10	Djaouro Mone	2	2	4	6	1	7	11
TOTAL		13	11	24	46	16	62	86

Les résultats de cette activité ont contribué à l'atteinte du résultat d'impact R.1.1 du projet SOLID relativement au renforcement d'un environnement protecteur dans l'identification et la réponse aux besoins spécifiques des victimes de violations de droits (Cameroun et RCA). En effet, la mise en place de ce mécanisme a été motivée par le faible taux d'enregistrement des naissances constaté dans ces localités. Toute chose qui, de manière évidente traduit une réelle entrave aux droits fondamentaux de certains enfants. De plus, c'est dans la perspective d'éradiquer ce phénomène (*faible taux d'enregistrement des naissances*), qu'il a été jugé utile de rapprocher les services publics de l'état civil des communautés. C'est-à-dire mettre sur pied un mécanisme communautaire d'enregistrement qui, dirigé à la base par la communauté elle-même et dont la vocation est de capter et faire enregistrer toute les naissances survenues en son sein (*communauté*). Aussi, faudrait-il noter que la mise en place d'un tel mécanisme imposait tout naturellement que des responsables désignés à cette fin soient outillés sur les fondamentaux en matière d'état civil au Cameroun.

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de cette activité se rapportent au faible engagement des communautés à animer durablement leur mécanisme, la faible participation des acteurs clés en raison des faibles niveaux, le retard accusé dans la mise en œuvre. En effet, l'activité initialement planifiée en octobre avait été réalisée qu'en novembre 2023 en raison de l'indisponibilité du partenaire et les conflits de calendrier avec d'autres activités de renforcement des capacités avec DRC.

Pour remédier à ces difficultés, l'équipe du projet a procédé en collaboration avec les partenaires, à un réajustement du plan de travail ainsi que la sensibilisation des communautés concernées.



Photo 4 et 5: Photos illustrant la mise en place des mécanismes communautaires d'enregistrement des naissances dans les localités de Mbondo et Yamba

A.1.7. La sensibilisation de masse sur les risques de VBG et la protection de l'enfance (16 jours d'activisme)

Cette autre activité avait pour but d'exposer les communautés ciblées aux messages de sensibilisation sur les VBG pour améliorer leurs connaissances sur les risques afin de promouvoir les mécanismes communautaires de lutte, les bonnes pratiques et le changement des comportements faces aux pratiques favorisant les violences. De manière spécifique, l'activité avait pour objectifs : (i) améliorer la perception de la communauté sur les droits des enfants et la notion de VBG, (ii) renforcer la prévention contre les dangers liés aux mariages forcés et précoces et (iii) sensibiliser les communautés sur l'importance de la scolarisation de la jeune fille comme facteur de leur épanouissement. Elle a été réalisée pendant les 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes élargies aux VBG entre le 25 novembre et 10 décembre 2023 dans les 34 localités d'intervention. Au terme de la mise en œuvre :

- 34 séances de sensibilisation ont été animées sur les VBG dans les zones d'intervention du projet : L'activité a été réalisée dans 34 localité d'intervention de DRC. Chaque localité d'intervention a abrité une session de sensibilisation sur les violences basées sur le genre dans ses formes usuelles.

- 1734 personnes dont 948 femmes ont été sensibilisées sur les VBG : L'activité de sensibilisation sur les VBG mise en œuvre dans les 34 localité avait pour cible Initial 1500 personnes à toucher. Au terme de la mise en œuvre, 1734 participants avaient été exposés aux messages de sensibilisation soit une réalisation de 115,6% par rapport à la prévision.

- 02 thématiques ont été développées et présentées au sein des communautés : La sensibilisation sur les VBG étant une activité dense au regard des multiples formes ou type de VBG, l'approche d'intervention utilisée a consisté à contextualiser et à identifier des thématiques pouvant être couvertes au cours de la période de mise en œuvre. C'est dans ce sens que deux thématiques ont été priorisées pour cette phase du projet. Il s'est notamment de la lutte contre le mariage forcé et précoce.

Tableau 35: Synthèse des sessions de sensibilisation sur les VBG et personnes touchées par localité, sexe et statut migratoire

Arrondisse ment	Localités	Nombre des participants						
		Population hôte			Réfugiés			Populati on Total
		H	F	T	H	F	T	T
MEIGANG A	ZANDABA	9	30	39	5	10	15	54
	YOYO	8	9	17	5	28	33	50
	NGASSIRI	5	12	17	4	29	33	50

Arrondissement	Localités	Nombre des participants						
		Population hôte			Réfugiés			Population Total
		H	F	T	H	F	T	T
	DJALLO	10	9	19	14	17	31	50
	MBENBARANG	16	17	33	6	11	17	50
	GAZI	3	0	3	25	38	63	66
	ROBLIN	18	19	37	4	9	13	50
	MBARANG	5	13	18	13	20	33	51
	GANDINANG	25	19	44	8	8	16	60
	MIKILA	20	13	33	7	10	17	50
	NGAM	32	10	42	4	4	8	50
	FADA	21	16	37	6	7	13	50
	KOMBO-LAKA	16	23	39	5	9	14	53
	GBATOUA-GODOLE	13	9	22	11	13	24	46
	MBONDO	20	15	35	2	13	15	50
	NDONGUE	15	27	42	9	8	17	59
	FELL	25	14	39	0	4	4	43
DJOHONG	DJOHONG	12	13	25	12	13	25	50
	BORGOP	12	13	25	12	13	25	50
	YARMBANG	12	13	25	12	13	25	50
	DJARO-MONE	12	13	25	12	13	25	50
	YAMBA	12	13	25	12	13	25	50
	NAZARETH	12	13	25	12	13	25	50
	DAMISSA	12	13	25	12	13	25	50
	OURO-ADDE	15	9	24	8	18	26	50
NGAOUI	GARGAPELLA	12	13	25	12	13	25	50
	DJABORI	12	13	25	12	13	25	50
	DIEL	10	10	20	9	21	30	50
	WANDANDERE	11	16	27	12	13	25	52
	NGOLO	12	13	25	12	13	25	50
	NGAOUI	11	10	21	13	16	29	50
	ALHMADOU	13	12	25	12	13	25	50
	BAFOUCK	12	14	26	10	14	24	50
	LAMOU	12	14	26	9	15	24	50
TOTAL		465	470	935	321	478	799	1734
POURCENTAGE		26,82 %	27,10 %	53,92 %	18,51 %	27,57 %	46,08 %	100,00%



Photo 6 et 7: Illustrations sessions de sensibilisation sur les VGB pendant les 16 jours d'activisme

A.1.8. Recyclage des comités locaux de protection (CLP)

Le Comité Local de Protection (CLP) est une instance regroupant plusieurs personnes en son sein avec des représentativités différentes au niveau local selon leurs sexe et statut migratoire tous travaillant pour la même cause dans la communauté et pour la communauté. Ce comité a vu jour en 2019, les membres de ce dernier ont reçu des formations sur plusieurs thématiques notamment **la protection à base communautaire, la protection de l'enfance, la prévention et lutte contre les VBG, la prise en charge des personnes à besoins spécifiques, les outils de collecte de données, le reporting**, leurs servent des chevaux de bataille afin de les rendre opérationnels et efficaces sur le terrain. Les membres ont ensuite été officiellement installés au mois de juillet 2019 par les autorités administratives appuyées par DRC, le UNHCR et ses partenaires de mise en œuvre notamment IMC et LWF.

L'approche de Protection à Base Communautaire à travers les activités des CLP a été une étape clé dans l'amélioration de la situation de protection dans les communautés. L'on observe certains CLP qui sont de plus en plus très actifs dans l'identification, la prise en charge des cas simples et le référencement des cas vers les partenaires des organisations humanitaires et le MINAS, ce qui démontre le succès de l'approche à base communautaire conjointement mise en place dans ces zones par DRC et d'autres acteurs sous la houlette du MINAS.

Toutefois, des efforts restent encore à faire, notamment en ce qui concerne l'appropriation des concepts fondamentaux de protection (confidentialité, consentement, référencement) par les membres du CLP (et notamment pour les nouveaux membres récemment intégrés en remplacements de membres non-actifs), les approches spécifiques pour la protection des enfants et des survivants de VBG et une plus forte adhésion des membres de la communauté aux activités des CLP afin d'assurer une meilleure protection des femmes, des hommes mais surtout des enfants et personnes à besoins spécifiques dans les 46 localités d'intervention de DRC.

Pour impulser une dynamique permanente au sein des comités locaux dans les villages, une activité de redynamisation des CLP a été conduite pour renforcer leurs capacités opérationnelles afin qu'ils soient plus efficaces dans leurs interventions. Les questions abordées et traitées portaient respectivement sur :

- Définir les rôles et responsabilités de chaque membre de CLP,
- Discuter sur les difficultés rencontrées et les goulots d'étranglement,
- Identifier les gaps et les besoins des comités locaux de protection,
- Revoir la qualité des membres des CLP.

A cet effet, une mission de redynamisation des Comités Locaux de Protection (CLP) dans les 10 localités cible d'APROSPEN s'est fait de manière conjointe avec les partenaires DRC, HCR et Plan Cameroun, et a été piloté par les Délégués des Affaires sociales (MINAS), par

ailleurs sectoriel étatique en charge de la coordination générale des activités de protection des CLP dans les 03 communes d'intervention du projet. Pendant cette descente conjointe visant le renforcement de capacité opérationnelle des membres des CLP (anciens et nouveaux), le MINAS a procédé au renouvellement des membres du bureau des CLP. Les localités concernées par cette redynamisation étaient Gbatoua, Kombo-Laka, Fell (sur l'axe Meiganga), Alhamdou, Diel, Garga-Pella (sur l'axe Ngaoui) et Borgop, Nazareth, Yamba, Yarmbang (sur l'axe Djohong). Au total, 80 membres de CLP repartis dans les 10 localités ont été recyclés.

A.2.1. L'organisation des sessions de sensibilisation sur les droits de l'Homme et Réfugiés

C'est une activité qui avait pour objectifs de promouvoir le respect des droits de l'homme et des réfugiés à l'effet de favoriser l'intégration, le vivre ensemble et la cohésion sociale au sein des communautés- d'intervention du projet. La journée internationale des droits Humains est célébrée chaque année le 10 décembre pour commémorer l'adoption de la déclaration Universelle des Droits de l'Homme par l'Assemblée générale des Nations-Unies en 1948 ; Cette journée vise à sensibiliser le public sur les violations des droits humains à travers le monde et à promouvoir les principes de la dignité, de l'égalité et de la justice pour tous. Le thème international retenu cette année est « **Dignité, Liberté et Justice pour tous** ». Cette journée a été une opportunité pour APROSPEN de mener des réflexions dans le but d'organiser une activité à l'endroit des communautés Hôtes et réfugiés, sur la promotion et la défense de ce qui constitue leurs droits fondamentaux. A cet effet, il a été convenu d'organiser des séances de sensibilisation sur le « **Droit à l'identité** » dans les localités cibles du projet *SOLID*, sous financement DANIDA-DUE. Ainsi, du 21 au 29 décembre 2023, les équipes terrain APROSPEN (7 staffs) sous la supervision des partenaires du DRC (1 par sous base) ont effectué des descentes opérationnelles dans les 34 localités cibles suivant les axes Meiganga (17 localités), Djohong (8) et Ngaoui (9) afin d'interpeller les communautés sur le bien-fondé du droit à l'identité. L'objectif général de cette sensibilisation est de favoriser l'acquisition des documents de l'état civil chez les personnes hôtes et réfugiés dans les localités cibles du projet *SOLID*.

De manière spécifique, il a été question pour APROSPEN de sensibiliser les communautés hôtes et réfugiées sur les dangers de l'apatridie et le droit à l'identité ; de renforcer l'engagement et l'adhésion des leaders communautaires et des CLP à accompagner les ménages locaux en matière de l'enregistrement systématique des naissances ; de faciliter la déclaration de naissances au niveau local à travers la promotion d'une synergie d'action entre les populations hôtes et réfugié et les CLP/leaders communautaires. Cette activité visait aussi de permettre aux différents participants d'avoir une idée précise sur la célébration de la journée internationale des Droits de l'Homme, de connaître les différents types de droits humains parmi lesquels le droit à l'identité. Les sensibilisations se sont déroulées dans les 34 localités cibles de nos communes d'intervention pour une participation totale de 1572 bénéficiaires.



Photo 8 et 9: Photos d'illustration

sensibilisations sur les droits de l'Homme et droits des Réfugiés dans les localités de Borgop et Ngolo

A.2.2. Sensibilisation sur la documentation civile

Dans le cadre du projet Solution et Initiative Durable (SOLID), conduit par DRC, soutenu par DANIDA-DUE et mis en œuvre par APROSPEN, une sensibilisation portant sur la documentation civile a été conduite du 11 au 15 décembre 2023 dans les 34 localités des communes cibles du département du Mbéré (Meiganga, Djohong et Ngaoui) sur les « procédures d'obtention d'acte de naissance ».

Ces séances de sensibilisations menées par APROSPEN sous la supervision générale des partenaires du DRC avaient pour objectif général de favoriser la connaissance des différentes procédures d'obtention d'acte des naissances tout en élargissant leurs accès à tous les villages cibles. Concrètement, il s'agissait d'assurer l'éducation, l'information et la communication sur les procédures d'obtention de l'acte de naissance, ses délais d'obtention et la façon de l'obtenir ; Amener les participants à prendre connaissance des différents types de procédures d'obtention d'acte de naissance ; Encourager les parents à établir l'acte des naissances de leurs enfants ; Attirer l'attention des membres de la communauté sur les conséquences de manque d'acte de naissance ; Renforcer l'engagement et l'adhésion des leaders communautaires et des CLP à communiquer en continue sur les procédures d'obtention d'acte de naissance ; Renforcer les synergies d'action entre les CLP/leaders communautaires et les populations pour faciliter les déclarations des naissances au niveau local.

Elles ont enregistré la participation de 1702 personnes (Hôte et réfugiés) parmi lesquelles les leaders communautaires/CLP, les Chefs traditionnels, les leaders religieux et les membres de la communauté dont 832 à Meiganga, 313 à Djohong et 427 à Ngaoui. La mission était conduite selon une approche inclusive et participative, sous forme de communication de masse centrée sur l'éducation des communautés sur les procédures d'obtention d'acte de naissance. Les leaders communautaires et les membres des CLP étaient associés aux sensibilisations pour assurer durablement la continuité de cette éducation. Des échanges sur leurs rôles et responsabilités ont été également abordées. Au cours de ces séances de sensibilisation, les équipes se sont penchées sur les possibilités de mise en synergie des efforts des différentes catégories d'acteurs dans l'optique de faciliter l'enregistrement systématique des naissances.

A.2.3. Recyclage/formation des leaders communautaires/CLP sur les procédures d'établissement des actes de naissances

Cette activité avait pour objectif de recycler ou renforcer les capacités de 10 leaders communautaire et des membres des CLP sur les procédures d'établissement d'acte de naissance dans dix (10) localités cibles d'intervention de DRC dans les Arrondissements de Meiganga, Ngaoui et Djohong. Sa mise en œuvre a été effective entre le 11 et le 15 décembre 2023. Ces sessions de formation/recyclage ont fait suite logique de la mise en place du

mécanisme communautaire d'enregistrement des naissances effectuée pendant le mois de Novembre. Il s'agit notamment des localités de Roblin, Djallo et Mbondo, Ndongue (Commune de Meiganga) ; Nazareth, Yamba et Djaouro-Mone (Commune de Djohong) ; Alhamdou, Ngolo et Diel (Commune de Ngaoui).

En effet, cette activité de recyclage a été motivée par le fait que lors de la mise en place du mécanisme communautaire dans ces localités, il a été constaté que plusieurs membres des CLP et les leaders communautaires n'ont pas la maîtrise des procédures d'établissement d'acte de naissance, pourtant, ces derniers ont un grand rôle à jouer en matière d'enregistrement des faits d'état civil afin d'améliorer le faible taux d'enregistrement des naissances constaté dans leurs contrées. Toute chose qui, de manière évidente influence le taux d'enregistrement des naissances. De plus, c'est dans la perspective d'éradiquer ce phénomène (*l'inrence des procédures*), qu'il a été jugé utile de recycler ces acteurs. Aussi, faudrait-il noter que la mise en place du mécanisme imposait tout naturellement que des responsables désignés à cette fin soient outillés sur les fondamentaux en matière d'état civil au Cameroun parmi lesquels la connaissance des procédures d'établissement d'acte de naissance. C'est fort de cette logique que l'équipe APROSPEN, après la mise en place dudit mécanisme, s'est proposé à renforcer les capacités des acteurs opérationnels de cette activité communautaire pour venir à bout de ce déficit d'information.

Cette activité formation a été réalisée par les staffs APROSPEN des différents sous base (Meiganga, Djohong et Ngaoui), sous la supervision technique des Staffs du DRC (1 staff par base) et avait pour cibles les membres des CLP et les Leaders communautaires (10 bénéficiaires par localité). Au terme de la mise en œuvre, 98 participants ont été renforcés sur les procédures d'enregistrement des naissances dans les 10 localités d'interventions.

Tableau 36: Répartition des personnes touchées par localité, sexe et statut migratoire

No	LOCALITES	HR	FR	TR	HH	FH	TH	TOTAL
1	DJALLO	2	0	2	5	3	8	10
2	ROBLIN	1	1	2	4	2	6	8
3	MBONDO	2	1	3	4	3	7	10
4	NDONGUE	2	1	3	4	3	7	10
5	NAZARETH	2	2	4	5	1	6	10
6	DJAORO-MONE	2	2	4	5	1	6	10
7	YAMBA	2	1	3	5	2	7	10
8	ALHAMDOU	1	1	2	7	1	8	10
9	NGOLO	1	1	2	6	2	8	10
10	DIEL	1	2	3	5	2	7	10
TOTAL		16	12	28	50	20	70	98



Photo 10 et 11: Illustration session de recyclage et formation des membres CLP et leaders communautaires

2.2. Suivi de la mise en œuvre, difficultés rencontrées et enseignements tirés

Globalement, la mise en œuvre des activités ont permis l'obtention des résultats satisfaisant en dépit de quelques difficultés relevées. Ces difficultés ont conduit à l'identification quelques points d'apprentissage susceptibles d'améliorer la mise en œuvre et la durabilité des interventions.

2.2.1. Suivi de la mise en œuvre

Pour assurer la mise en œuvre efficace des interventions planifiées ayant conduit aux résultats ci-dessus décrits, APROSPEN du projet a mis en place un dispositif de suivi des activités. Le dispositif de suivi ainsi mis en place se décline en :

- **Réunions de suivi interne des activités** : Il s'est ici des réunions de suivi au sein de l'équipe de mise en œuvre au niveau terrain et avec la coordination d'APROSPEN dans la cadre de la coordination de ses activités. Au niveau terrain, un total 08 réunions de coordination opérationnelle ont été organisées à raison d'une réunion par semaine initialement planifiée. Au niveau stratégique, l'équipe de mise en œuvre a régulièrement participé aux réunions de coordinations des activités d'APROSPEN à l'effet de rendre compte de la mise en œuvre des activités ainsi que des difficultés rencontrées.

- La tenue des réunions de suivi avec le DRC : Au-delà des échanges par communication électronique et téléphonique, des réunions de suivi ont été régulièrement avec DRC. Ces réunions organisées en alternance entre le bureau DRC et APROSPEN ont servi d'un cadre de suivi, d'échanges sur les enjeux majeurs et difficultés liées à la mise en œuvre des activités. Au total,

- **La participation aux ateliers de renforcement des capacités des staffs du projet** : En sus des réunions de suivi de la mise en œuvre des activités, des séminaires et ateliers de formation ont été organisés par DRC. Ces ateliers et séminaires ont pour objectifs dans l'ensemble renforcer les capacités d'intervention de staffs des partenaires notamment APROSPEN. Au total, 08 séminaires et ateliers organisés par DRC et ses partenaires dans le cadre du projet SOLID ont vu la participation et aux renforcement des capacités du staff d'APROSPEN. Il s'est agi de (i) l'atelier de formation des partenaires SOLID sur la « Gouvernance » du 04 au 08 Septembre 2023 à Garoua Boulai, de (ii) l'atelier de formation des OSC sur les « Aspects de la protection, CHS, CoC » du 18 au 22 Septembre 2023, de (iii) l'atelier de formation/renforcement des capacités des staffs DRC et staffs partenaire (APROSPEN et AMS) sur les outils de collecte et d'analyse de données P21 du 16 au 20 octobre 2023 à Loumar Hôtel de Meiganga, (iv) la participation à l'atelier de formation des OSC et MINAS sur la gestion des cas de protection du 31 au 03 Octobre 2023 à Garoua Boulai dans la salle de réunion du DRC, de (v) l'atelier de présentation des activités réalisées, difficultés rencontrées et perspective des OSC partenaire SOLID tenu le 16 Octobre 2023 dans les locaux de DRC Meiganga, (vi) la participation à l'atelier de formation sur les Premiers secours psychologiques – santé mentale et situation de crise (PSP) du 19 au 20 décembre 2023 à Loumar Hôtel de Meiganga, la (vii) participation à l'atelier de plaidoyer pour la redynamisation du mécanisme communautaire d'enregistrement des naissances tenu le 10 Octobre 2023 dans le cadre de la coopération Cameroun-UNICEF, en sa composante protection de l'enfance et enfin la (viii) participation à l'atelier de renforcement des capacités des Sectorielles et des acteurs Humanitaires du Département du Mbéré du 19 au 20 Octobre 2023 organisé par le Bureau National de l'Etat Civile (BUNEC) en partenariat avec le Norwegian Refugee Council (NRC).

2.2.2. Difficultés rencontrées et solutions proposés

Bien que satisfaisants, les résultats découlant de la mise en œuvre des activités 2023 n'ont pas été obtenus sans difficultés. En effet, plusieurs difficultés ont été rencontrées et influé la mise en œuvre des activités. Cependant, dans l'optique d'une gestion axée sur les résultats,

des solutions alternatives ont été identifiées et mises en œuvre lesquelles ont permis d'avancer vers l'obtention de ces résultats.

Tableau 37: Récapitulatif des difficultés rencontrées et solutions apportées

Difficultés rencontrées	Solutions alternatives proposées
Sous-évaluation des besoins en personnel compte tenu de la longue distance de Gbatoua par rapport aux autres localités de la commune de Meiganga	Réajustement du staff et relocalisation du MEAL pour couvrir la zone de Gbatoua et ses villages satellites.
Omission dans le déploiement sur Kobocollect de certains cas de protection identifié en début octobre avant la mise à jour de la plateforme kobocollect	L'organisation des séances de rattrapage dans le remplissage et le déploiement des informations sur les cas identifiés dans kobocollect
Transport des kits dans certaines localités ne pas évidente à moto (Yamba, Djaoro-Mone, Yarnbang Gbatoua, Fell, Lamou, Damissa,	L'expédition progressive des kits ont permis d'apurer la mise à disposition des appuis aux bénéficiaires dans ces localités concernées
Absence d'identification des cas de protection dans certaines localités dû à la distance pour les superviseurs et aussi à la non maîtrise des procédures d'identification des cas de protection par certains leaders communautaires/CLP	
La non maîtrise des procédures de référencement des cas de protection auprès des partenaires (sectoriel et organisation)	
Difficulté de compréhension pour un renseignement adéquat de certaines formulaires de gestion des cas de protection	Renforcement de capacité des équipes programmes

2.2.3. Leçons apprises et principales recommandations

Tableau 38: Synthèse des leçons apprises et principaux recommandations

Leçons apprises	Recommandations
Le déploiement efficace des activités dépend essentiellement des besoins en personnel (effectif). Au regard du volume d'activités et des localités, un besoin en staff- supplémentaires est essentiel pour améliorer l'efficacité des intervention	Recruter un project manager pour désengorger les responsabilités aux MEAL et un superviseur supplémentaire qui sera basé à Gbatoua afin de couvrir les 5 localités de la zone (bondou, Ndongué, Fell, Kombo-laka, Gbtoua)
	Fournir aux équipes des power bank pour conserver des sources d'énergies pendant les périodes de collectes des données et les activités quotidiennes Se déplacer sur le terrain avec les formulaires fiches physiques
L'insuffisance et l'irrégularité des sources d'énergie dans les zones d'intervention est un facteur limitant et entraîne des retards	Prévoir une voiture pour la distribution des kits lors des prochaines échéances
	Attribuer à chaque superviseur ses localités d'intervention par axe afin de

dans les collectes des données et l'enregistrement des cas de protection	couvrir toute les localités et d'équilibrer les assistances (API, SNF, Gestion des cas)
	Renforcement de capacité des équipes programme

2.3. Cadre logique à jour

Chaines des résultats	Indicateurs	Sources de verification.	Hypothèses
OG: Renforcer l'accès aux droits et le bien-être socioéconomique des réfugiés, des personnes déplacées/retournées et des communautés dans les zones frontalières du Cameroun et de la République Centrafricaine (RCA)			
OS3: Le respect des droits des populations affectées par les situations de déplacements entre le Cameroun et la RCA est amélioré	3.2. Nombre d'Organisations de la Société Civile (OSC) dont les capacités ont été renforcées par le projet mettant en œuvre des initiatives en faveur des réfugiés et des retournés	Rapport d'activités	-Déplacements entre les deux pays - Aucune autre crise additionnelle majeure (naturelle ou créée par l'homme) ne survient sur la période de référence
R1.1. L'environnement protecteur est renforcé dans l'identification et la réponse aux besoins spécifiques des victimes de violations de droits (Cameroun et RCA)	1.1.1 Pourcentage de conflits enregistrés et suivis par l'OSC ayant abouti à une résolution à l'amiable.	Rapport d'activités Fiche de gestion pacifique des conflits par les Leaders communautaires	Disponibilité et implication effective des acteurs de protection, santé mentale et LTP aux différents niveaux (département, commune, communauté) Confiance des populations dans les acteurs locaux en charge des identifications/référencements de cas
	1.1.2. Nombre de personnes victimes de violations de droits recevant les appuis directs des OSC et référées vers un service de protection effectivement prises en charge (désagréé par sexe, âge et statut) avec l'appui du projet	- BDD d'appui direct de protection (API, SNF et Gestion des cas) - BDD de références des cas de de protection	
	1.1.3 Nombre de personnes formés et sensibilisées sur les mécanismes communautaires d'enregistrement des faits d'état civil	Rapport de formation et Sensibilisation Liste des participants Pré et post test	
R2.2. Les ressources locales de prévention et	2.2.1. Nombre d'initiatives communautaires visant à renforcer la cohésion	Rapports d'activités	- Participation effective des populations aux activités visant à renforcer la cohésion sociale

gestion pacifique de conflits et la cohésion sociale entre les communautés hôtes et réfugiées/ retournées sont renforcées (Cameroun et RCA)	sociale mises en œuvre par les OSC		
	2.2.2. Nombre de réfugiés/retournés ayant participé à la conception/réalisation des initiatives communautaires de prévention et de gestion des conflits (désagrégé par sexe)	Rapports d'activités, Fiches de participation	
	2.2.3. Nombre d'acteurs communautaires formés et informés par l'intervention financée par l'UE avec des connaissances et/ou des compétences accrues sur la prévention des conflits et la médiation pacifique des conflits (désagrégé par statut, sexe)	Rapports de formations, Listes de présences, Pré et post test	

VI. Appui à la sensibilisation des populations et la gestion des plaintes dans le cadre de la mise en œuvre de l'interconnexion du Réseau Interconnecté Sud au Réseau Interconnecté Nord

INTRODUCTION

Le Consortium des organisations APROSPEN (Action pour la Promotion de la Santé, la Production et l'Environnement) et AJVN (Association des Jeunes Volontaires de Ngaoundéré) a été recruté par la Société nationale d'électricité du Cameroun (SONATREL) pour l'accompagnement de l'Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux Électriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT) dans la sensibilisation des populations et la gestion des plaintes dans le cadre de la mise en œuvre de l'interconnexion du Réseau Interconnecté Sud au Réseau Interconnecté Nord (RIS-RIN), Composante 1 dans la Région de l'Adamaoua.

I.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT) mis en place par la SONATREL et financé par les fonds IDA de la Banque mondiale constitue une opportunité pour de nombreuses localités du Cameroun notamment celles de la Région de l'Adamaoua. Le projet a prévu la construction d'une ligne de transport de 225 KV longue de 524 km depuis la Centrale de Nachtigal jusqu'à Wouro-Soua (Ngaoundéré 3ème). Il est prévu 04 nouveaux postes de transformation 225 KV dans les localités de Ntui, Yoko, Tibati et Wouro-Soua. Cinq communes de la Région de l'Adamaoua sont concernées par le projet, il s'agit des communes de Ngaoundéré 2ème, Ngaoundéré 3ème, Martap, Ngaoundal et Tibati.

Dans la Région de l'Adamaoua en général, l'accès à l'électricité reste un besoin crucial pour les ménages notamment en zone rurale comme dans plusieurs parties du pays. Les populations manifestent de ce fait un grand intérêt à la réalisation du PIRECT qui suscite beaucoup d'espoir. Au-delà du volet positif non négligeable, la réalisation des travaux de construction de la ligne Haute Tension d'interconnexion RIS-RIN et des postes de transformation va entraîner le déplacement des personnes impactées. Une délocalisation non maîtrisée des concernées pourrait être source de plaintes relatives à leur réinstallation. Cette situation pourrait s'aggraver avec l'afflux des personnes et de la main d'œuvre dans les localités du corridor pouvant s'accompagner des comportements à risques et des abus qui vont exacerber les Violences Basées sur le Genre (VBG), notamment l'Exploitation et Abus Sexuel (EAS) y compris le harcèlement sexuel et les Violences Contre les Enfants (VCE). Cela s'accompagne de lourdes conséquences notamment les risques de stigmatisation et la marginalisation sociale des survivant (e)s, le risque de propagation des maladies sexuellement transmissibles, le risque de développement des fistules obstétricales, les cas de ruptures du cursus scolaire, les déviances liées à l'adoption des valeurs socioculturelles autres que celles partagées au sein de la communauté, l'absence de suivi et de prise en charge des survivant (e)s et l'impunité par défaut des poursuites judiciaires et des sanctions pénales.

Conscient de cette situation, le PIRECT a anticipé la survenance des conflits et leurs conséquences, par la mise en place d'un Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) et des ressources à travers un cadre organisationnel pour enregistrer et traiter toutes les plaintes relatives aux activités du projet, ses résultats ou ses impacts. Ce mécanisme a pour ambition de servir de point d'ancrage entre les entreprises adjudicataires et les communautés affectées pour assurer le traitement et la gestion des plaintes et doléances. Pour l'opérationnalité, l'ONG APROSPEN-AJVN ayant une parfaite connaissance des localités

cibles du projet s'est vu confier la responsabilité d'assurer la mise en œuvre des actions de sensibilisation et de gestion des plaintes et des doléances.

Il était question pour l'organisation locale APROSPEN-AJVN d'informer et sensibiliser les Personnes Affectées ainsi que le personnel des chantiers en utilisant tous les canaux appropriés de communication, y compris en langues locales, sur le projet, le MGP (procédure, point de dépôt et délai de traitement des plaintes) et le contenu du code de bonne conduite. Le personnel de l'ONG était également chargé de collecter, enregistrer et transférer à l'Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion des Réseaux électriques du Cameroun et du Tchad, toutes les plaintes reçues de toutes les parties prenantes, y compris les plaintes relatives aux Violences Contre les Enfants (VCE), d'Exploitation et Abus Sexuel (EAS) et de Violences Basées sur le Genre (VBG) et Harcèlement Sexuel (HS) en s'assurant de la confidentialité de la survivante et de l'auteur, assurer le suivi de leur traitement et en informer les plaignants. Pour parvenir à l'enregistrement de toutes les plaintes relatives aux activités du PIRECT, les points focaux étaient chargés d'appuyer les populations dans la formulation et rédaction le cas échéant.

Ce dispositif dynamique, n'avait pas la prétention d'éliminer toutes les plaintes pouvant survenir au sein des communautés, mais de permettre d'atténuer les risques de survenance des conflits et offrir un point d'accès aux individus, communautés voire entreprises pour recevoir et traiter leurs plaintes. Il était également question à travers le MGP de veiller à la protection des intérêts des populations à l'effet de prévenir les violences et leurs conséquences sociales. Le présent rapport annuel de l'ONG vise à présenter les activités mise en œuvre durant les 12 premiers mois par l'ensemble des personnels mobilisés.

I.2. BUT DU RAPPORT ANNUEL

Le présent rapport annuel qui est le premier soumis par le consortium APROSPEN-AJVN a pour but de décliner le niveau de réalisation à date de la mission, l'approche méthodologique adoptée pour la réalisation de la mission, les ressources humaines mobilisées pour la cause, les outils de collecte des données nécessaires à l'accomplissement de la mission, les activités menées, les résultats obtenus, les cibles, les acteurs impliqués ainsi que les zones ciblées. Il expose l'agenda de la mission de l'ONG, ainsi que son rôle et ses obligations, y compris les obstacles rencontrés et les enseignements tirés. Il permet tout de même de relever les résultats, les rapports attendus et les données contractuelles de la mission.

I.3. RESULTATS ATTENDUS SUR L'ANNEE 1

Les résultats attendus de la mission de l'ONG durant les 12 premiers mois étaient :

- 18 points focaux, parmi lesquels au moins 50% de femmes, sont identifiés et formés sur le mécanisme de gestion des plaintes.
- Toutes les parties prenantes sont informées sur le projet et les modalités de gestion des plaintes y relatives, ainsi que sur la suite des activités.
- Toutes les populations des zones de projet, y compris des associations des femmes et des filles adolescentes sensibilisées, de façon satisfaisante (en s'assurant que chaque groupe à risque soit consulté séparément et informé des voies d'orientation et des services de prise en charge en cas de VCE et VBG/EAS/HS), sur les risques de VCE VBG associés aux travaux de construction des infrastructures et à l'afflux de la main d'œuvre et sur la nécessité d'un changement de comportement à l'égard des VCE et VBG.
- Toutes les populations affectées se trouvant dans le besoin, sont accompagnées dans la rédaction de leurs des plaintes.
- Toutes les plaintes relatives au projet reçues de toutes les parties prenantes sont enregistrées puis transmises à la Cellule de Gestion des Plaintes, et ceci dans les 48 heures maximums, pour les plaintes liées aux VCE et VBG/EAS/HS, dans le respect des exigences de confidentialité et de sécurité des survivant(e)s de VCE et VBG et de

leurs auteurs, et un dispositif permettant de vérifier la traçabilité de leur traitement est disponible.

Toutes les survivant(e)s de VCE et VBG/EAS/HS sont immédiatement (dans les 48 heures maximum suivant la plainte) orientées vers les structures adéquates et fonctionnelles, en vue de leur prise en charge psychosociale, médicale et judiciaire, selon le cas.

I.4. RAPPORTS ATTENDUS DE L'ANNEE 1

Plusieurs rapports étaient attendus dans le cadre de la mission de l'ONG notamment :

- Un rapport de démarrage détaillant les activités, avec un chronogramme des activités.
- 03 rapports trimestriels (trimestriel N°1, trimestriel N°2 et trimestriel N°3) donnant la synthèse des activités menées et les résultats obtenus par rapport aux indicateurs mis en place, dans les 7 jours qui suivent la fin du mois.
- Un rapport annuel provisoire des 12 premiers mois remis au Client, au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la fin de ladite phase.
- Un rapport définitif de la mission après intégration des commentaires du Client, déposé en cinq (5) exemplaires papiers et sous forme électronique sur clé USB (en fichiers Word et PDF), sept (07) jours après la réception des commentaires par le prestataire.

I.5. DONNEES CONTRACTUELLES

Tableau 1 : Informations sur le contrat du consultant recruté pour la mise en œuvre du projet

Demandeur :	Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL)
Nom du projet :	Projet d'Interconnexion des Réseaux Électriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT)
Bailleurs de fonds :	Banque Mondiale
Pays :	République du Cameroun
Crédit No :	6689-CM
Titre de l'action :	Mise en œuvre de l'interconnexion du Réseau Interconnecté Sud au Réseau Interconnecté Nord (RIS-RIN), Composante 1
Consultant :	Groupement APROSPEN-AJVN
Ordre de service No :	012/OSD/SONATREL/PIRECT/SPM/2023
Contrat No :	005/C/SONATREL/PIRECT/SPM/CSPM/2023 du 01/06/2023
Date d'effet :	05/06/2023
Zone d'intervention :	Région de l'Adamaoua 1
Cibles :	5 communes et 63 localités impactées
Durée :	12 Mois

II. OBJECTIFS

Le projet se décline en objectif principal et des objectifs spécifiques de la mission :

II.1. OBJECTIF PRINCIPAL

L'objectif principal de la mission était d'assurer au niveau local, la sensibilisation sur le projet, la sensibilisation sur le mécanisme de gestion des plaintes, la collecte des plaintes relatives aux activités du projet, les opérations de prévention et d'atténuation des risques de VBG,EAS,HS,VCE et de soutien aux survivant(e)s de telles violences à travers le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) mis en place dans la région de l'Adamaoua.

II.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

De façon spécifique, la mission visait à :

- Identifier et former 18 points focaux ;
- Former et sensibiliser le personnel des chantiers, des entreprises chargées d'exécuter les travaux sur le code de bonne conduite et les modalités de traitement des plaintes relatives aux VCE, VBG, EAS, HS ;

- Informer et sensibiliser les populations en utilisant tous les canaux appropriés de communication, à l'instar des dépliants, des affiches, des boîtes à images, des radios communautaires en langues locales sur le projet, le MGP (procédure, point de dépôt et délai de traitement des plaintes) et le contenu du code de bonne conduite ;
- Collecter, enregistrer et transférer à la cellule de gestion des plaintes, toutes les plaintes reçues de toutes les parties prenantes, y compris les plaintes relatives aux VCE et VBG, EAS, HS en s'assurant de la confidentialité de la survivante et de l'auteur, assurer le suivi de leur traitement et en informer les plaignants ;
- Accompagner les populations dans l'élaboration des plaintes, appui dans la formulation, rédaction le cas échéant ;
- Informer les chefs de village du calendrier de la tenue des activités de sensibilisation communautaire liées à la gestion des plaintes dans les zones du projet et prendre part ;
- Organiser à travers les points focaux, des activités de sensibilisation, de plaidoyer et de communication pour le changement de comportement à l'égard des VCE et VBG, avec un focus sur les risques associés aux travaux de construction des infrastructures et à l'afflux de la main d'œuvre ;
- Assurer l'orientation des survivant(e)s de VCE et VBG vers les services de référencement psychosociaux, les structures médicales ou les services judiciaires dûment identifiés et, ou avec lesquelles des protocoles de collaboration seront conclus, selon le cas, en vue d'une prise en charge immédiate. Cela se réalisera à travers les Points Focaux (PF) des structures de prise en charge psychosociale, médicale ou judiciaire susmentionnées, et dans le respect des exigences de confidentialité et de sécurité des survivants ;
- S'assurer du bon fonctionnement des services de référencement, à travers des contrôles pour s'enquérir de la qualité des services rendus ;
- Suivre de manière périodique les activités des points focaux.

III. RAPPEL DE LA PLANIFICATION ANNUELLE DES ACTIVITÉS

Pour une bonne exécution de la mission, les activités de la mission du consortium ont été planifiées sur une période de 12 mois comme le prévoit le contrat.

Ci-dessous la planification des activités de la première année :

Tableau 2 : Chronogramme des activités de l'année 1

Année 1															
Objectifs spécifiques	Activités	Tâches	Trimestre 1			Trimestre 2			Trimestre 3			Trimestre 4			Responsable
			Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	
Assurer la mise en place du projet pour en place les	Réunion d'harmonisation des approches d'intervention du projet entre l'équipe du projet et le consortium	Elaboration d'un TDR													Chef de mission
		Organisation de la réunion													Coordonnateur
	Achat de téléphones et	Préparation du DAO et publication													Coordonnateur

	matériels roulant (1 Pick-up 4x4 et 2 motos Yamaha 100)																
	Prise de contact avec les services déconcentrés et Communes	Circulaire du projet et Note d'information sur le projet															Chef de mission
	Introduction des superviseurs et points focaux auprès des communes d'intervention	Elaboration des notes d'introduction															Chef de mission
	Achat de 22 smartphones, 05 Baffles, 05 clés USB, 02 vidéos projecteurs, 02 mégaphones et EPI	Acquisition et mise à disposition des matériels de communication															Coordonnateur
Renforcer la prévention des violences dans les zones d'intervention des travaux de construction	Identifier et former 18 point focaux (11 femmes, 7 hommes) (5 jours)	Elaboration et publication des appels à candidature															Coordonnateur
		Elaboration d'une grille d'évaluation et tenue de commission de recrutement															Coordonnateur
		Elaboration d'un TDR sur le renforcement des capacités des acteurs sur les notions et le															EVBG

des ouvrages envisagés à travers les sensibilisations et les formations.		mode de gestion des cas de VBG, VCE, EAS, HS														
		Organisation d'un atelier de renforcement des capacités sur les notions et le mode de gestion des cas de VBG, VCE, EAS, HS (5 jours)														EVBG
		Elaboration et signature des documents contractuels (Contrat, codes de bonne conduite)														EVBG
	Former et sensibiliser les personnels des entreprises chargées des travaux sur le code de conduite et le traitement des plaintes relatives aux VCE, VBG, EAS, HS (2 jours)	Elaboration d'un TDR et préparation des outils														Superviseurs
		Identification d'un point focal VBG dans les entreprises														Chef de mission
		Organisation de la session de formation dans les chantiers														Superviseurs
	Organiser à travers les points focaux, des activités de sensibilisation, de plaidoyer et de	Conception et production des outils de sensibilisation (dépliants, affiches, brochures, panneaux, guides, boîte à image, etc.)														Chef de mission

	communication pour le changement de comportement à l'égard des VCE et VBG, avec un focus sur les risques associés aux travaux de construction des infrastructures et à l'afflux de la main d'œuvre. (1/mois)	Cartographie des espaces de communication et de sensibilisation communautaire															Chef de mission
		Campagne d'affichage des supports de sensibilisation et de communication dans les localités du projet par les points focaux															Superviseurs
		Organisation des sessions de sensibilisation et de plaidoyer															Superviseurs
Assurer la collecte et la transmission des plaintes	Informers et sensibiliser les populations en utilisant tous les canaux appropriés de communication, à l'instar des dépliants, des affiches, des boîtes à images, des radios communautaires en langues locales, sur le projet, le MGP	Elaboration d'un TDR															Chef de mission
		Elaboration d'une stratégie de communication															Chef de mission
		Préparation d'un guide de sensibilisation															Chef de mission
		Organisation de la campagne de sensibilisation à travers les médias et les réunions grands publics															Chef de mission
	Collecter, enregistrer	Conception des outils de															EVBG

et transférer à la cellule de gestion des plaintes, toutes les plaintes reçues de toutes les parties prenantes, y compris les plaintes relatives aux VCE et VBG/EAS/HS en s'assurant de la confidentialité de la survivante et de l'auteur, assurer le suivi de leur traitement et en informer les plaignants	collecte et registre d'enregistrement (cahier) des plaintes, bordereau de transmission, Fiche de référencement et contre référence, fiche de consentement, fiche de doléance																
	Réunion d'appréciation des outils conçus avec les parties prenantes																EVBG
	Renforcement des capacités du personnel sur le mécanisme de gestion de plainte																EVBG
	Collecte, enregistrement et transfert des plaintes à la cellule de gestion																Superviseurs
	Suivi des cas																EVBG
	Accompagner les populations dans l'élaboration des plaintes (appui dans la formulation/rédaction), le cas échéant																PF
Informer les chefs de village	Elaboration des notes d'information																Chef de

	du calendrier des activités de sensibilisation communautaire liées à la gestion des plaintes dans les zones du projet et y prendre part	Informer les chefs de village des activités de sensibilisation communautaire liées à la gestion des plaintes dans les zones du projet et y prendre part														mission
																PF
Assurer les des opérations de soutien aux victimes de VCE et VBG/EAS/HS à travers les référencements aux services médicaux, psychosociaux et judiciaires en utilisant une approche centrée sur la victime ;	Assurer l'orientation des survivant(e)s de VCE et VBG vers les services de référence psychosociaux, les structures médicales ou les services judiciaires dûment identifiés et/ou avec lesquelles des protocoles de collaboration seront conclus, selon le cas, en vue d'une prise en charge immédiate. Ceci se	Identification et évaluation des services de référencement disponible dans les zones d'intervention														EVBG
		Préparation et signature des protocoles d'accord avec les services identifiés														EVBG
		Analyse et catégorisation des types de plaintes														UGP
		Orientation des survivant(e)s vers les services compétents														EVBG
		Suivi des cas														EVBG

		par les superviseurs															
Renforcer le monitoring des activités	Superviser les activités du projet dans toutes les localités impactées, renforcer les capacités techniques du personnel et évaluer le niveau de mise en œuvre	Réunions de renforcement de capacité de terrain															Coordonnateur
		Réunion de coordination des activités															Chef de mission
		Réunions de coordination départementale															Superviseurs
		Suivi des activités dans les sites															PF

IV. ACTIVITES REALISEES AU COURS DE L'ANNEE 1

Plusieurs activités ont été réalisées par le personnel de l'ONG déployé dans les deux départements couverts par le PIRECT (Djérem et Vina), cinq communes impactées (Ngaoundal, Tibati, Martap, Ngaoundéré 2ième et Ngaoundéré 3ième) et 63 localités traversées par le corridor de la Région de l'Adamaoua. Celles-ci se divisent en phase préparatoire et phase d'exécution de la mission.

IV.1. PHASE PREPARATOIRE

Il s'agit ici des activités qui ont permis une harmonisation de la démarche opérationnelle avec l'Unité de gestion du PIRECT en vue de la mise en place du projet.

IV.1.1. Atelier d'harmonisation de la compréhension de la mission et planification

IV.1.1.1. Description de l'activité

Au lendemain de la signature du contrat, une réunion technique a été organisée par l'UGP du PIRECT à l'effet d'échanger avec le consortium sur la compréhension de la mission et le niveau de préparation pour le lancement effectif des activités. Cette réunion a mobilisé l'équipe de l'UGP du PIRECT composée des experts Sauvegarde Environnementale, sauvegarde Sociale, VBG et Biodiversité et l'équipe du consortium composée du coordonnateur APROSPEN et de l'assistante au projet. Au cours de cette réunion, les experts ont présenté le contenu de la mission du consortium tout en apportant des clarifications sur les zones d'ombres relevées par le consortium. A l'occasion cette rencontre, l'opportunité a été donnée au consortium de présenter l'état d'avancement dans la préparation administrative, logistique et technique en vue d'un lancement effectif des activités de mise en œuvre. L'enregistrement du contrat, la sélection du personnel de mise en œuvre, le renforcement des capacités du personnel recruté, l'élaboration du plan d'intervention et les stratégies d'introduction des équipes auprès des autorités administratives et traditionnelles ont été les points saillants de cette réunion.

Au sortir des échanges, le PIRECT a formulé quelques recommandations à savoir :

- a) Organiser la cérémonie de lancement officiel des activités des ONG au plus tard en juillet 2023 ;
- b) Prévoir l'appropriation et la signature du code de conduite par tout le personnel du groupement ;
- c) Mettre le personnel à l'abri des risques en appliquant scrupuleusement les mesures de protection en matière d'Hygiène- Sécurité- Environnement ;
- d) Documenter les différentes phases de recrutement et de contractualisation du personnel.

IV.1.1.2. Cibles touchées

Les responsables du consortium contractualisé pour le projet.

IV.1.1.3. Résultats atteints

- Le contenu de la mission du consortium est maîtrisé par le consortium.
- L'état d'avancement dans la préparation administrative, logistique et technique a été présenté dans la perspective du lancement des activités.

IV.1.2. Recrutement du personnel clé et d'appui

IV.1.2.1. Recrutement du personnel clé

Le consortium pour mener à bien la mission a recruté un personnel technique. La composition de l'équipe technique avec les profils est la suivante :

Un(e) Expert en communication, Chef de Mission, diplômé en communication ou développement (BAC + 3) ayant au moins sept (07) ans d'expérience dont au moins cinq (5) comme communicateur, dans les projets du milieu urbain et rural ;

Un(e) Expert social VBG (Bac+3), diplômé en sciences sociales ou diplôme équivalent ayant une expérience professionnelle de cinq (5) ans au minimum dans l'exercice d'activités liées aux questions sociales de manière générale, et au moins 5 années dans les Violences Basées sur le Genre (VBG) en particulier. L'expert doit avoir de bonnes connaissances dans la collecte et l'analyse des données liées aux VBG selon le principe d'éthique et de sécurité de la BM, les stratégies de prévention et de réponse aux VBG.

Deux (02) Superviseurs des opérations de terrain, pour couvrir les deux départements, (Bac+3) diplômés en sciences sociales avec au moins trois (03) ans d'expérience dans la supervision des équipes et la coordination des activités de collecte de données sur le terrain.

Tableau 3 : Equipe technique

N°	Catégories professionnelles	Hommes	Femmes	Total
1	Responsable de la communication/ Chef de Mission	1	0	01
2	Expert VBG	0	01	1
3	Superviseurs des opérations de terrain	01	01	02
	Total	02	02	04

Le personnel clé se compose de 02 experts et 02 superviseurs recrutés.

IV.1.2.2. Recrutement des points focaux

Dans le cadre de la procédure de recrutement l'appel à candidature a été lancé respectant ainsi un processus transparent de recrutement au travers des structures locales retenues dans le PGES (Plan de gestion environnementale et sociale), au rang desquels :

- Les communes concernées par le projet ;
- Les chefferies traditionnelles des localités concernées par le PIRECT.

Tableau 4 : Points focaux du projet

N°	Titre du poste	Hommes	Femmes	Total
1	Points focaux communaux	03	02	05

2	Points focaux locaux	05	08	13
	Total	08	10	18

Le recrutement a consisté à retenir cinq (05) points focaux communaux pour les communes de Tibati, Ngaoundal, Martap, Ngaoundéré 3e et Ngaoundéré 2e, et treize (13) points focaux locaux dans les localités du projet pour besoin de service. Les points focaux communaux et locaux sont chargés de la réalisation des sensibilisations sur le MGP ainsi que la collecte et l'enregistrement des plaintes.

Tableau 5 : Personnels d'appui

N°	Titre du poste	Hommes	Femmes	Total
1	Chauffeur	01	0	01
2	Comptable	01	0	01
3	Suivi évaluation	01	0	01
	Total	03	0	03

Au vu des trois tableaux, nous relevons un effectif de 25 personnels recrutés pour le projet.

IV.1.2.3. Inclusion sociale

Le respect de l'approche inclusive pour un développement participatif dans le projet a encadré le processus. A date, 18 points focaux sont recrutés localement et avec plusieurs années de vie dans les localités concernées. Tous les employés sont camerounais et l'équipe ne compte aucun expatrié.

Tableau 6 : Inclusion sociale

N°	Localité	Hommes	Femmes	Total
1	Personnel recruté localement	10	10	20
2	Personnels venus d'ailleurs	02	02	04
	Total	12	12	24

IV.1.2.4. Approche genre du personnel clé

Tableau 7 : Approche genre

N°	Genre	Hommes	Femmes	Total
1	Poste de responsabilité	02	02	04
2	Points Focaux Communaux	03	02	05
	Total	05	04	09

Nous avons 13 femmes, preuve de la prise en compte de l'approche genre dans le processus.

Tableau 8 : Situation du personnel en ce qui concerne les contrats

N°	Personnels	Hommes	Femmes	Total
1	Personnel avec contrat	12	12	24
	Total			24

Nous observons que tout le personnel dispose d'un contrat signé avec le consultant.

Tableau 9 : Statistique du personnel ayant signé le code de bonnes de conduites

N°	Activités	Nombre de réunions	Participants	F	M
----	-----------	--------------------	--------------	---	---

1	Lecture et appropriation du CC	02	24	12	12
2	Signatures	02	24	12	12

L'ensemble du personnel recruté pour la mission a signé avec le consultant.

IV.1.3. La revue documentaire

IV.1.3.1. Description de l'activité

Après le recrutement du personnel, il était question de se documenter sur les objectifs de la mission. Plusieurs supports ont été exploités par l'équipe technique locale de mise en œuvre dans le but de renforcer les connaissances et la documentation y relatives. La méthodologie utilisée celle de la recherche documentaire. Les experts du PIRECT ont partagé un certain nombre de documents avec le personnel du projet. En complément, le personnel a effectué des recherches pour renforcer ses connaissances. Plusieurs documents ont ainsi été téléchargés, collectés et exploités par le personnel de mise en œuvre des activités du projet pour renforcer les connaissances au rang desquels :

- **Le Mécanisme de Gestion de Plaintes (MGP)** : qui renseigne sur les différents dispositifs que prévoit le projet en ce qui concerne la collecte et la résolution des plaintes des populations riveraines et parties prenantes du projet dans le but de prévenir et de réduire au maximum les risques et l'apparition des conflits.

- **Le Code de Conduite PIRECT** : qui définit les lignes directrices afin de définir les obligations de tous les employés du projet concernant la mise en œuvre des normes environnementales, sociales, hygiène et sécurité (ESHS) au travail. Il contribue aussi à prévenir, identifier et combattre les VBG/EHS/HS/VCE sur les chantiers et dans les communautés du projet.

- **Politiques opérationnelles (PO) de la Banque Mondiale déclenchées dans le cadre du PIRECT** : c'est un mécanisme permettant de traiter les problèmes environnementaux et sociaux dans la conception, la mise en œuvre et l'exploitation des projets de la BM. Elle fixe un cadre pour consulter les communautés et leur communiquer les informations.

- **La prise en charge holistique des violences basées sur le genre (PEC Holistique)** : elle consiste en une approche centrée sur les survivant(e)s. Elle va de la prise en charge sanitaire à la réinsertion socioéconomique des survivant(e)s.

- **Normes minimales et principes directeurs VBG** : elles sont constituées des principes de confidentialité, de non-discrimination, de sécurité, d'accès à des services multisectoriels de qualité, de respect des droits et des décisions des vivant(e)s.

- **Etat des lieux et cartographie des acteurs et services VBG** : ce document réalisé lors de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) permet d'appréhender et d'analyser l'état **actuel** des préoccupations et les besoins relatifs aux VBG dans la zone du projet afin de renforcer les stratégies de prise en charge.

- **Fiche de collecte VBG** : c'est un document qui permet de renseigner sur les informations confidentielles de la victime et l'auteur des VBG/EHS/HS/VCE.

IV.1.3.2. Cibles touchées

Le personnel clé du projet est la principale cible de cette activité. Ce sont le Chef de mission, l'Expert social et VBG, les deux superviseurs de la Vina et du Djérem.

IV.1.3.3. Résultats obtenus

Comme résultats, nous avons :

- Le personnel maîtrise le contenu des documents ;
- les documents sont classés par thématique ;
- Les documents sont collectés et disponibles.

IV.1.3.4. Tableau récapitulatif

Tableau 10 : Répartition des documents

N°	Type de document	Descriptif	Quantité
----	------------------	------------	----------

1	Principes directeurs de la Banque mondiale	Lignes directrices afin de prévenir les abus et conflits dans le projet	02
2	Gestion des plaintes	Mécanisme permettant de traiter les plaintes	02
3	Normes VBG/EHS/HS/VCE	Normes sur les VBG/EHS/HS/VCE	04

IV.1.3.5. Illustration

Nous proposons des illustrations de certains documents exploités

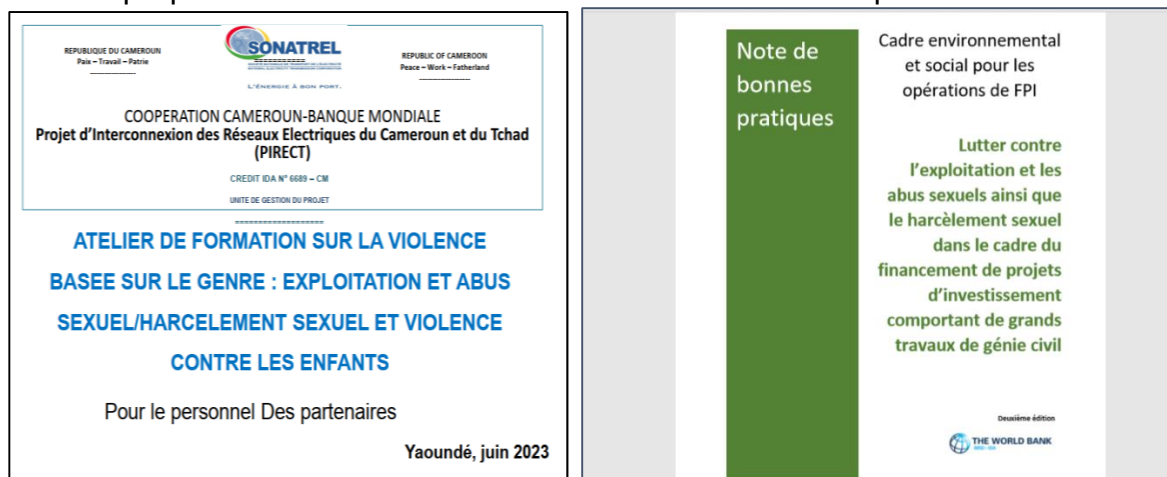


Figure 1 : Couverture de quelques documents exploités pour la revue documentaire

IV.1.4. Réunion d'harmonisation de la compréhension de la mission avec le personnel

IV.1.4.1. Description de l'activité

Dans l'optique d'harmoniser la compréhension de la mission dédiée au consortium dans le cadre de l'exécution du contrat signé avec la SONATREL, une réunion de travail a été organisée au siège d'APROSPEN à l'intention du personnel clé retenu à cet effet. Au cours de cette réunion tenue en date du 13 juin 2023, une présentation succincte a été faite sur la mission du PIRECT avec un accent particulier sur les risques d'occurrence de conflits et violences le long des axes d'intervention. Cette présentation préliminaire a permis d'aborder les détails de la mission du consultant notamment sur les volets prévention des conflits et des violences basées sur le Genre. Une harmonisation de la compréhension du mécanisme de gestion des plaintes et sur les notions de Violences Basées sur le Genre notamment les Violences Contre les Enfants (VCE) et les cas d'Exploitation et Abus Sexuels (EAS). Au cours des échanges l'équipe s'est appesantie sur les rôles et responsabilités de chaque membre de l'équipe mais aussi sur leur engagement en rapport avec le code de conduite soumis à la signature de chacun.

IV.1.4.2. Cibles touchées

Les membres du personnel clé recruté pour la mission.

IV.1.4.3. Résultats atteints

- Une bonne connaissance du projet et des objectifs de la mission.
- Une meilleure compréhension de la mission par le personnel clé.

IV.1.5. Réunion l'harmonisation de la compréhension du MGP et les stratégies de mise en œuvre du projet

IV.1.5.1. Description de l'activité

Une réunion entre les experts de l'UGP et l'équipe technique du projet s'est déroulée 14 juin 2023 dans les locaux d'APROSPEN en présence du coordonnateur du consortium. L'équipe de la SONATREL mobilisée se composait de l'Expert en sauvegarde

environnementale et l'Experte de sauvegardes sociales. L'assise a porté principalement sur la compréhension du Mécanisme de Gestion de Plaintes (MGP) et les stratégies de mise en œuvre dans le cadre des activités de sensibilisation et de gestion de plaintes dans l'Adamaoua. A l'entame des échanges, le coordonnateur a présenté aux experts le niveau d'avancement des activités menées depuis la réunion tenue avec l'UGP. Les experts à travers les jeux de questions et réponses ont clarifié les missions de l'organisation en matière de sensibilisation des populations et de gestion des plaintes relatives à la mise en œuvre du projet dans les différentes localités impactées. Au préalable, les experts ont rappelé les réalisations antérieures notamment celles liées au passage des commissions de constats et d'évaluations (CCE). Il a à cet effet souligné que le travail de l'ONG s'inscrit dans la continuité avec la particularité que l'organisation viendra améliorer le processus de collecte et de traitement des plaintes entamé à travers le Mécanisme Transitoire jusqu'ici utilisé. Le responsable a insisté sur la nécessité d'avoir une communication harmonisée à celle de précédents intervenants. A cet effet, des orientations ont été données sur les messages à véhiculer auprès des populations à savoir : « les biens fait du projet ; les impacts positifs du projet notamment l'électrification des ménages et la préservation des acquis ». Pour finir, les experts ont abordé les attitudes à observer par l'équipe de mise en œuvre sur le terrain et surtout la nécessité pour eux de s'imprégner des textes régissant la CCE (commission de constat et d'évaluation), le PAR (Plan d'Actions de Réinstallation) et tout autre document ayant servi de document d'orientation au cours des interventions antérieures. Les responsables ont insisté sur le fait que l'équipe doit éviter de privilégier la brèche des doléances pour se focaliser principalement sur les plaintes émanant des activités du Projet. Le rôle immédiat de l'équipe est d'aider le PIRECT à récupérer toutes les plaintes et à les traiter.

IV.1.5.2. Cibles touchées

Les cibles étaient les responsables du consortium contractualisé pour la mission.

IV.1.5.3. Résultats atteints

- La compréhension du Mécanisme de Gestion de Plaintes et les stratégies de mise en œuvre dans le cadre des activités de sensibilisation et de gestion de plaintes dans l'Adamaoua.

- La connaissance des biens fait du projet, les impacts positifs du projet notamment l'électrification des ménages et la préservation des acquis.

- L'équipe s'engage en rapport au code de bonne conduite.

IV.1.5.4. Illustration

La séance de travail a connu la présence des membres de l'équipe technique du projet.



Figure 2 : Participants à la réunion d'harmonisation à APROSPEN

IV.1.6. Structuration et organisation de l'ONG pour la réalisation de la mission

IV.1.6.1. Mobilisation des ressources humaine

Dans le cadre de la sélection des ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre du projet, nous relevons que, après le recrutement de l'équipe clé, constituée d'un Expert en communication et Chef de Mission, une Experte VBG chargée de la mise en œuvre des questions de Genre et des aspects VBG, de deux (02) superviseurs des opérations de terrain, chargés de la supervision des activités de sensibilisations et de collecte des plaintes sur le terrain. Un appel à candidature a été lancé portant recrutement de 18 points focaux communaux et locaux avec un quota de 60% de femmes, tous de niveau minimum Bac+2, âgés d'au moins 20 ans. Ces points focaux sont chargés de la réalisation des activités de sensibilisation, de collecte des plaintes sur le terrain et de transfert, permettant de contribuer efficacement à l'atteinte des résultats. (Confère appel à candidature en annexe pour les critères de sélection).

IV.1.6.2. Organisation logistique

Un espace de travail servant de bureau et une salle de réunion ont été mis à la disposition du staff recruté. De négociations ont également été conduites auprès de chacune des communes cibles à l'effet d'aménager un bureau au point focal communal. Par ailleurs, en attendant l'acquisition des matériels de transport prévu par le projet un véhicule pick-up pour accompagner les activités sur le terrain.

IV.1.6.3. Organigramme fonctionnel de mise en œuvre

Dans l'optique d'assurer une bonne coordination des activités au sein de l'équipe technique et des points focaux sur le terrain, un organigramme de fonctionnement a été élaboré par le consultant, pour que la collaboration entre les différents maillons de l'équipe soit saine et le feedback assuré par chacun selon un schéma de travail.

Les Points Focaux Locaux sont chargés de sensibiliser et collecter les plaintes des zones d'intervention enregistrées dans les registres des chefferies par les points focaux communautaires, 1 femme et 1 homme jouissant de la confiance des populations par localité, les transmettre aux communaux qui les acheminent auprès des superviseurs pour transmission au niveau du Chef de Mission et de l'Experte VBG, qui sont chargés de rendre compte à l'Unité de Gestion du PIRECT (UGP).

Nous présentons l'organigramme fonctionnel du personnel de l'ONG

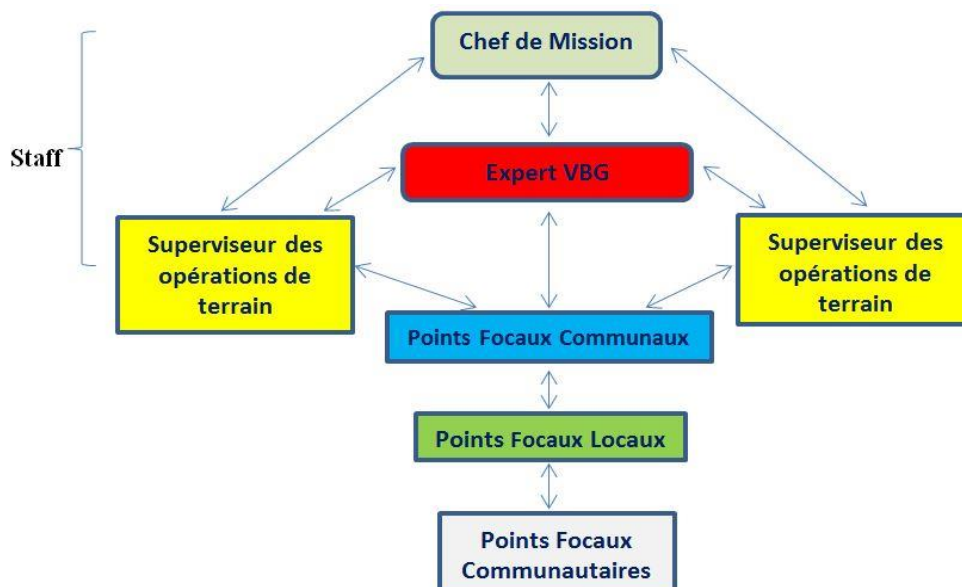


Figure 3 : Organigramme du personnel recruté pour le projet

IV.1.7. Elaboration de la stratégie de communication

IV.1.7.1. Description de l'activité

Dans l'optique de renforcer la sensibilisation des communautés bénéficiaires et la collecte des plaintes, l'équipe a élaboré une stratégie de sensibilisation pour réduire les

Violences Basées sur le Genre (VBG), des Violences Contre les Enfants (VCE), d'Exploitation et Abus Sexuel (EAS) et harcèlement sexuel (HS) au moment de la phase opérationnelle des travaux. Cette stratégie vise également à améliorer la collecte et le traitement des plaintes auprès des populations impactées par le projet. Elle prend en compte les cultures, les moments, les espaces, les canaux et les outils de communication pour mieux faire passer le message. La stratégie de communication précise la méthodologie de communication qui sera utilisée pour chaque situation et oriente l'équipe sur la manière de procéder sur le terrain. Le document élaboré a été partagé avec l'UGP pour appréciation, recadrage et validation.

IV.1.7.2. Résultat obtenu

Une stratégie de communication du projet est élaborée et tient compte des cibles.

IV.1.7.3. Tableau récapitulatif

Tableau 11 : Plan d'action de communication

Activités à réaliser	Objectifs de communication	Cibles	Outils de communication	Responsables	Période
Atelier de lancement	Améliorer l'information et la visibilité des partenaires autour des activités du projet auprès des cibles	Autorités administratives , autorités locales, média, sectoriels, entreprises, chefs traditionnels et représentants des communautés riveraines	Dossier de presse, dépliant, affiche de sensibilisation, badges, bloc note, chemises, polo, t-shirt, gilets, banderoles, roll up, ...	Coordonnateur -Chef de Mission -UGP	Juin 2023
Formation du personnel et des points focaux	Présenter les résultats et données issus de la mise en œuvre du projet sur l'année 1	Autorités administratives , autorités locales, média, sectoriels, entreprises, chefs traditionnels et représentants des communautés riveraines	Dossier de presse, résumé des résultats, outil de sensibilisation, support de communication, noll up, badges, gilets, polo, t-shirt, banderoles	Coordonnateur -Chef de Mission -UGP	Juin à Juillet 2023
Sensibilisation	Informar les entreprises, travailleurs et riverains sur le MGP ainsi que les VCE/VBG/EAS /HS	Autorités locales, sectoriels, entreprises, chefs traditionnels et communautés riveraines	Affiches de sensibilisation, code de conduite, gilets, supports de communication, badge, média, outils de sensibilisation, EPI, fiches de consentement, fiches	Coordonnateur -Chef de Mission - Responsable VBG	Juillet 2023 à Mai 2024

			d'identification des victimes, registres...		
Gestion des plaintes	Veiller à la bonne information sur les plaintes relatives aux CE/VBG/EAS/ HS enregistrés dans les communes	UGP, autorités administratives , autorités locales, autorités judiciaires, structures de prise en charge, entreprises, chefs traditionnels, leaders communautaires	Messages d'information, documents, mails, courriers, réseaux sociaux (groupe restreint et privé éventuellement)	-Chef de Mission - Responsab le VBG	Juillet 2023 à Mai 2024
Réunion et rencontres	Renforcer le niveau d'information sur la mise en œuvre du Projet	UGP, consortium, autorités administratives , autorités locales, autorités judiciaires, structures de prise en charge, entreprises, chefs traditionnels, leaders communautaires	Messages d'information, documents, mails, courriers, réseaux sociaux (groupe restreint et privé éventuellement)	-UGP - Consortium -Equipe du projet	Juillet 2023 à Mai 2024
Accompagnement des populations dans la formulation des plaintes	Sensibiliser les bénéficiaires plaignants sur la formulation exacte de leurs plaintes en relation avec la mise en œuvre du Projet	Chefs traditionnels, leaders communautaires, populations bénéficiaires, points focaux communaux et points focaux locaux	Affiches de sensibilisation, gilets, badges, outils de sensibilisation, EPI, fiches consentement, fiches d'identification des victimes, registre	-Chef de Mission - Responsab le VBG	Juillet 2023 à Mai 2024

IV.1.8. Conception des supports et outils de mise en œuvre des activités

IV.1.8.1. Conception et production des outils de sensibilisation

IV.1.8.1.1. Description de l'activité

Dans l'optique d'accompagner les communications et sensibilisations du projet, plusieurs outils devraient être conçus et produits par l'équipe du projet. Sur la base des objectifs et documents du projet, l'expert en communication a fait des propositions de

dépliants, affiches, brochures, panneaux, guides, boîtes à image, etc. L'aboutissement de cette activité requiert des observations du Responsable de la Communication de l'UGP sur ces supports de communication du projet. Le retard est lié à la procédure de recrutement de l'expert en communication engagée par la SONATREL pour conduire ce volet du PIRECT. Par la suite la banderole, le roll up ont été produits sur la base des modèles transmis par l'UGP pour nous guider dans ce travail. Pour les besoins d'identification des membres de l'équipe sur le terrain, des badges ont été produits et remis à chaque personnel. Après échanges avec l'Expert en communication, les drafts des documents et supports de communication ont été transmis le 15 novembre 2023 pour les commentaires éventuels de l'UGP.

IV.1.8.1.2. Cibles touchées

Les supports conçus ciblent premièrement l'UGP en vue des amendements et observations nécessaires à leurs finalisations, par la suite les populations impactées.

IV.1.8.1.3. Résultats obtenus

- La proposition de stratégie de communication soumise à l'UGP ;
- La proposition du dépliant de présentation du projet soumise à l'UGP ;
- Les propositions de banderoles et roll up validées par l'UGP ;
- Les 11 drafts de supports de sensibilisation soumis à l'UGP.

IV.1.8.1.4. Tableau récapitulatif

Tableau 12 : Conception des supports de communication

Supports	Quantité	Statut	Produit Oui/Non
Stratégie de communication	01	Attente de validation	Non
Dépliant de présentation	01	Attente de validation	Non
Banderoles	01	Validé	Oui
Roll up	01	Validé	Oui
Supports de sensibilisation	11	Attente de validation	Non
Badges du personnel	23	Validé	Oui
Total		38	

IV.1.8.1.5. Illustrations

Les images suivantes présentent les activités de sensibilisations sur le terrain.



Figure 4 : Propositions de supports de communication et sensibilisation conçus par l'ONG

IV.1.8.2. Outils de collecte de données

IV.1.8.2.1. Description de l'activité

Dans l'optique de permettre à tous les acteurs impliqués dans les activités d'information, de sensibilisation et de collecte des plaintes au sein des communautés affectées par le PIRECT de bien documenter le travail mené sur le terrain, le personnel clé du projet a conçu un certain nombre d'outils pour leur faciliter la tâche. Plusieurs outils de collecte de données ont été conçus dans le but de faciliter le travail. Nous avons dans ce registre élaboré des fiches de présence pour les activités du MGP ordinaires et MGP sensible VBG, conçu les fiches de collecte et de compilation des données de terrain, des modèles de rapport synthétique pour la compilation des données sur les activités de terrain des points focaux. Celles-ci ont été utilisées lors des descentes sur le terrain et devaient être bien renseignées en vue de permettre une bonne exploitation des données. L'opération était conduite le chef de mission avec la participation de l'experte sociale VBG ainsi que les superviseurs des opérations de terrain qui étaient chargés de veiller à la qualité de la mise en œuvre des activités dans les localités du projet.

IV.1.8.2.2. Cibles touchées

Les outils produits sont principalement destinés aux points focaux recrutés pour la mise en œuvre des activités du projet.

IV.1.8.2.3. Résultats obtenus

- Les outils de collecte de données sur le terrain sont conçus et mis à la disposition des points focaux pour mener les activités de terrain.
- Les points focaux locaux et communaux sont outillés sur l'utilisation des différents outils (fiches et matrices).

IV.1.8.2.3. Illustration



Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT)

FICHE DE PRESENCE VBG

Objet :

Lieu : Date :

N°	Noms et prénoms	Sexe	Tranche d'âge			PV		Profession	Nature de vulnérabilité	Ethnie	Contacts	Signature
			6 à 17 ans	18 à 59 ans	> 60 ans	Oui	Non					
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												

Figure 5: Fiche de présence de sensibilisation VBG



Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT)

MATRICE DE COLLECTE DE DONNEES HEBDOMADAIRE DU POINT FOCAL LOCAL

Nom du Point Focal :

Contacts :

Commune :

Zone de couverture :

Nom des localités/entreprise	Thèmes abordés	Dates	Nombre de participants	Hommes		Femmes		Total	
				<18	>18	<18	>18	H	F

MECANISME DE GESTION DE PLAINTES					
Nom des localités	Nombre de plaintes enregistrées	Types de plaintes	Nombre de plaintes résolues	Nombre de plaintes en cours de traitement	Observations

Figure 6: Matrice de collecte de données de points focaux sur le terrain

IV.2. PHASE DE DEPLOIEMENT SUR LE TERRAIN

Cette partie du rapport revient sur les activités menées sur le terrain dans le cadre de la mise en œuvre effective du projet par le personnel recruté. Le déploiement a débuté par l'introduction du personnel auprès des autorités administratives et municipales par les

experts de l'UGP. Par la suite, les ressources ont été mobilisées en vue de faciliter la reconnaissance des sites pour prendre connaissance des réalités de chaque localité où les activités seront menées. Les points focaux communaux, locaux ont été recrutés et les communautaires désignés par les chefs pour faciliter l'action au sein des villages touchés. Avant de dérouler les activités, le personnel a reçu plusieurs formations sur le MGP, les VCE/VBG/HS/EAS, la stratégie de sensibilisation et l'approche de réponse aux questions des populations.

IV.2.1. Introduction du personnel clés, information et plaidoyer auprès des autorités des deux départements du projet

IV.2.1.1. Description de l'activité

En ce qui concerne l'activité d'introduction du personnel, il était question pour l'équipe de rencontrer les autorités administratives, municipales, traditionnelles, judiciaires ainsi que les acteurs de prise en charge et de gestion des cas. La démarche entreprise était celle des appels téléphoniques, des courriers avancés de la SONATREL, la rencontre des autorités locales et responsables des services de prise en charge, les échanges et le partage de documents relatifs au projet PIRECT. Dans l'ensemble, il était question pour l'équipe d'aller à la rencontre des autorités locales et des responsables des services de prise en charge. Des échanges et des partages d'information ont été effectués avec ces derniers sur les activités du projet. Les documents relatifs à la mission de l'ONG locale ont été remis à toutes les personnes rencontrées. Le personnel de l'ONG a été introduit auprès des autorités qui officient dans les zones d'intervention du projet. L'opération a permis à l'équipe de disposer des messages portés des préfets et des sous-préfets pour faciliter le déploiement des équipes sur le terrain. L'équipe dans un premier temps s'est fait accompagner par les experts du PIRECT auprès des autorités préfectorales, des sous-préfets, des maires et des responsables des structures de prise en charge des VBG présents dans les communes et localités visitées.

IV.2.1.2. Cibles touchées

Plusieurs cibles ont été atteintes notamment les autorités administratives, municipales, les responsables et personnels des services de prise en charge.

IV.2.1.3. Résultats atteints

- Les messages portés des préfets et des sous-préfets sont délivrés pour faciliter le déploiement des équipes sur le terrain ;
- Les autorités administratives et municipales connaissent le projet et l'équipe technique ;
- Les responsables des structures de prise en charge ont été visités dans les localités et des informations préliminaires recueillies.

IV.2.1.4. Tableau récapitulatif

Tableau 13 : Détails des acteurs rencontrés pour l'introduction

N°	Cibles	Thèmes	Nombre de réunions d'informatio n	Nombre de personnes touchées		Total
				H	F	
Département du Djérem						
1	Autorités administratives	Présentation du projet et ses dispositifs	03	03	0	03
2	Autorités municipales	Présentation du projet et ses dispositifs	03	05	0	05
3	Autorités judiciaires / FMO	Présentation du projet et ses dispositifs	07	07	0	07

4	Sectoriels	Présentation du projet et ses dispositifs	04	08	0	08
5	Autorités traditionnelles	Présentation du projet et ses dispositifs	35	182	66	248
Total Djérem			52	205	66	271
Département de la Vina						
1	Autorités administratives	Présentation du projet et ses dispositifs	02	02	0	02
2	Autorités municipales	Présentation du projet et ses dispositifs	03	02	01	03
3	Autorités judiciaires / FMO	Présentation du projet et ses dispositifs	06	10	0	10
4	Sectoriels	Présentation du projet et ses dispositifs	08	11	05	16
5	Autorités traditionnelles	Présentation du projet et ses dispositifs	25	100	14	114
Total Vina			44	125	20	145
Total général information et plaidoyer			96	330	86	416

IV.2.1.5. Illustration

Le personnel de l'ONG locale a été introduit à la sous-préfecture de Ngaoundal.



Figure 7 : Photo de famille avec le sous-préfet de Ngaoundal après l'introduction

IV.2.2. Reconnaissance des sites d'intervention

IV.2.2.1. Description de l'activité

Une descente sur le terrain a été effectuée par l'équipe du projet et a permis de parcourir les différentes localités impactées dans les 05 communes (Martap, Ngaoundéré 2, Ngaoundéré 3, Ngaoundal et Tibati). Elle s'est faite par les descentes sur le terrain, les collectes de données et les vérifications des informations préalablement transmises par le PIRECT pour une mise à jour. Après la descente sur le terrain, nous constatons qu'il y a trois (03) localités non impactées par le projet dans le département de la Vina. Elles ne possèdent ni registre, ni accusé de réception. Ce qui nous ramène à 25 localités dans la vina au lieu de 28 localités. L'objectif de départ nous indiquait 63 localités. Mais au terme de cette descente sur le terrain, des ajustements ont été faits sur la liste des villages faisant passer leur nombre

de 63 localités au départ à 60 localités dans les deux départements du Djérem et de la Vina dans l'Adamaoua. En ce qui concerne le Djérem, les doublons de localités dans la commune de Tibati et 02 villages de la commune de Ngaoundal qui figuraient dans la liste de Tibati. Cela nous ramène à 29 localités dans la commune de Tibati et 06 localités dans Ngaoundal au lieu de 04 au départ. Ce qui fait 60 localités au lieu des 63 préalablement identifiées.

IV.2.2.2. Cibles touchées

Les chefs traditionnels et communautaires des localités étaient visés par cette activité.

IV.2.2.3. Résultats obtenus

- Trois (03) localités de plus impactées sur le terrain faisant passer les 60 localités concernées par la mission à 63 localités prises en compte.
- Des doublons de 02 localités constatés dans les communes de Tibati et de Ngaoundal, ce qui fait 29 localités à Tibati et 06 localités à Ngaoundal au lieu de 04 au départ.

IV.2.2.4. Tableaux récapitulatifs

La nouvelle liste des localités affectées par le projet a été élaborée par l'équipe technique sur la base des constats réalisés. (Confert liste des points focaux en annexe).

IV.2.2.5. Illustration

Le schéma suivant renseigne sur la nouvelle organisation des localités couvertes par l'ONG locale dans la région de l'Adamaoua.

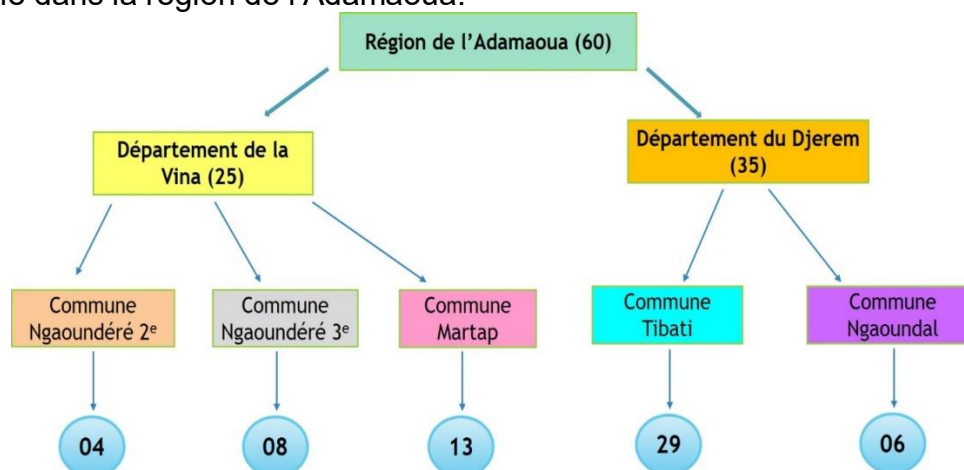


Figure 8 : Répartition des localités dans l'Adamaoua

IV.2.3. Mobilisation des ressources matérielles et logistiques

IV.2.3.1. Composition de l'équipe technique

Un(e) Expert en communication, Chef de Mission, diplômé en communication ou développement (BAC+3) ayant au moins sept (07) ans d'expérience dont au moins cinq (5) comme communicateur, dans les projets du milieu urbain et rural ;

Un(e) Expert social VBG (Bac+3), diplômé en sciences sociales ou diplômé équivalent ayant une expérience professionnelle de cinq (5) ans au minimum dans l'exercice d'activités liées aux questions sociales de manière générale, et au moins 5 années dans les Violences Basées sur le Genre (VBG) en particulier. L'expert doit avoir de bonnes connaissances dans la collecte et l'analyse des données liées aux VBG selon le principe d'éthique et de sécurité de la BM, les stratégies de prévention et de réponse aux VBG.

Deux (02) Superviseurs des opérations de terrain, pour les deux départements, (BAC+3) diplômés en sciences sociales avec au moins trois (03) ans d'expérience dans la supervision des équipes et la coordination des activités de collecte de données sur le terrain.

IV.2.3.2. Matériels et outils de terrain

Le consultant pour la mise en œuvre des activités a mis à la disposition de l'équipe un (01) véhicule pick-up pour les déplacements du personnel clé.

Comme outil de travail l'équipe dispose d'un bureau servant de cadre de travail, des outils informatiques, les (22) téléphones portables, etc.

IV.2.3.3. Etat des ressources financières mobilisées

Pour lancer sereinement les activités, il a fallu mobiliser en urgence les ressources internes de l'organisation sur la base du budget opérationnel élaboré à cet effet. La mobilisation de l'avance de démarrage a été tardive car assujéti à la présentation d'une caution bancaire. Il faut relever que la délivrance de cette caution de démarrage a traînée à la banque jusqu'en septembre en dépit du dossier exigé introduit en juillet 2023. Cette situation a provoqué le démarrage timide des activités de terrain.

IV.2.3.4. Image du véhicule mobilisé pour le démarrage du projet

Nous présentons ci-dessous l'espace et moyen de transport de l'ONG Locale.



Figure 9 : Siège d'APROSPEN et véhicule de transport affecté à l'équipe

IV.2.4. Formation et renforcement des capacités

Au cours de la première année de mise en œuvre du projet, plusieurs formations ont été organisées au bénéfice du personnel de l'ONG locale. Ces formations ont d'abord concerné le personnel clés constitué de l'expert en communication par ailleurs chef de mission, de l'expert social VBG et des deux superviseurs des opérations dans les départements (Djérem et Vina) dans l'optique de les outiller sur les objectifs de la mission. Après recrutement des 18 points focaux communaux et locaux, d'autres séances de formation ont suivi portant sur les restrictions du personnel notamment le code de conduite, la sensibilisation, l'enregistrement des plaintes, le remplissage des outils de terrain et le traitement des informations issues des activités. Nous allons dans cette partie présenter le contenu et les résultats des différentes séances de formations menées au cours de la période.

IV.2.4.1. Formation du personnel clé sur le MPG

IV.2.4.1.1. Description de l'activité

L'équipe de mise en œuvre du projet a bénéficié d'une formation sur le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) organisée par les experts du PIRECT. La formation s'est faite par des échanges avec l'Expert Social et l'Expert Environnemental du PIRECT, suivie des échanges pour leur bonne compréhension. La présentation de l'expert a tenu à mettre à niveau les connaissances du personnel de l'organisation locale sur le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) dont le but est de recevoir, enquêter et répondre aux préoccupations ou aux plaintes formulées par les parties prenantes du projet y compris les plaintes VBG/EAS/HS et VCE de manière systématique, transparente, juste et opportune. Les principes du MGP ont été expliqués à savoir : légitimité, accessibilité, prévisibilité, équité, transparence, compatibilité avec les droits, amélioration continue, communication, participation et dialogue. L'ONG doit poursuivre la sensibilisation, la collecte et le suivi des plaintes auprès des populations. L'expert est revenu sur le traitement des deux types de plaintes. Les plaintes ordinaires pouvant être enregistrées dans le registre et celles VBG sont soumises au principe de confidentialité. Pour ce qui est du traitement et la résolution des plaintes, il s'effectue au niveau de 03 instances que sont : le Comité de Résolution Restreint (CRR), le Comité de Résolution Elargi (CRE) et le Comité Ethique (CE) mis en place pour traiter les plaintes liées aux VBG/EAS/HS/VCE.

IV.2.4.1.2. Cibles touchées

Le personnel clé était concerné par cette formation.

IV.2.4.1.3. Résultats obtenus

04 membres du personnel clé maîtrisent le dispositif du MGP.

IV.2.4.1.4. Tableau récapitulatif

Tableau 14 : Partie prenante à la formation sur le MGP et les plaintes

N°	Partie prenante	Nature des participants	Effectif
1	Formateurs	Expert Social SONATREL Expert Environnemental SONATREL	02
2	Personnels clé	Chef de mission Experte Sociale et VBG Superviseur des opérations de terrain du Djérem Superviseur des opérations de terrain de la Vina	04
Total des participants			06

IV.2.4.1.5. Illustration

Le personnel a pris part à la formation sur le MGP et la gestion des plaintes.



Figure 10 : Les participants à la formation du personnel sur le MPG par le PIRECT

IV.2.4.2. Renforcement des capacités et déploiement des points focaux

IV.2.4.2.1. Description de l'activité

Avant leur contractualisation et leur déploiement dans les différentes localités, les connaissances des dix-huit (18) points focaux du projet recrutés ont été améliorées pour leur permettre de bien remplir la mission sur le terrain. Cette formation avait pour but de rappeler les objectifs, les exigences, les attitudes et les résultats attendus en ce qui les concerne. La formation s'est voulue participative avec des présentations faites par les membres de l'équipe du projet à savoir : le résumé du projet (harmoniser les messages d'information et de sensibilisation des populations) par l'Expert en communication, Chef de mission ; le MGP et Code de conduite par l'Expert Social-VBG ; la collecte des plaintes et l'utilisation des outils de collecte par la Superviseure du Djérem. Les modules étaient assortis de cas pratiques et jeux de questions-réponses avec les participants pour bien les outiller.

La préparation de cette formation a nécessité la logistique, la production des documents appropriés, le matériel de formation, la préparation de la salle, la mobilisation des points focaux pour y prendre part, la restauration et le rafraichissement des parties prenantes. La séance de formation a porté sur le résumé du projet, le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP), le Code de bonne conduite et la collecte des plaintes dans les localités. La communication sur le MGP primordiale à ce niveau fait appel à l'accessibilité aux groupes d'acteurs auxquels il est destiné et l'intervention transparente de toutes les parties prenantes. Concernant les enregistrements des plaintes, elles se font dans les registres au niveau des chefferies avec accusés de réception dûment délivrés aux plaignant(e)s. Toutes les plaintes devront être transmises en 48H par le point focal au staff technique pour un traitement

immédiat ou progressif par l'UGP. Le contenu du code de conduite a été expliqué afin que chacun prenne acte des attitudes et principes à respecter dans le cadre du projet.

Les points focaux ont également été outillés sur la stratégie de sensibilisation des populations dans les localités sous leurs responsabilités. La sensibilisation des communautés repose sur une bonne information des acteurs dans les villages sur la base d'un message identique pour tous et une efficacité dans le traitement des plaintes. A ce titre, les points focaux, collectent les plaintes auprès des personnes impactées par le projet. Ainsi, les points focaux ont été édifiés sur la gestion des types de plaintes (ordinaires et VBG), les principes directeurs VBG ainsi que le circuit de prise en charge spécifique.

IV.2.4.2.2. Cibles touchées

Les points focaux communaux et locaux étaient les principales cibles de l'activité.

IV.2.4.2.3. Résultats obtenus

Nous relevons de ce qui précède les résultats suivants:

- Les 18 points focaux formés sur les principes directeurs du MGP.
- Les 18 points focaux s'approprient les missions de l'ONG, le contenu du MGP, le Code de conduite, la gestion des plaintes ordinaires et VBG/EAS/HS/VCE.

IV.2.4.2.4. Tableau récapitulatif

Tableau 15 : Parties prenantes à la formation du personnel sur le MGP à Ngaoundéré

N°	Partie prenante	Détails	Effectif
1	Formateurs	Chef de mission, Experte Sociale et VBG, Superviseurs du Djérem et de la Vina	04
2	Points focaux communaux	Communes de Martap, Ngaoundéré 2 ^e et Ngaoundéré 3 ^e , Ngaoundal et Tibati	05
3	Points focaux locaux	Les locaux en charge des 60 localités impactées.	17
4	Personnels d'APROSPEN	Le Responsable des ressources humaines, le responsable de suivi-évaluation, le comptable et chauffeur	04
Total des participants			30

IV.2.4.2.5. Illustrations

L'on observe les parties prenantes à cette formation des points focaux organisée par l'ONG.



Figure 11 : les points focaux participants à la formation organisée par l'ONG

IV. 2.4.3. Renforcement de capacités et déploiement des points focaux communautaires

IV.2.4.3.1. Description de l'activité

Après le recrutement des points focaux communautaires, l'étape suivante a été la nécessité de renforcer leurs capacités pour une atteinte plus efficace des objectifs. Il s'agissait essentiellement de présenter aux communautaires (1 homme et 1 femme) recrutés pour les besoins de la mission, le projet, le lien de celui-ci avec les communautés riveraines,

le rôle qu'ils auront à jouer et ainsi que les enjeux des activités pour le développement de la localité.

Les points focaux communautaires mobilisés par l'ONG ont vu leurs connaissances renforcées sur le projet et leurs missions. Les échanges ont également porté sur le code de conduite individuel du projet auquel ils sont soumis ainsi que les sanctions que prévoit ce dernier en cas de violation des principes directeurs. Après leur avoir présenté ces aspects, la signature du code de bonne conduite s'est faite sans réticence dans l'ensemble. Par la suite, le déploiement sur le terrain de ces derniers s'est effectué avec des séances d'information et de sensibilisation porte à porte, ainsi que la transmission des registres. La liste des points focaux communautaires recrutés pour la mise en œuvre du projet a été transmise à l'UG.

IV.2.4.3.2. Cibles touchées

Les points focaux communautaires constituent les principales cibles.

IV.2.4.3.3. Résultats obtenus

Nous pouvons citer en termes de résultats à ce niveau :

- 120 points focaux communautaires outillés sur leurs missions et le code de conduite.

IV.2.4.3.4. Illustrations

Quelques images des activités avec les points focaux communautaires de la Vina



Figure 12 : Séances pratiques avec les points focaux communautaires à Bini 3^e et Likok

IV.2.4.4. Renforcement continu des capacités des points focaux sur les objectifs de la mission

IV.2.4.4.1. Description de l'activité

Dans le cadre des activités du projet, le renforcement de capacité des Points focaux communaux et locaux s'organise chaque mois. Il s'agissait particulièrement de tenir de façon régulière et permanente des séances de partage d'expériences, de remise à niveau des insuffisances de terrains relevées lors du déroulement des activités tout au long de la période. Les formations internes doublées des partages d'expériences visaient à répondre besoins exprimés par les acteurs opérationnels du fait des difficultés rencontrées dans les sensibilisations, la collecte des données ou l'utilisation des outils. Ces séances de travail se sont tenues dans le cadre des réunions hebdomadaires planifiées dans le but d'assurer le suivi des activités et améliorer les capacités du personnel de l'ONG aussi bien dans le Djérem que la Vina. La tenue des séances de renforcement de capacité au profil des points focaux visait à améliorer leur connaissance sur la démarche à suivre lors de la mise en œuvre des activités.

La méthodologie appliquée est concertée et participative avec toute l'équipe sur les thèmes à aborder. Chaque acteur de terrain partant de la base (point focal communautaire, local, communal, jusqu'aux superviseurs) relevait les manquements dans la conduite des activités et/ou documentait les insuffisances dans les différents rapports transmis tant dans le Djérem que la Vina. Ces notes déclenchaient une programmation de mise à niveau ou de partage d'expérience pour clarifier les points d'ombre devant concourir à l'atteinte des objectifs. Les séances de travail étaient ainsi organisées hebdomadairement sur des

thématiques visant à faciliter la réalisation de la mission, ainsi que sur divers points incompris relevant généralement des difficultés rencontrées dans la conduite des activités.

Ainsi, de juin 2023 à mai 2024, un total de 48 séances de travail hebdomadaires du personnel ont été organisées et animées par les experts de l'équipe (voir annexe 37) du consortium. Celles-ci se faisaient suivant une démarche de brainstorming et d'études des cas vécues en milieu communautaire à Tibati pour le Djérem et à Ngaoundéré dans la Vina. En général, les séances de travail réunissaient les membres de l'équipe de l'ONG étaient supervisées par le Chef de mission et animées par l'Experte sociale VBG ou les superviseurs avec l'implication des points focaux communaux. L'ensemble de ces formations se sont effectuées au travers des exposés préalablement préparés et présentés au personnel suivis des phases d'échanges participatifs et enrichissants. Des simulations et des cas pratiques s'effectuaient selon la thématique dans le but de mieux outiller les points focaux dans la mise en œuvre des activités sur le terrain et contribuer à l'atteinte des résultats de la mission.

IV.2.4.4.2. Cibles touchées

Le personnel recruté par l'ONG dans son ensemble était concerné par les séances de travail planifiées pour la bonne marche des activités.

IV.2.4.4.3. Résultats obtenus

- 22 personnels de l'ONG échangent régulièrement sur les thématiques liées aux objectifs spécifiques de la mission.
- Les acteurs se sont appropriés et s'engagent à se conformer aux nouvelles directives et nouvelles recommandations fournies pour une mise en œuvre de plus en plus efficace.
- Les capacités des différents personnels sont renforcées pour une meilleure contribution dans la mise œuvre des activités.

IV.2.4.4.4. Tableau récapitulatif

Tableau 16 : Différentes thématiques abordées lors des séances de travail du personnel

Dates des réunions	Nbre de séance	Sujet ou thématiques abordés	Lieu	Participants
05, 12, 14, 19 et 26 juin 2023	05	-Les objectifs de la mission -Le traçage et le remplissage du registre	-Salle de réunion Aprospen	
03, 11, 17 et 26 et 26 juillet 2023	05	-Les objectifs de la mission -La collecte des plaintes -La tenue des sensibilisations communautaires	-Salle de réunion Aprospen	Personnel du Djérem et de la Vina
07, 14, 21 et 28 août 2023	05	-La collecte et l'enregistrement des plaintes -La tenue des sensibilisations communautaires	-Salle des fêtes mairie de Tibati Siege Aprospen de Ngaoundéré	Personnel du Djérem et de la Vina
04, 11, 19 et 26 septembre 2023	04	-Les notions de VBG, EAS/HS/VCE. -Les stratégies de sensibilisation, les critères d'éligibilité d'une plainte, le traitement et la clôture des plaintes.	-Salle de la mairie de Tibati Siege Aprospen de Ngaoundéré	Personnel du Djérem et de la Vina
03, 10 et 24 octobre 2023	03	-La connaissance du MGP. -Le code de conduite.	-Salle des fêtes mairie de Tibati	Personnel de l'ONG du Djérem

		-Les techniques et stratégies de sensibilisation et de gestion des plaintes.	-Siège Aprospen Ngaoundéré	
07, 13, 20 et 27 novembre 2023	04	-Lecture explicative du code de conduite -La lecture explicative du MGP. -La collecte et le traitement des plaintes -L'utilisation des outils de travail.	-Salle des fêtes mairie de Tibati Siege Aprospen de Ngaoundéré	Personnel du Djérem et de la Vina
04, 13, 18 décembre 2023	03	-L'usage de l'application du corridor SW Maps pour les investigations de plaintes. -La lecture explicative du MGP. -Les techniques d'archivage.	-Siege Aprospen de Ngaoundéré -Siege Aprospen de Tibati	Personnel du Djérem et de la Vina
08, 09, 16 et 29 janvier 2024	04	-La connaissance du MGP. -Les stratégies de réussite d'une bonne sensibilisation. -La protection de l'enfant.	-Siege Aprospen de Ngaoundéré -Siege Aprospen de Tibati	Personnel du Djérem et de la Vina
02, 13, 21, 23 et 27 février 2024	05	-La collecte et le traitement des plaintes -L'amélioration de la qualité des sensibilisations ainsi que l'usage des outils de travail sur le terrain.	-Siege Aprospen de Ngaoundéré -Siège Aprospen de Tibati	Personnel du Djérem et de la Vina
04, 12, 18, 27 mars 2024	04	-La démarche des investigations : « quand et comment investiguer une plainte ? » -La rédaction des PV et rapport d'investigation -L'usage des outils de travail sur le terrain notamment les fiches des personnes rencontrées	-Siège Aprospen de Ngaoundéré -Siège Aprospen de Tibati	Personnel du Djérem et de la Vina
01 ^{er} , 09, 16 et 23 avril 2024	04	-La rédaction des PV et rapport d'investigation -Les techniques de rédaction d'un bon compte rendu de réunion,	-Siège Aprospen de Ngaoundéré -Siège Aprospen de Tibati	Personnel du Djérem et de la Vina
06 et 15 mai 2024	02	-La collecte et le traitement des plaintes -Les investigations de plaintes. -L'élaboration de PV de clôture des plaintes hors emprises du corridor. -La rédaction des rapports d'activités.	-Siège Aprospen de Ngaoundéré -Siège Aprospen de Tibati	Personnel du Djérem et de la Vina

IV.2.4.4.5. Illustrations

Les images prises des séances de renforcement des capacités des points focaux:

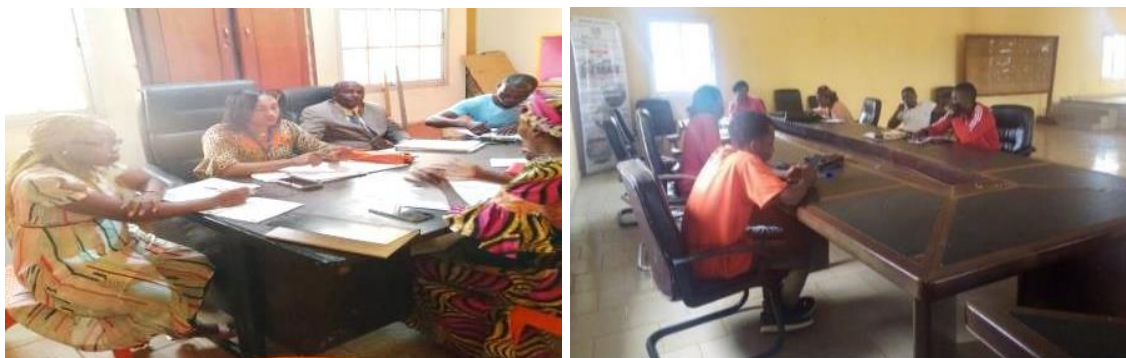


Figure 13 : Séances de formation du personnel aux réunions hebdomadaires à Tibati



Figure 14 : Séances de formation du personnel aux réunions hebdomadaires à Ngaoundéré

IV.2.4.5. Formation des points focaux sur la gestion des plaintes dans le Djérem

IV.2.4.5.1. Détail des actions menées

Dans l'optique d'améliorer les connaissances des points focaux de l'ONG déployés dans le département du Djérem pour la collecte et la gestion des plaintes, l'équipe du PIRECT a organisé un renforcement de leurs capacités. Elle s'est déroulée en marge de la Caravane de gestion des plaintes sous la supervision de l'Expert VBG. Deux phases ont marqué cette activité. D'abord, de manière pratique sur le terrain lors de l'évaluation des plaintes et le traitement des plaintes enregistrées du 21 au 27 septembre 2023. Au regard des difficultés constatées, les experts ont davantage éclairé les points focaux qui sont les acteurs de terrain sur les types de plaintes, l'éligibilité des plaintes, les cultures pérennes ou non-pérennes et le tracé du corridor pour pouvoir évaluer rapidement l'éligibilité ou non des plaintes. Par la suite, une séance de coaching technique s'est tenue le 26 septembre 2023. Elle a porté sur les explications du Mécanisme de Gestion des Plaintes qui oriente l'action du personnel de l'ONG dans l'enregistrement des plaintes et le contenu des sensibilisations. Les incompréhensions et préoccupations relatives à la gestion des plaintes dans les localités ont trouvé des réponses auprès des experts de la SONATREL assortis des cas pratiques édifiants pour la bonne compréhension de chacun. Suite à la formation à laquelle a pris part le superviseur de la Vina, une séance de restitution a été organisée à l'égard des points focaux de son département. Il était question pour le personnel de la Vina d'être au même niveau de connaissances en ce qui concerne la caravane de gestion des plaintes et répercuter les recommandations des experts. La séance de travail s'est tenue le 02 octobre 2023 à APROSPEN. La restitution a porté sur la position du corridor qui traverse la Vina, les leçons apprises de la caravane, le type de plaintes fondées, la démarche de vérification et de clôture des plaintes non fondées. Les plaintes fondées vont faire l'objet d'enquête préalable sur le terrain avant enregistrement et transmission à l'UGP pour un traitement approprié.

IV.2.4.5.2. Cibles touchées

Les points focaux déployés dans le Djérem étaient les principales cibles.

IV.2.4.5.3. Résultats obtenus

- 13 personnels à savoir le personnel clé et les points focaux du Djérem ont été formés sur la position du corridor, la gestion des plaintes, le type de plaintes fondées et la démarche de vérification des plaintes sur le terrain ;

- L'équipe technique a restitué les activités menées, les leçons apprises et les recommandations de l'activité aux points focaux de la Vina pour harmoniser la démarche.

IV.2.4.5.4. Tableau récapitulatif

Tableau 17 : Formation du personnel dans les départements de l'Adamaoua

Nombre de formation	Effectif du personnel	Nombre de PF renforcés	Nombre de femmes formées	Pourcentage de femmes
02	04	18	11	50%

IV.2.4.5.5. Illustrations



Figure 15-16 : Formation du personnel par l'expert VBG sur la gestion des plaintes à Tibati et restitution à Ngaoundéré

IV.2.4.6. Participation à la caravane de gestion des plaintes dans le Djérem

IV.2.4.6.1. Description de l'activité

Dans l'optique de résoudre les anciennes et nouvelles plaintes enregistrées dans le département du Djérem, les experts de la SONATREL ont organisé une mission intitulée "caravane de gestion des plaintes" qui s'est déroulée du 21 au 27 septembre 2023. Les personnels clés et de terrain de l'ONG locale Adamaoua en charge des localités concernées du département ont activement pris part à la caravane. Bien avant, l'équipe de supervision a effectué une descente dans les localités où de nouvelles plaintes étaient enregistrées et signalées par les points focaux locaux. Par la suite, les chefs de villages et les plaignants étaient informés du calendrier de passage des experts du PIRECT. La mission s'est déroulée selon un chronogramme défini partagé par l'expert VBG deux semaines à l'avance.

Tableau 18 : Programme de la caravane de gestion des plaintes du Djérem

Période	Activités et localité	Commune
21 septembre 2023	Voyage Yoko-Tibati Rencontre avec le Préfet	
22 septembre 2023	Caravane de gestion des plaintes	Tibati
23 septembre 2023	Caravane de gestion des plaintes	Tibati
24 septembre 2023	Voyage Tibati-Ngaoundal Rencontre avec le Sous-Préfet	
25 septembre 2023	Caravane de gestion des plaintes	Ngaoundal
26 septembre 2023	Caravane de gestion des plaintes	Ngaoundal
27 septembre 2023	Voyage retour Voyage Ngaoundal-Yaoundé et fin de la mission	

A l'arrivée dans chaque localité, les dispositions étaient prises par l'équipe de l'ONG pour mobiliser les plaignants et les chefs de village. Une fois sur le terrain, certaines plaintes situées du côté du corridor ont fait l'objet de descentes sur les sites pour enquête et évaluation. Par la suite, l'équipe se dirigeait vers d'autres localités à la rencontre des populations et des plaignants. Étaient ciblées par la caravane, les plaintes anciennes

enregistrées, mais dont l'évaluation n'avait pas encore été faite notamment en raison de l'absence des plaignants lors du passage de la CCE, les plaintes nouvelles omises au moment dudit passage et enregistrées par l'équipe de l'ONG APROSPEN-AJVN. Les sensibilisations étaient menées à l'endroit de ceux hors corridor de la ligne RIS-RIN. La majorité des plaintes ont été clôturées au sortir de la mission soit avec délivrance et signature des PV de clôture et/ou des fiches d'évaluation. Les plaintes clôturées l'ont également été dans les registres.

IV.2.4.6.2. Cibles touchées

La caravane de gestion des plaintes dans le Djérem concernait les plaignants dans les localités impactées et le personnel de l'ONG.

IV.2.4.6.3. Résultats obtenus

- 46 plaintes traitées et clôturées, dont 38 omissions parmi lesquelles 22 nouvelles plaintes et 16 anciennes.

- 33 plaintes sur 46 clôturées sur le corridor de ligne avec 12 qui ont fait l'objet d'une évaluation au cours de la mission. Le reste des plaintes sont soit des anciennes plaintes déjà prises en compte par la SONATREL, soit celles non-éligibles et/ou hors du corridor ;

- Les communautés sont rassurées quant à la prise en compte de leurs plaintes et la poursuite du processus de traitement à travers les informations communiquées par les experts.

IV.2.4.6.4. Tableau récapitulatif de la caravane

Tableau 19 : Etat de lieux de la caravane de gestion des plaintes à Tibati et Ngaoundal, dans le département du Djérem

N°	Commune	Nombre de plaintes enregistrées		Plaintes clôturées	Sexe	
		Anciennes	Nouvelles		M	F
1	Tibati	19	14	33	31	2
2	Ngaoundal	08	04	12	12	0
TOTAL		27	18	45	43	2

IV.2.4.6.5. Illustration

Ces images illustrent le déroulement de la caravane de gestion des plaintes.



Figure 17 : Investigation de plainte sur son site à Beka-Gotto (Ngaoundal)



Figure 18 : Sensibilisation des plaignants à la chefferie de Kanaan (Tibati)



Figure 19 : Investigation de dans le champ d'un plaignant impacté à Kanaan (Tibati)



Figure 20 : Maison impactée et marquée à Bamiyanga (Ngaoundal)

IV.2.4.7. Formation des superviseurs de l'ONG sur l'application SW Maps

IV.2.4.7.1. Description de l'activité

Suite à l'acquisition des téléphones du personnel, ces matériels ont été mis à la disposition de la SONATREL pour l'installation et le paramétrage du logiciel SW Maps du corridor. Par la suite, par courrier, mail du 24 Novembre 2023, les superviseurs du consortium APROSPEN-AJVN, couvrant les opérations de terrain dans les départements impactés de la région de l'Adamaoua, ont été invités à prendre part à la formation sur l'utilisation de l'application du projet dans les téléphones. Cette formation s'est tenue à Yaoundé le vendredi 1er décembre 2023. Il s'est agi pour les personnels clés ayant pris part à la séance de travail de se familiariser avec l'interface de l'application et de s'approprier son fonctionnement. La formation s'est déroulée de manière participative. Au cours des travaux, le personnel a pris connaissance du logiciel, s'est approprié le fonctionnement du logiciel, avec des exemples pratiques sur deux méthodes d'utilisation présentées par les experts de la SONATREL. Les échanges ont suivi portant sur les zones d'ombre et incompréhensions. L'application SW Maps va permettre à l'équipe de repérer le corridor sur le terrain et mener les investigations des plaintes fondées enregistrées dans les localités impactées de l'Adamaoua, assorties d'une estimation des superficies impactées. Comme leçons apprises, nous relevons que SW Maps comporte des fonctionnalités qui permettent la géolocalisation avec précision du corridor PIRECT à travers le téléphone. Les points en vert sont des points kilométriques. Les deux lignes rouges sont les limites de l'emprise du corridor qui commencent dans le Mbam et Kim. La valeur (VA.) représente les voies d'accès. De retour dans les départements, les superviseurs devaient faire le coaching des points focaux.

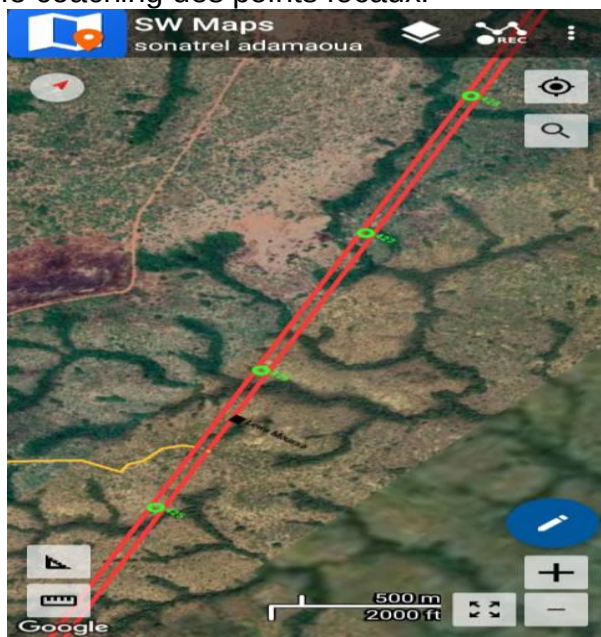


Figure 21 : Illustration de l'affichage des données du corridor sur le logiciel SW Maps

IV.2.4.7.2. Cibles touchées

Les cibles pour cette activité étaient les superviseurs du Djérem et de la Vina.

IV.2.4.7.3. Résultats obtenus

02 superviseurs des opérations de terrain (un homme et une femme) ont été formés sur du logiciel SW Maps et se sont appropriés son utilisation de nature à restituer au personnel.

IV.2.4.7.4. Illustration



Figure 22 : La formation du personnel clé à l'utilisation du logiciel SW Maps installé sur les téléphones du projet par les experts de la SONATREL

IV.2.4.8. Formation des points focaux sur l'application du corridor SW Maps

IV.2.4.8.1. Description de l'activité

Dans l'optique de rendre efficace les activités sur le terrain, l'ONG a doté son personnel des téléphones portables comportant l'application. Suite à la formation de deux personnels clés par les experts à Yaoundé sur l'utilisation des applications du projet dans les téléphones, les superviseurs du Djérem et de la Vina ont outillés à leur tour les points focaux. Il était question de restituer les connaissances acquises au personnel de l'ONG. L'objectif était de renforcer les capacités des points focaux sur l'application SW Maps du corridor pour une bonne utilisation dans la mise en œuvre des activités. La formation s'est déroulée le 05 décembre à Ngaoundéré et 11 décembre 2023 à Tibati au bénéfice des acteurs de terrain. La phase théorique en salle a porté sur la présentation du logiciel par le superviseur, l'explication sur son fonctionnement, la démonstration, les échanges sur les deux méthodes d'utilisation et les exemples sur l'usage correcte de l'application du corridor. Les échanges se sont poursuivis sur les deux méthodes enseignées et assimilées. La première consiste à prendre la photo du plaignant dans deux cas des figures, le cas où le plaignant est dans l'emprise du corridor et le cas où il est hors emprise du corridor. Quant à la deuxième méthode, il est question de dessiner les biens (le champ, le puits ou la maison) si le plaignant est dans l'emprise sinon la prise de photo avec coordonnées GPS est suffisante pour clôturer la plainte. Passée la séance en salle, l'équipe a planifié la descente sur les sites impactés des départements pour la phase pratique à Selbé Darang et Gada Dang dans la Vina ; Tomi et Djaouro Garga dans le Djérem. Chaque étape de la formation théorique était marquée par des séquences de questions-réponses pour la bonne compréhension des points focaux.

IV.2.4.8.2. Cibles touchées

Les cibles pour cette activité étaient les points focaux communaux et locaux.

IV.2.4.8.3. Résultats obtenus

- 18 points focaux et deux (02) experts de l'ONG ont été formés sur l'application du corridor SW Maps ; dont 10 femmes et 10 Hommes
- Le personnel de terrain à travers les explications et cas pratiques sur les plaintes maîtrise l'utilisation des deux méthodes d'utilisation de l'application du corridor.

IV.2.4.8.4. Recommandations

A l'issue des échanges avec les points focaux, il a été recommandé ce qui suit :

- Faire obligatoirement une planification avant une investigation sur le terrain ;
- Relever toujours les informations telles que (le nom, investigation et les coordonnées) lors de l'investigation ou l'enquête si le plaignant est dans l'emprise du corridor

- Ne pas compter les spéculations et évaluer les biens lors de l'investigation ;
 - Ressortir la mise en valeur lors de la prise des photos ;
 - Prendre un sens pour placer les points en dessinant un polygone pour la 2e méthode
- ;
- Veiller à ce que l'enregistrement des données sur site soit fait par une personne ;
 - Organiser la descente d'investigation avec au moins trois personnes de l'équipe.

IV.2.4.8.5. Illustrations



Figure 23 : Les points focaux formés sur l'utilisation de l'application du corridor SW Maps

IV.2.4.9. Formation des points focaux sur l'investigation des plaintes avec l'application du corridor SW Maps

IV.2.4.9.1. Description de l'activité

Dans le cadre des activités du projet, le renforcement de capacité des points focaux communaux et locaux chaque mois est devenu notre point phare des activités, il est toujours jugé nécessaire d'améliorer leurs connaissances sur l'utilisation des outils de collecte et harmoniser la démarche opérationnelle. Il était question de faire la pratique sur le terrain pour les investigations des plaignants via le logiciel SW Maps. L'activité visait à asseoir les connaissances des points focaux sur l'utilisation de l'application du corridor lors des enquêtes sur le terrain. Le personnel a procédé par la planification des descentes, la pratique de l'investigation sur le terrain, les explications des méthodes, la collecte de données sur l'espace, l'élaboration du procès-verbal, la signature du registre des plaintes et la restitution post opération. Après vérification et constations des plaintes enregistrées dans les départements avec SW Maps, il ressort dans la Vina sur 75 plaintes collectées, 36 sont dans l'emprise du corridor et 39 hors corridor. Pour le Djérem, les 08 plaintes collectées ont été investiguées, dont 05 impactées par le corridor des lignes, 01 usurpation d'identité, 01 revendication ayant déjà fait l'objet d'évaluation par la CCE et 01 hors corridor de ligne. Les deux méthodes ont été pratiquées et assimilées sur les sites des plaignants ainsi que la prise de photo pour clôturer les plaintes hors de l'emprise.

IV.2.4.9.2. Cibles touchées

Les chefs de villages affectés par le projet, les points focaux communaux et locaux et les personnes impactées par le corridor sans distinction des groupes sociaux et les témoins.

IV.2.4.9.3. Résultats obtenus

- Les 18 points focaux se sont familiarisés avec l'application SW Maps ;
- Les points focaux maîtrisent la démarche d'investigation des plaintes sur le terrain ;
- Les difficultés d'utilisation de l'application ont été résolues par les superviseurs.

IV.2.4.9.4. Tableau récapitulatif

Tableau 20 : Indicateurs du coaching des points focaux sur l'investigation des plaintes avec SW Maps dans les 5 communes de l'Adamaoua

Désignation / Localités	Martap	Ngaoundéré 2eme	Ngaoundéré 3eme	Ngaoundal	Tibati	Total
Plaintes investiguées	52	06	17	0	08	83

Plaignants hommes	50	05	13	0	06	74
Plaignants femmes	02	01	04	0	02	9
Plaintes dans le corridor	18	05	16	0	04	43
Plaintes hors corridor	37	01	01	0	01	40

IV.2.4.8.5. Illustrations



Figure 24 : Séance pratique d'utilisation de SW Maps à Gada Dang et Selbe darang

IV.2.4.10. Formation de l'ONG sur le code de conduite de Biodiversité

IV.2.4.10.1. Description de l'activité

Cette activité a consisté à former le personnel de l'ONG sur les concepts de biodiversités. La formation visait dans un premier temps à montrer les interactions et les interférences du projet PIRECT avec la biodiversité des zones impactées du fait des mouvements sociaux, des attitudes comportementales et culturelles importées. Ont prit part à la formation, les experts de l'ONG, les Superviseurs, les Points focaux communaux et les points focaux locaux de la Vina. La séance dirigée par l'Expert Biodiversité de la SONATREL s'est tenue le 30 janvier 2024 au siège de l'ONG APROSPEN à Ngaoundéré. Le personnel a appris des enseignements que la Biodiversité végétale comprend les ZIC (zone d'intérêt cynégétique), les forêts communales (Tibati, Martap, Ngaoundal), les parcs (du Djérem et du Mbam) entre autres. La biodiversité animale comprend les espèces d'oiseaux, les espèces fauniques et une richesse halieutique (cas du lac de Mbella-Assom comprenant des crocodiles et des hippopotames) et des espèces en voie de disparition (perroquets à tête rouges, hippopotames, tortues rares). La démarche méthodologique utilisée reposait sur le brainstorming et une approche participative des apprenants. Elle s'est appuyée sur les modules et des cas pratiques à travers les exemples des espèces protégées. Dans son riche exposé, l'Expert Biodiversité s'est attardé sur les potentiels impacts et interférences du projet avec l'environnement, les écosystèmes et la biodiversité des localités touchées. L'atelier a été meublé également par diverses questions relatives à la mise en œuvre des activités de terrain du PIRECT dont les réponses des experts ont davantage édifié l'équipe. La formation s'est terminée par un post test qui a permis l'évaluation du niveau d'appropriation des apprenants. Par la suite, les codes de bonne conduite biodiversité ont été lus, expliqués et signés par tout le personnel de l'ONG présent. Ce dernier point de la formation a permis au personnel de s'approprier les différentes sanctions prévues pour ceux qui vont se retrouver acteur et/ou vecteur de la destruction des espèces protégées. A l'issue de la formation, le personnel dispose des connaissances sur le code de biodiversité dans le contexte du PIRECT.

IV.2.4.10.2. Cibles touchées

Les experts de l'ONG, les superviseurs (Djérem, Vina), les points focaux communaux (Ngaoundal, Tibati, Martap, Ngaoundéré 2^e et 3^e) et les points focaux locaux de la Vina.

IV.2.4.10.3. Résultats obtenus

- 19 acteurs (08 femmes) formés sur les concepts de biodiversités par le PIRECT ;
- Le personnel s'est approprié les notions de conservation des habitats, de leurs fonctions et des espèces suivant les exigences de conformité avec les politiques de sauvegardes sociale et environnementale, ainsi qu'avec les cadres légaux et réglementaires ;
- 20 codes de conduites (1 gestionnaire et 19 individuels) sont signés par le personnel.

IV.2.4.10.4. Illustrations



Figure 25 : Atelier de formation sur le code de bonne conduite biodiversité

IV.2.7. Matériel et équipements

Nous présenterons dans cette partie l'ensemble des matériels acquis par le consortium en vue de faciliter la mise en œuvre du projet sur le terrain par le personnel. Il s'agit du véhicule du projet, ordinateurs, smartphones, baffles mobiles, EPI, accessoires, etc.

IV.2.7.1. Achat de matériels pour la mise en œuvre du projet

IV.2.7.1. Description de l'activité

Au courant du mois de novembre 2023, plusieurs matériels devant servir à la mise en œuvre des activités du projet sur le terrain avaient été commandés auprès des fournisseurs. La procédure d'acquisition s'est faite selon les caractéristiques exigées par le PIRECT. Ainsi, le véhicule du projet de l'ONG APROSPEN-AJVN, de marque PICK UP PEUGEOT LANDTREK 4x4 DC PREMIUM, CHASSIS N°: VR3FDAHDHN3014167 a été livré en date du 14 novembre 2024 au siège du projet par l'entreprise CAMI.

Par la suite, d'autres équipements de travail de l'équipe en l'occurrence l'ordinateur portable du projet de marque HP CORE I5 et des téléphones portables du personnel avec pour caractéristiques TECNO POP 8 de capacité 4 GB de RAM, 128 GB de ROM, 5000 mAH de batterie, 13M camera. Tous ces matériels ont au préalable été vérifiés conformément à la commande, ensuite testés en vue de s'assurer du bon fonctionnement avant d'être réceptionnés selon les procédures d'usage de APROSPEN. Les matériels et équipements acquis avec le financement de la Banque mondiale vont être dotés à l'équipe du projet de l'ONG pour la réalisation efficiente des activités.

IV.2.7.2. Cibles touchées

L'entreprise CAMI a été sélectionnée pour la livraison du véhicule et d'autres fournisseurs pour les matériels électroniques du projet.

IV.2.7.1.3. Résultats obtenus

Le véhicule du projet, l'ordinateur portable et les téléphones sont achetés avec les caractéristiques exigées. Néanmoins les motos et les power bank n'ont pas été achetés.

IV.2.7.1.4. Illustrations

Une vue du matériel acquis par le consortium pour le personnel du projet.



Figure 26 : Les matériels (véhicule, téléphones et ordinateur) du projet en acquis

IV.2.7.2. Achat du matériel de travail pour le personnel

IV.2.7.2.1. Description de l'activité

Au courant du mois de janvier 2024, les responsables du consortium l'ONG APROSPEN-AJVN ont acquis plusieurs matériels destinés à la sécurité du personnel ainsi qu'à la facilitation des activités. C'est ainsi que des équipements de protection individuelle (EPI) et le matériel nécessaire aux sensibilisations de masse dans les localités impactées du projet ont été acquis. Pour ce faire, l'ONG après l'identification des fournisseurs proposant les produits sollicités avait passé des commandes auprès de ces derniers. La procédure d'acquisition s'est faite par identification des fournisseurs selon les caractéristiques exigées par le consortium notamment la qualité du produit, la résistance du matériel, le rapport qualité-prix selon le budget alloué. A l'issue des opérations, les fournisseurs retenus ont fourni les chaussures de sécurité de marque ROCKLANDE correspondant aux pointures du personnel, les baffles Bluetooth mobiles amplifiés avec micro haut-parleur et télécommande de marque AMAR, des clés USB, des bottes et des imperméables pour les opérations de terrain. Tous ces matériels ont au préalable été vérifiés conformément à la commande, ensuite testés en vue de s'assurer du bon fonctionnement des équipements électroniques et les tailles/pointures vérifiées selon le catalogue du personnel fourni au préalable. Une fois les formalités de vérification effectuées relativement à la conformité des livraisons avec les bons de commande, les équipements ont été réceptionnés par les responsables d'APROSPEN. Les matériels avaient par la suite été distribués au staff ainsi qu'au personnel pour la réalisation efficiente des activités.

IV.2.7.2.2. Cibles touchées

Les entreprises commerciales sollicitées pour la livraison des matériels électroniques et équipements destinés au personnel du projet.

IV.2.7.2.3. Résultats obtenus

23 EPI, 02 baffles mobiles, 04 clés USB achetées pour la mise en œuvre des activités du projet sur le terrain.

IV.2.7.2.4. Illustrations des matériels acquis

Une vue du matériel acheté par l'ONG pour mener les activités du projet.



Figure 27 : Le matériel et équipement destinés au personnel du projet acquis

IV.2.8. Appui à la mise en œuvre d'autres activités

IV.2.8.1. Information des chefs, mobilisation des populations et acteurs locaux en vue d'une participation massive aux audiences publiques

II.2.8.1.1. Description de l'activité

Dans le cadre de la validation de l'étude d'impact environnementale (EIES) des travaux d'Interconnexion des réseaux Sud et Nord (RIS-RIN), les activités d'information et de sensibilisation des parties prenantes ont été organisées dans toutes les localités du 09 au 14 Octobre 2023. Il était question pour le personnel de l'ONG d'assurer une participation massive des communautés impactées aux consultations publiques. Pour ce faire, l'équipe est descendue sur le terrain informer les chefs traditionnels de toutes les localités concernées. L'opération visait également à informer les acteurs locaux identifiés, dont les élites, leaders d'opinion et leader communautaires sur l'activité. Les populations et personnes impactées étaient également la cible des sensibilisations sur la tenue de l'activité. Nous avons remis les lettres d'invitation des chefs traditionnels contre une décharge. Des séances d'information ont été menées au niveau des chefferies en présence des notables et élites du village cela dans le but de montrer l'importance de l'activité. Les communiqués ont également été affichés dans les espaces publics (mairies, chefferies, lieux de cultes, écoles, centres de santé, marchés et autres espaces publics à forte fréquentation) pour une forte participation.

II.2.8.1.2. Cibles touchées

Les chefs traditionnels, les acteurs locaux et les populations des localités impactées.

II.2.8.1.3. Résultats obtenus

- 100% de chefs traditionnels sont informés avec décharges transmises à l'UGP ;
- Les acteurs locaux et les populations sont sensibilisés dans toutes localités impactées.

II.2.8.1.4. Tableau récapitulatif

Tableau 21 : Information et mobilisation des communautés des localités impactées

Nombre de chefs informés	Nombre de décharge	Nombre de communiqués	Nombre de maires	Pourcentage d'information
60	60	240 soit 4 par localités	05	100%

II.2.8.1.5. Illustrations



Figure 28 : Information des audiences publiques à Lokoro et Mallo Goni

IV.2.8.2. Suivi des audiences publiques

IV.2.8.2.1. Description de l'activité

Dans la poursuite du processus de validation du rapport de l'étude environnementale et sociale réalisée dans le cadre du PIRECT, des audiences publiques se sont tenues dans les sept lieux de lectures de la région de l'Adamaoua. Il s'agit des communes de Tibati, de Ngaoundal, de Martap, de Ngaoundéré 3^{ème}, des villages Mbella Assom, Beka-Gotto, Likok. Les audiences publiques se sont déroulées dans les lieux prévus du 16 et 21 octobre 2023. Pour toutes ces étapes, le personnel de l'ONG a suivi la mobilisation et la participation massive des parties prenantes aux audiences publiques et à enregistrer leurs doléances dans les registres ouverts pour la cause. De manière générale, le suivi des audiences avait pour but de mobiliser les populations pour prendre connaissance du plan de gestion environnementale et sociale (PGES) afin qu'elles apportent leurs observations et

éventuellement leurs doléances. Le personnel de l'ONG n'était pas associé à l'organisation des audiences publiques mais y a pris part pour veiller à la participation des communautés.

IV.2.8.2.2. Cibles touchées

Les chefs traditionnels, les acteurs locaux et les populations des localités impactées.

IV.2.8.2.3. Résultats obtenus

- Participation appréciable des populations aux audiences publiques dans les départements du Djérem et de la Vina ;
- Nous observons que deux localités ont été absentes aux audiences à savoir les localités de Meidjamba et Nyadjida dans le Djérem. Ceci est dû au fait que les chefs étaient absents lors de la distribution des invitations et des sensibilisations.

IV.2.8.2.4. Tableau récapitulatif

Tableau 22 : Récapitulatif des participants enregistrés aux audiences publiques

Hommes	Femmes	Total
571	76	647

IV.2.8.2.5. Illustrations



Figure 29 : Déroulement des audiences publiques à Martap et Mbella-Assom

IV.2.9. Supervision des activités communautaires dans les départements du projet

IV.2.9.1. Description de l'activité

Dans l'optique de permettre à tous les acteurs impliqués dans la chaîne de sensibilisation et de collecte des plaintes au sein des communautés de mener à bien leurs missions, les superviseurs de l'ONG ont effectué des descentes sur le terrain pour un coaching de proximité. L'opération conduite par les superviseurs des opérations dans les départements du Djérem et de la Vina visait à s'assurer de la qualité des messages véhiculés par les points focaux locaux et communautaires. Elle s'est déroulée du 7 au 10 mai 2024 et a consisté à l'organisation des séances d'échanges avec les communautaires dans leurs localités respectives. Au cours de cette activité, les connaissances des points focaux sur les objectifs de la mission en ce qui concerne la sensibilisation des populations et la collecte des plaintes ont été appréciées par le staff. Par la suite, un coaching a été fait au cas par cas sur les insuffisances relevées dans la tenue des registres et l'enregistrement des plaintes. Après échanges avec les acteurs dans les localités, les insuffisances ont été décelées sur la sensibilisation autour des dispositifs prévus pour la collecte et la gestion des plaintes afin que les populations soient au même niveau d'information. Ont également été abordés en situation de terrain : la nature des messages à transmettre aux différents types de cibles (hommes, femmes, jeunes, PAP...), la confidentialité des informations des plaignants, la sensibilisation portant sur les thématiques VBG/VCE et biodiversités dans leurs localités respectives. Relativement, à ces volets essentiels de la mission, des explications ont été données par le staff pour une bonne assimilation de la démarche du projet. Cette vérification du travail mené au sein des communautés a permis de consolider les acquis du projet auprès des acteurs de proximité à ce stade du projet. La descente sur le terrain a également permis de dissiper les inquiétudes relatives aux indemnités et les incompréhensions de certains sur la démarche d'enregistrement des plaintes auprès des populations, surtout celles éligibles. Des

clarifications ont été faites sur les questions posées pour davantage améliorer les connaissances de l'ensemble des points focaux communautaires qui se sont montrés réceptifs.

IV.2.9.2. Cibles touchées

Les cibles étaient les points focaux communautaires des villages impactés.

IV.2.9.3. Résultats obtenus

- 44 points focaux communautaires ont participé aux échanges lors des descentes dans les localités en présence des 3 points focaux communaux et 06 points focaux locaux ;
- Un coaching a été effectué sur la base des insuffisances observées et des capacités de chacun sur la qualité des messages, la sensibilisation dans les populations et PAP de la Vina.

IV.2.9.4. Illustrations



Figure 30 : Séances d'échanges et de coachings des points focaux communautaires de la Vina

V. INFORMATIONS ET SENSIBILISATIONS

Durant la première année de mise en œuvre, le personnel a réalisé plusieurs séances d'information et de sensibilisation auprès des autorités locales dans les deux départements que comptent l'Adamaoua et les 63 localités.

V.1. ACTIVITES D'INFORMATION DANS LES LOCALITES IMPACTEES DE L'ADAMAOUA

V.1.1. Description de l'activité

L'activité consistait à descendre sur le terrain afin de présenter le projet et ses différents dispositifs aux parties prenantes dans les localités de cinq communes (Tibati, Ngaoundal, Martap, Ngaoundéré 2ème et Ngaoundéré 3ème) impactées du projet. La méthodologie a consisté à faire une planification concertée et à mettre à la disposition des points focaux les différents kits (les messages portés des Sous-préfets auprès des autorités, MGP, le résumé du projet et le guide de sensibilisation). L'action a consisté à la rencontre avec les autorités administratives pour échange, la présentation du projet et l'équipe. Au cours des échanges, il a été évoqué la mise à disposition par l'ONG du message porté et des points focaux. Les échanges ont été conduits avec les autorités municipales pour la présentation du projet, la liste des localités impactées ainsi que les cibles, l'équipe du projet, la démarche opérationnelle telle que la mise à disposition des points focaux au niveau des communes. Des rencontres ont été organisées avec les autorités et acteurs des communautés du 5 au 7 juillet 2023 dans le Djérem et du 17 au 20 juillet 2023 dans la Vina sur les missions assignées au consortium dans le cadre du projet. La prise de contact avec toutes les parties prenantes s'est poursuivie dans les localités.

Les points focaux auprès des sous-préfectures et communes ont également été sollicités pour faciliter le partage d'information ainsi que la planification des activités avec ses institutions. Les registres des plaintes étaient consultés à chaque descente de l'équipe dans les localités pour faire l'état de lieu des plaintes. La vérification de la disponibilité des registres des plaintes et le carnet d'accusé de dépôt de plaintes a été faite auprès des chefs. Passées ces activités introductives et préliminaires, le processus de recrutement des points focaux

locaux et communautaires s'est réalisé de concert avec les autorités locales. Les renforcements des capacités des acteurs communautaires sur le traçage et le remplissage des informations des plaignants dans le registre se sont poursuivis dans toutes les chefferies. L'information des autorités sur toutes les activités liées au projet pendant la mise en œuvre se faisait à chaque étape en vue d'une participation active des cibles (la caravane de gestion des plaintes dans le Djérem, les audiences publiques, le bornage aérien du corridor, le passage du cabinet Mark Brian, les investigations, la collecte des informations des PAP...).

V.1.2. Cibles touchées

Les cibles pour cette activité sont des autorités administratives, municipales, traditionnelles, les forces de maintien de l'ordre, les services sanitaires, les sectoriels concernés et les ONG dans la zone d'implémentation.

V.1.3. Résultats atteints

Au terme de cette activité, les principaux acteurs des localités impactées ont une meilleure connaissance du projet, l'équipe de mise en œuvre a été introduite et présentée aux autorités et la méthodologie d'intervention a été présentée dans les différents services et localités de la Vina. La mise à disposition des messages portés, la programmation des activités avec les chefs traditionnels, l'identification des points focaux et trois partenaires de mise en œuvre mandatés par l'UGP ont vu leurs activités facilitées avec l'accompagnement de l'ONG.

V.1.4. Illustrations



Figure 31 : Information à la Commune de Ngaoundéré 3^e

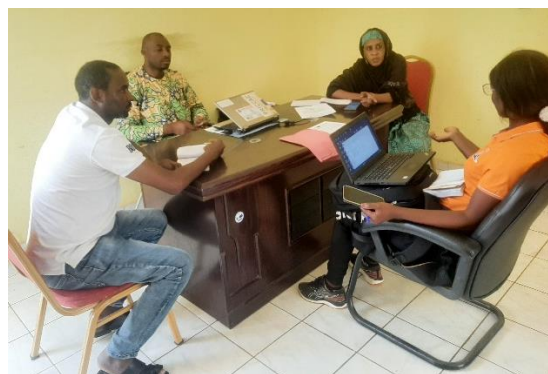


Figure 32 : Séance d'harmonisation de la démarche avec le cabinet Mark Brian

V.2. ACTIVITES DE SENSIBILISATION SUR LE MECANISME DE GESTION DES PLAINTES (MGP) ET LES DISPOSITIFS PREVUS (BOITES A SUGGESTION, REGISTRES DES CHEFFERIES, OUTILS DE SENSIBILISATION)

Au terme de la première année de mise en œuvre, 575 séances de sensibilisations ont été réalisées sur le terrain dans les 25 localités affectées de la Vina et pour le Djérem un total de 635 séances de sensibilisations ont été réalisées concernant les objectifs du projet dans les cinq communes (Ngaoundal, Tibati, Martap, Ngaoundéré 2^{ème} et Ngaoundéré 3^{ème}) dans les 2 départements. Etant donné que le projet à ce stade vise à atténuer au maximum les risques liés à la mise en œuvre du projet, cette activité demeure l'une des priorités de la mission de l'ONG. L'activité consistait à effectuer plusieurs rencontres/échanges sur le terrain afin d'informer la population sur le mécanisme de gestion des plaintes (MGP) ainsi que les dispositifs prévus pour collecter les doléances/plaintes liées au projet pour la période.

V.2.1. Organisation des sensibilisations dans le département du Djérem

V.2.1.1. Description de l'activité

Au cours de la première année de réalisation de la mission dans le Djérem, plusieurs activités de sensibilisation ont été réalisées sur le terrain dans les deux (02) arrondissements affectés par le projet à savoir Tibati et Ngaoundal. En plus des sensibilisations communautaires de routine sur le MGP et la prévention des VBG/EAS/HS/CE, des sensibilisations particulièrement ont été faites dans le cadre de la mobilisation des

populations pour la participation des populations aux audiences publiques, à l'endroit des PAP'S sur la prévention de l'exacerbation des VBG grâce aux indemnisations et en prélude à la mission d'évaluation des biens des plaignants enregistrés par l'ONG.

Plusieurs activités de sensibilisations ont été réalisées sur le terrain dans les 35 localités impactées du Djérem. Ces sensibilisations ont été généralement menées par les points focaux locaux sur la supervision du point focal communal et l'appui des points focaux communautaires qui facilitent la mobilisation des populations sur des thématiques pertinentes qui sont récapitulées dans un document annexe. Pendant les séances de sensibilisation, les participants sont enregistrés sur des fiches de présence, les procès-verbaux de sensibilisation sont élaborés et signés et les registres marqués. La méthodologie d'intervention a consisté tout d'abord à préparer les exposées pour la sensibilisation avec messages clé par les points focaux, puis à contacter les PF communautaires et chefs de villages pour la prise des rendez-vous avant d'effectuer des descentes dans les localités. Les séances de sensibilisation ont généralement été effectuées grâce à la stratégie du porte-à-porte et les sensibilisations de masse.

Après transmission des messages de sensibilisation préalablement préparés pour les cibles, les séances de sensibilisation étaient marquées par des phases d'échanges enrichissants (dont les questions et réponses sont mentionnées dans le procès-verbal), avec les populations pour les éclaircissements sur les points abordés lors des sensibilisations. Tout au long de la période, des lieux stratégiques ont été choisis afin de communiquer efficacement dont les chefferies traditionnelles qui sont les lieux de regroupement des populations dans les villages. Les sensibilisations ont également été faites dans les établissements scolaires secondaires et primaires, les lieux de prières, dont les mosquées et les églises, les marchés entre autres.

V.2.1.2. Cibles touchées

Les principales cibles touchées sont les populations vivant dans les zones proches de la ligne du corridor ainsi que toute la population des localités impactées directement ou indirectement par le projet. Cependant, plusieurs cibles socioprofessionnelles ont été touchées et renseignées sur le projet, ainsi que ses enjeux au cours de la première année à savoir les agents de l'état, les forces de sécurité, les filles mères, les femmes chefs de ménages, les jeunes, les enseignants, les élèves/écoliers, les personnes âgées, les personnes handicapées, les démunies, les conducteurs de moto, les commerçants, les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs, les couturiers, etc.

V.2.1.3. Résultats atteints

Dans l'ensemble pour l'année une dans le Djérem, nous avons 25.383 personnes touchées sont informées sur les objectifs, les activités et les enjeux du projet, au nombre desquelles 13 329 personnes sensibilisées sur le MGP, 11 446 pour la prévention des VBG et 608 PAP dans les 36 localités impactées par le projet dans les communes du département.

De manière générale, l'activité de sensibilisation a permis d'obtenir plusieurs indicateurs de résultats repartis en fonction des thématiques MGP abordées et auprès des PAP touchés.

Tableau 23 : Récapitulatif des indicateurs des résultats de sensibilisation du Djérem année 1

Sensibilisations	Nombre d'hommes touchés	Nombre de femmes touchées	Total
MGP	7876	5443	13319
VBG	6504	4942	11446
PAP'S	470	138	608

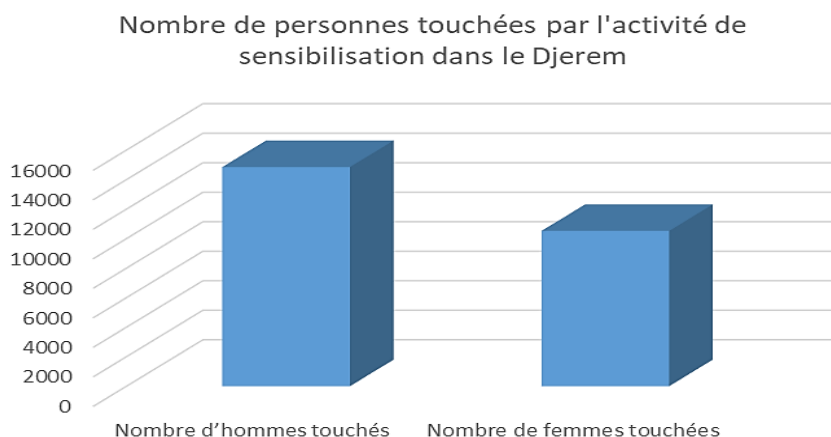


Diagramme 1 : Personnes touchées par les sensibilisations communautaires dans le Djérem

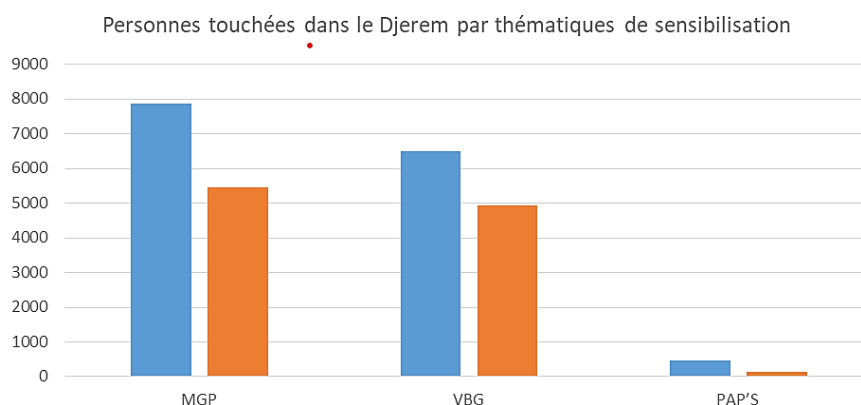


Diagramme 2 : Personnes touchées dans le Djérem en fonction des thématiques

Ainsi seront présentés dans les tableaux suivants les indicateurs de la première année de sensibilisation sur les thématiques liées au mécanisme de gestion des plaintes (MGP) en premier lieu, les indicateurs de sensibilisation sur les violences basées sur le genre (VBG) en second lieu, lesquels incluent les données de sensibilisation des personnes affectées par le projet (PAP) qui figurent parmi les couches cibles des activités.

V.2.1.4. Tableaux récapitulatifs

Tableau 24 : Indicateurs des sensibilisations menées dans le Djérem

N°	Cible / Liste des localités touchées	Thématiques de sensibilisation s des populations	Nombr e de séance	Nombre de personnes touchées				Total (H+F)
				H	F	J	Pers. Vulnérable s	
1	Yoko Mamassi	-Le tracé du corridor et les voies d'accès -Les critères d'éligibilité plaintes. -Les catégories de plaintes ordinaires	20	230	236	140	03	466
2	Tomi		20	420	313	453	76	733
3	Didango		20	285	265	174	62	550
4	Malarba1		21	219	157	105	27	376
5	Meng		10	128	90	153	02	218
6	Makoup		13	113	86	142	00	199
7	Lokoro		30	215	209	51	02	424
8	Ngaoubel a		28	87	100	87	17	187
9	Malarba2		20	202	239	291	13	441

10	Tenwa	-Les canaux pour le dépôt des plaintes. -Instances de gestion des plaintes: différence entre CRR, CRE et CE. -Risques de VBG liées au projet -Utilisation rationnelle des indemnités. -Risques liés aux indemnisations. -Extorsion des indemnisations, déstabilisation des foyers, abus et exploitation sexuelle. -Les types de VBG -Mariages précoces. -Les structures de référencement pour les victimes de VBG. -Protection des enfants. -Utilisation rationnelle des indemnités. -Exploitation économique des enfants. -Passage de l'entreprise TRANSCAM. -Lancement des chantiers de construction des piliers de la ligne.	20	143	175	185	05	318
11	Kanje		29	335	335	270	06	670
12	Ngatt		13	202	99	01	00	301
13	Djaouro garga		16	225	130	31	00	355
14	Mahor		12	217	94	01	02	311
15	Danfili		12	262	37	10	00	299
16	Mbella-assom		19	177	160	68	75	337
17	Mandjara		12	142	122	84	01	264
18	Mandoum		12	152	120	136	33	272
19	Bolagale		21	210	156	186	31	366
20	Banwa		21	202	170	42	09	372
21	Kanaan		24	233	196	59	23	429
22	Sola		24	193	201	48	22	394
23	Meidjamb a		23	240	272	71	34	512
24	Dang houssa		24	214	170	11	12	394
25	Mbitom kassa		16	110	123	30	01	233
26	Mbitom Conseiller		16	204	213	91	12	417
27	Nyadjida		16	128	92	27	00	220
28	Gongonto ua		16	152	64	14	19	216
29	Mbangtiba ng		16	265	116	15	07	381
30	Mbangsiri		03	45	13	00	00	58
31	Biwairou Mboum	-Les structures de référencement pour les victimes de VBG. -Protection des enfants. -Utilisation rationnelle des indemnités.	19	364	252	55	46	616
32	Mbong		13	817	134	109	16	951
33	Febadi		14	223	75	49	30	298
34	Bamyanga		14	187	87	76	15	274
35	Beka-gotto		14	123	44	84	12	167
36	Gommana		14	212	98	67	62	310

Grand total des deux communes	635	787	544	341	675	1331
		6	3	6		9

Au regard du tableau ci-dessus, nous enregistrons un total de 13 319 personnes touchées par les sensibilisations sur le MGP réparties dans les 36 localités impactées que comporte le département du Djérem dont 7 876 hommes et 5 443 femmes parmi lesquelles 3 416 jeunes et 675 personnes vulnérables.

Au cours de la première année de mise en œuvre du projet dans le Djérem, les activités de sensibilisation se sont beaucoup plus accentuées sur la stratégie de porte-à-porte et dans les établissements scolaires dans l'optique de toucher un nombre important des riverains au projet. Néanmoins, la réalisation de l'activité a été plombée par de multiples contraintes qui ont impacté d'une manière certaines les résultats attendus. Les principales raisons sont entre autres l'insuffisance des frais de transport des points focaux qui sans doute limitent les descentes dans les sites reculés des localités et la réticence des riverains face à la longue attente des indemnités. Ces contraintes ont indubitablement limité la communication sur le projet. Cependant, il faut remarquer que des stratégies de capitalisation ont été développées par l'équipe de l'ONG afin de réunir efficacement les indicateurs des activités de terrain.

V.2.1.5. Illustrations

Ci-dessous des images des activités de sensibilisation dans les localités du Djérem :



Figure 33 : Sensibilisation à l'EP. de Sola



Figure 34 : Sensibilisation à Mbangsiri



Figure 35 : Sensibilisation à Bamyanga



Figure 36 : Sensibilisation à l'église de Gongontoua



Figure 37-38 : Sensibilisation des PAP sur les indemnités à Djaouro Garga et Kandje

V.2.2. Organisation des sensibilisations dans le département de la Vina

V.2.2.1. Description de l'activité

Au terme de la première année de mise en œuvre, 575 activités de sensibilisations ont été réalisées sur le terrain dans les 25 localités affectées par le projet dans les trois communes du département de la Vina (Martap, Ngaoundéré 2ème et Ngaoundéré 3ème). Parce que le projet à ce stade vise à atténuer au maximum les risques liés à la mise en œuvre du projet, cette activité demeure importante, l'une des priorités de la mission de l'ONG. L'activité consistait à effectuer plusieurs rencontres/échanges sur le terrain afin d'informer la population sur le mécanisme de gestion des plaintes (MGP) pour la période.

La méthodologie a consisté à mettre à la disposition des points focaux les différents kits (les messages portés des Sous-préfets, le MGP, le résumé du projet et les outils de sensibilisation ainsi que les outils de collecte des données). Toutefois, il est à signaler que les activités de sensibilisation se sont beaucoup plus accentuées sur la stratégie de porte-à-porte, car ne disposant pas encore des outils de communication. Cette approche s'est faite dans l'optique de toucher les habitants très souvent absents lors des sensibilisations de masse ou dans les lieux publics.

Il s'est agi pour l'équipe de la Vina d'organiser l'information et préparation des chefs traditionnels ou leurs assistants pour les sensibilisations (dans les ménages ou de masse) ainsi que les investigations. Le renforcement des capacités des points focaux sur les stratégies de sensibilisations et l'animation communautaires, s'assurer de la qualité des messages transmis par les points focaux locaux ; ceci dans le but de collecter et transmettre les plaintes des personnes affectées par le projet dans les localités impactées.

V.2.2.2. Cibles touchées

Les cibles durant cette année, étaient les parties prenantes et personnes impactées, à savoir les sectorielles, les agents de l'état, les forces de sécurité, les filles mères, les femmes cheffes de ménages, les jeunes, les enseignants, les élèves/écoliers, les personnes âgées, les personnes handicapées, les démunis, les conducteurs de moto, les commerçants, les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs, les couturiers entre autres parmi les couches sociales qui ont été sensibilisées sur le projet et ses enjeux.

V.2.2.3. Résultats atteints

Les sensibilisations selon les données statistiques ont permis de toucher 8 354 personnes au total réparties en 4 359 hommes, 3 995 femmes, parmi lesquelles 1592 jeunes et 613 personnes vulnérables dans le département de la Vina.

V.2.2.4. Tableaux récapitulatifs

Les données de sensibilisation sont contenues dans le tableau statistique ci-dessous.

Tableau 25 : Récapitulatif des indicateurs de résultats de sensibilisations

N°	Cible / Liste des localités touchées	Thématiques de sensibilisations des populations	Nbre de séances de sensibilisation	Nbre de personnes touchées				Total (H+F)
				H	F	J	Pers Vulnérable	
1	Bini	-Le tracé du corridor et les voies d'accès	23	209	227	99	87	544
2	Dang		16	107	132	79	40	387
3	Gada Dang		18	160	120	12	20	345
4	Malang	-Les critères d'éligibilité des plaintes.	16	176	66	49	45	408
5	Malo Goni		23	185	176	78	41	462
6	Maiborno Godi		18	183	95	7	21	390
7	Ngodi Ma Falngaou	-Les catégories de plaintes ordinaires	19	157	159	4	28	422
8	Wourosoua		16	141	89	0	9	353
9	Tekel		12	103	74	38	35	234
10	Lewa Moussa	-Les canaux pour le dépôt des plaintes.	19	173	148	81	14	399
11	Gotanga		13	82	83	78	2	209

12	Birsock	-Instances de gestion des plaintes. -Risques de VBG liés au projet -Risques liés aux indemnisations. -Extorsion des indemnisations, déstabilisation des foyers, abus et exploitation sexuels. -Mariages précoces. -Les structures de référencement pour les victimes de VBG. -Protection des enfants. -Utilisation rationnelle des indemnités, etc.	15	60	101	73	3	261
13	Hore Manang		8	56	16	10	6	94
14	Djabe Foulbe		20	151	227	139	17	483
15	Djabe Mboum		19	115	116	73	13	307
16	Louga		20	198	199	110	20	559
17	Anan 1		10	57	20	7	1	97
18	Lycee		8	57	37	28	3	148
19	Likok		17	143	76	29	4	274
20	Beka		12	65	62	14	2	168
21	Toumbouroum		15	109	83	21	11	244
22	Darang		20	131	168	51	25	344
23	Selbe Darang		19	235	216	115	19	554
24	Mayo Danayel		20	145	110	67	8	376
25	Djalbarke		21	124	116	20	16	292
Total General			575	4359	3995	1592	613	8354

Au regard de ce tableau, il ressort qu'au total, 575 séances de sensibilisations ont été conduites, réparties dans les 25 localités impactées, dont 4 359 hommes, 3 995 femmes, parmi lesquelles 1592 jeunes et 613 personnes vulnérables touchées, pour un total de 8 354 personnes touchées dans le département de la Vina. Il a été constaté qu'environ 20 % des jeunes ont été touchés sur les 8 354 personnes touchées dans la zone du projet.

V.2.2.5. Diagrammes

Le pourcentage des hommes et femmes touchées par les sensibilisations.

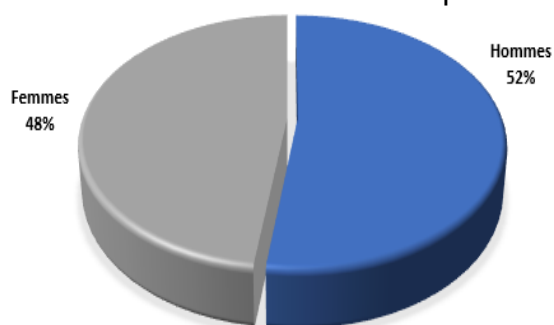


Diagramme 3 : Pourcentage des femmes sensibilisées dans la Vina

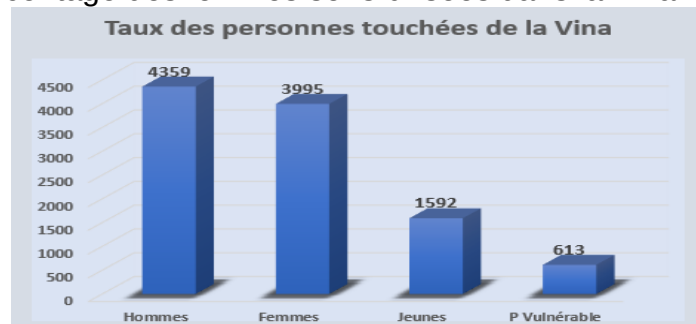


Diagramme 4 : Couches sociales touchées par les sensibilisations de la Vina

V.2.2.6. Illustrations

Ci-dessous des images des activités de sensibilisation dans les localités de la Vina.



Figure 39 : Sensibilisations des populations dans une mosquée à Louga



Figure 40 : Sensibilisations des populations à Mallo Goni



Figure 41 : Sensibilisations des femmes dans les menages à Birsok



Figure 42 : Sensibilisations des femmes dans les menages à Lycée



Figure 43 : Sensibilisation sur la pose des bornes GPS à Malo Goni



Figure 44 : Sensibilisation des jeunes filles sur les VCE et VBG à Gotanga

VI. ACTIVITÉS LIÉES AU MGP ORDINAIRE

L'activité a consisté à faire l'état des lieux des registres, collecter et enregistrer les plaintes dans toutes les localités impactées par le projet dans les départements du Djérem et de la Vina, contre la délivrance des accusés de réception aux plaignants. Sont concernées ici certaines plaintes enregistrées par la SONATREL ainsi que toutes celles enregistrées par l'ONG. Puis, il a été question de planifier les descentes d'investigation pour les plaintes fondées dans l'optique de vérifier à l'aide de l'application SW Maps si les biens concernés sont impactés par le corridor ou non. Les investigations ont été réalisées dans un premier temps par la CCE, puis lors d'une mission de caravane de gestion des plaintes menées par l'UGP PIRECT avec la participation de l'équipe de l'ONG.

La démarche méthodologique adoptée consistait tout d'abord à contacter les points focaux communautaires pour mobiliser les chefs traditionnels des localités dans lesquelles se trouvent les sites impactés, les plaignants et les témoins, puis de fixer des rendez-vous avec les différents plaignants afin d'effectuer les descentes dans les localités pour les

sensibiliser sur l'emplacement du corridor et procéder enfin aux investigations des nouvelles plaintes par localité. Enfin, les procès-verbaux d'investigation ou de clôture de plaintes étaient élaborés selon le cas et les plaintes transférées à l'UGP sous forme de tableau consolidé selon le canevas indiqué par celle-ci.

VI.1. COLLECTE ET GESTION DES PLAINTES DANS LE DJEREM

L'activité a consisté à faire l'état des lieux des registres, collecter et enregistrer les plaintes dans toutes les localités impactées par le projet dans le département du Djérem, contre la délivrance des accusés de réception de plaintes aux requérants.

VI.1.1. Collecte, enregistrement des plaintes et délivrance des accusés de réception

Dans le département du Djérem, 23 plaintes ont été collectées durant la première année et enregistrées et les accusés de réception délivrés au cours de l'année aux plaignants.

VI.1.1.1. Détails des actions menées

L'activité s'est réalisée à travers la descente des points focaux locaux appuyés par les communaux pour collecter et enregistrer dans les registres toutes les plaintes signalées dans les localités impactées par le projet du Djérem. Sur le terrain, les membres de l'équipe ont effectué la consultation de tous les registres, la collecte systématique des plaintes enregistrées, la signature des registres et la rédaction des procès-verbaux d'investigation et de clôture selon le cas.

VI.1.1.2. Acteurs impliqués

Les principaux acteurs impliqués dans la réalisation de l'activité sont les points focaux locaux, les relais communautaires et les chefs de village.

VI.1.1.3. Cibles touchées

Les plaignants et leurs témoins, ainsi que les populations ayant un ou plusieurs biens potentiellement impactés par le corridor sont les principales cibles.

VI.1.1.4. Résultats obtenus

Nous enregistrons 33 plaintes sur les 53 du département du Djérem, ont été enregistrées par l'équipe dans 16 localités de Tibati uniquement du prestataire.

VI.1.1.5. Tableau récapitulatif

Tableau 26 : Tableau récapitulatif du nombre de nouvelles plaintes par village

Communes	Localités	Nombre de plaintes enregistrées
Tibati	Lockoro	04
	Malarba1 02	03
	Makoup	01
	Mahor	01
	Djaouro Garga	04
	Bolagale	05
	Mbitom Conseiller	01
	Mbitom Kasa	01
	Tomi	01
	Yoko Mamassi	02
	Meng	03
	Kandje	02
	Ngaoubela	01
	Canaan	02
	Banwa	01
	Tenwa	01
	Total	53

VI.1.1.6. Illustrations

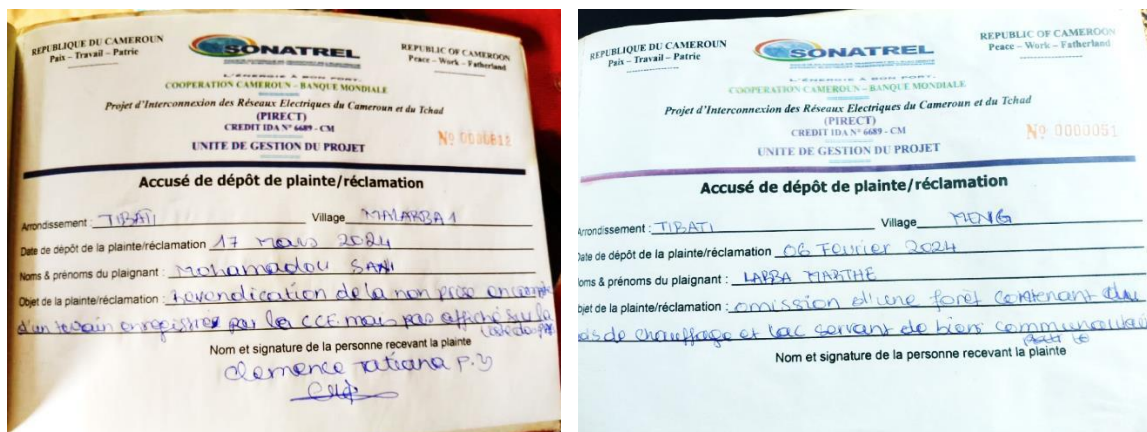


Figure 45 : Deux accusés de réception des plaintes enregistrées dans le Djérem

VI.1.2. Compilation des plaintes et transfert à l'UGP

VI.1.2.1. Détails des actions menées

Après collecte et enregistrement des plaintes, les points focaux communaux font les compilations par commune, codifient les plaintes, puis les transfèrent au superviseur pour transmission au chef de mission.

VI.1.2.2. Acteurs impliqués

A ce niveau, les points focaux communaux et le superviseur sont impliqués.

VI.1.2.3. Cibles touchées

La coordination et l'UGP sont les cibles à cette étape.

VI.1.2.4. Résultats obtenus

Au total, 33 plaintes ont été compilées et transférées à l'UGP dans le Djérem.

VI.1.2.5. Tableau récapitulatif

Tableau 27 : Récapitulatif des plaintes dans les communes du département du Djérem

N°	Communes	Nombre de plaintes enregistrées
1	Tibati	33
2	Ngaoundal	00
Total		33

VI.1.3. Missions d'investigation des plaintes

VI.1.3.1. Détails des actions menées

Il a été question d'effectuer des descentes sur les sites des biens faisant l'objet des plaintes enregistrées pour vérifier à l'aide de l'application SW Maps si ces biens sont impactés ou non afin d'actualiser le fichier de suivi des plaintes. Les descentes d'investigation se sont effectuées selon un planning élaboré avec les plaignants, leurs témoins et chefs des localités concernées par l'équipe de l'ONG et par les experts de la SONATREL. A l'issue des descentes d'investigation, des procès-verbaux d'investigation sont élaborés et les PV de clôture pour les plaintes situées hors corridor, puis des rapports d'investigations sont rédigés par les points focaux et le fichier de suivi des plaintes mis à jour par les points focaux communaux avant transmission à l'UGP.

VI.1.3.2. Acteurs impliqués

Les acteurs impliqués ici sont le superviseur, les chefs de villages, les points focaux, les plaignants et leurs témoins.

VI.1.3.3. Cibles touchées

Les cibles touchées sont des personnes affectées par le projet (PAP).

VI.1.3.4. Résultats obtenus

Les résultats se déclinent à plusieurs niveaux.

- Dans le département du Djérem, 33 plaintes ont été investiguées toutes dans la commune de Tibati au cours de l'année 1 du projet,

- A l'issue des investigations, des 33 plaintes investiguées, on a 25 omissions de terrain, 02 omissions de biens, 01 usurpation d'identité, 01 revendication, 01 omission de forêt, 01 usurpation d'identité, 01 erreur d'orthographe.

VI.1.3.5. Tableau récapitulatif

Tableau 28 : Investigation des plaintes dans la Commune de Tibati

N°	Noms des localités	Plaintes enregistrées	Plaintes investiguées	Plaintes dans l'emprise	Plaintes hors emprise
1	Bolagale	06	06	06	00
2	Djaouro garga	05	05	04	01
3	Yoko mamassi	08	08	08	00
4	Lockoro	06	06	04	02
5	Tomi	01	01	01	00
6	Mahor	01	01	01	00
7	Ngaoubela	02	02	02	00
8	Canaan	07	07	03	04
9	Banwa	01	01	01	00
10	Tenwa	01	01	01	00
11	Mbitom kasa	01	01	00	01
12	Makoup	03	03	02	01
13	Malarba 1	05	05	04	01
14	Kandje	02	02	01	01
15	Meng	03	03	03	00
16	Mbitom conseiller	01	01	01	00
	Total	53	53	41	12

Tableau 29 : Investigation des plaintes dans la Commune de Ngaoundal

Localité	Plaintes enregistrées	Plaintes Investiguées	Plaintes dans l'emprise du corridor	Plaintes hors emprise du corridor
Gommana	0	0	0	0
Febadi	0	0	0	0
Bamyanga	0	0	0	0
Biwaouro Mboum	0	0	0	0
Mbong	0	0	0	0
Beka Gotto	0	0	0	0
Total	0	0	0	0

Tableau 30 : Situation générale des plaintes investiguées et traitées dans le Djérem

Code	Localité	Description plainte	Observations
ADTMSPVT	Makoup	Omission terrain	Après investigation, il est ressorti que la plainte est une plainte communautaire (forêt non impactée).
ADTLAMVT	Lockoro	Usurpation identité liste des PAP'S	Après enquête, il est ressorti que l'identité de la plaignante avait été usurpée par Dame Adama ABBA qui n'est pas un ayant droit.

ADTLAAVT	Lockoro	Erreur d'identité sur la liste des PAP'S	PV de clôture non signé en raison du refus de présentation de la plaignante usurpatrice. Plainte clôturée.
ADTTHFVT	Tenwa	Erreur d'orthographe de nom sur la liste des PAP'S	RAS
ADTMADVT	Makoup	Omission parcelle cultures vivrières	Il est ressorti après investigation qu'il s'agit d'un contentieux sur une parcelle familiale enregistrée au nom d'Amadou Djika. -Elaboration d'un PV d'accord entre les membres de la famille sur la répartition des indemnisations le moment venu.
ADTLAPVT	Lockoro	Omission d'un séchoir de manioc communautaire	Il a été demandé au groupe de femmes qui utilisent le séchoir d'élaborer un PV d'accord au nom de leur représentante qui porte la plainte. Le PV reste attendu
ADTNYZVT	Ngaoubela	Omission de terrain nu	Plainte clôturée par les experts de la SONATREL lors de la caravane de gestion des plaintes.
ADTNABVT	Ngaoubela	Omission de jachère de manioc	
ADTLHHVT	Lockoro	Omission de champ de manioc	A l'issue de l'investigation, la parcelle est impactée et avait déjà été enregistrée lors du passage de la CCE.
ADTLTJVT	Lockoro	Omission jachère de manioc	RAS
ADTMBJVT	Makoup	Omission d'une parcelle de manioc	Pv de clôture
ADTLLPVT	Lockoro	Omission de champ	Pv de clôture
ADTYMAAP C	Yoko mamassi	Omission de jachère de maïs et arachides, arbre médicinal et jeune manguier	Le plaignant adresse la plainte sur procuration de sa soeur véritable propriétaire du terrain hors de la ville.
ADTMMSPC	Malarba 1	Omission de jachère de manioc, avocatier et goyavier	RAS
ADTMYDPC	Meng	Omission d'une jachère de manioc, maïs et patates	RAS

ADTYMAMP C	Yoko mamassi	Omission de jachère d'arachides et de manioc	RAS
ADTMZHPC	Meng	Omission de forêt à usage communautaire et lac	RAS
ADTYMOPC	Yoko mamassi	Omission d'une jachère de manioc	RAS
ADTYMASP C	Yoko mamassi	Omission d'une parcelle de terrain	RAS
ADTYMAMP C	Yoko mamassi	Omission de terrain	Plainte enregistrée et investiguée lors de la campagne de gestion des plaintes.
ADTYMNJP C	Yoko mamassi	Omission de terrain	Plainte enregistrée et investiguée par la SONATREL lors de la campagne de gestion des plaintes dans le Djérem.
ADTTBAPC	Tomi	Omission de terrain	Plainte investiguée et clôturée par les experts de la SONATREL.
ADTYMAPC	Yoko mamassi	Omission d'une jachère d'arachides et de maïs	RAS
ADTMMSPC	Malarba 1	Revendication	Le plaignant revendique une de ses parcelles enregistrées au passage de la CCE, mais qui ne figure pas sur la liste des PAP'S affichée.
ADTMLMPC	Meng	Omission d'une forêt et un lac où les femmes lavent et trempent le manioc	Après enquête, il est ressorti qu'en effet il s'agit d'une plainte communautaire qui a plutôt été enregistrée au nom du chef de village.
ADTYMDWP C	Yoko mamassi	Requête	La plaignante demandait à savoir à quel niveau de traitement se trouve sa plainte. Elle a été sensibilisée.
ADTMMTPC	Malarba 1	Revendication	La plaignante demande à ce que sa parcelle soit enregistrée séparément de celle de M. MBAH (leur parcelle avait été enregistrée communément au nom de M. MBAH).
ADTMAHPC	Malarba 1	Omission d'une maison	Plainte enregistrée lors du passage de la CCE et dont il a été demandé à l'équipe de l'ONG d'investiguer. En l'absence du plaignant injoignable, le chef de village l'a

			représenté lors de la descente d'investigation.
ADTMMBPC	Malarba 1	Omission d'un terrain nu	Plainte enregistrée lors du passage de la CCE et dont il a été demandé à l'équipe de l'ONG d'investiguer. En l'absence du plaignant injoignable, le chef de village l'a représenté lors de la descente d'investigation.
ADTBNFPC	Bolagale	Contentieux et usurpation sur une parcelle de terrain après l'affichage des listes de PAP'S	RAS
ADTBGEPC	Bolagale	Omission de terrain (terrain nu avec documents légaux, champ de manioc)	RAS
ADTCEAYN	Canaan	Omission de champ de manioc, maïs, bananiers-plantains	RAS
ADTCDAYN	Canaan	Omission de terrain	RAS
ADTBMAYN	Banwa	Omission de terrain nu avec bois et arbre médicinal	RAS
ADTBNFYN	Bolagale	Omission de verger	RAS
ADTBDDYN	Bolagale	Omission de champ de manioc	RAS
ADTCTJYN	Canaan	Omission de terrain	Plainte investiguée et clôturée par les experts de la SONATREL lors de la caravane de gestion des plaintes dans le Djerem.
ADTCFCYN	Canaan	Omission de terrain	Plainte investiguée et clôturée par les experts de la SONATREL lors de la caravane de gestion des plaintes dans le Djérem.
ADTCAYN	Canaan	Omission de terrain	Plainte investiguée et clôturée par les experts de la SONATREL lors de la caravane de gestion des plaintes dans le Djérem.
ADTCAYN	Canaan	Omission de terrain	Plainte investiguée et clôturée par les experts de la SONATREL lors de la caravane de gestion des plaintes dans le Djérem.

ADTCAAYN	Canaan	Omission de terrain	Plainte investiguée et clôturée par les experts de la SONATREL lors de la caravane de gestion des plaintes dans le Djérem.
ADTBNJNY	Bolagale	Usurpation de titre	Le frère du plaignant s'est enregistré sur sa parcelle en son propre nom en lieu et place du nom du plaignant propriétaire de la parcelle.
ADTBARYN	Bolagale	Omission d'un terrain nu et jachère de manioc	RAS
ADTMCNDT B	Mbitom conseiller	Omission de champ de bananiers, ananas et ruches	RAS
ADTMKSST B	Mbitom kasa	Omission de jachère de manioc, arachides et maïs	RAS
ADTDGSRE M	Djaouro garga	Omission d'un terrain nu et jachère manioc	RAS
ADTDGSYE M	Djaouro garga	Omission d'un verger	Après enquête et investigation, il a été constaté que le plaignant avait déjà été enregistré lors du passage de la CCE.
ADTDGAME M	Djaouro garga	Omission jachère patate, champ manioc et case	
ADTDGBAE M	Djaouro garga	Omission d'une maison	
ADTDGHBE M	Djaouro garga	Omission d'un terrain nu avec TF	RAS
ADTKHAEM	Kandje	Omission de verger de manguiers et avocatiers	PV de clôture
ADTKHAEM	Kandje	Omission de parcelle nue sans titre foncier	RAS
ADTMNFEM	Mahor	Jachère de manioc non prise en compte	RAS

VI.1.3.6. Illustration

Quelques images illustrant les investigations dans le département du Djérem



Figure 46 : Investigations à Yoko Mamassi **Figure 47** : Investigations à Djaouro Garga

VI.1.4.1. Détails des actions menées

Après les investigations des plaintes collectées et enregistrées, il a été question de clôturer les plaintes hors corridor à travers un PV de clôture signé du plaignant et le chef de sa localité. Il faut noter que certaines plaintes ont été clôturées par les experts de la SONATREL et d'autres par l'équipe de l'ONG.

VI.1.4.2. Acteurs impliqués

Le superviseur, les plaignants, les chefs de village, les points focaux locaux et communautaires étaient les principaux concernés.

VI.1.4.3. Suivi de la mise en œuvre de la solution

Elle s'est faite par le chef de mission et le superviseur à travers le suivi de l'évaluation de leurs biens par l'UGP. Des compléments d'informations sont faites progressivement et les requérants sont mis au courant du traitement en cours de la plainte. Lors des descentes, les points focaux communaux recueillent le niveau de satisfaction des PAP et ils sont sensibilisés sur déroulement de la procédure d'évaluation des biens par l'UGP pour rassurer chacun.

VI.1.4.4. Cibles touchées

La communauté, les plaignants constituent nos principales cibles pour cette activité.

VI.1.4.5. Résultats obtenus

Nous avons 33 plaintes enregistrées qui ont fait l'objet d'investigations dans le Djérem sur le total de 53 traités par l'UGP au cours de la première année du projet. Il est important de signaler que plusieurs plaintes ont été traitées lors de la caravane de gestion des plaintes.

VI.1.4.6. Illustration

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Progrès

SONATREL
SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad
(PIRECT)
UNITE DE GESTION DU PROJET

PROCES-VERBAL DE CLOTURE DES PLAINTES

Département/Arrondissement: TIBATI Village: MAKOUF
Le: 15 Décembre 2015
A la suite d'une plainte déposée par M/M: BELLO Justin
Contre: SONATREL
Motif: absence de terrain
Traitement donné à la plainte: Après enquête d'investigation, le plaignant n'est pas impacté car son champ est planté de café opposé à celui où se trouve la ligne. Le plaignant a été sensibilisé et la plainte écartée.
Sentiment du plaignant vis-à-vis du traitement donné à sa plainte
Plaignant satisfait ☒ plaignant pas satisfait ☐
Si pas satisfait, pourquoi: _____
Le plaignant: Bello Justin
Représentant PIRECT: TSIDA Stéphanie
PF communal
Chef de village/représentant: SALATOU PIERRE

Figure 49 : Procès-verbal de clôture d'une plainte à Makoup, commune de Tibati

VI.2. COLLECTE ET GESTION DES PLAINTES DANS LA VINA

Dans le département de la Vina, 82 plaintes ont été collectées et enregistrées et 82 accusés de réception ont été délivrés en cette année. Soit 60 plaintes dans la commune de Martap, 12 dans la commune de Ngaoundéré 3^{ème} et 10 à Ngaoundéré 2^{ème}.

VI.2.1. Collecte, enregistrement des plaintes et délivrance des accusés de réception

VI.2.1.1. Détails des actions menées

L'activité a consisté à faire l'état des lieux des registres, collecter et enregistrer les plaintes dans toutes les localités impactées par le projet dans les départements du Djérem, contre la délivrance des accusés de réception aux plaignants.

VI.2.1.2. Acteurs impliqués

Les relais communautaires et les points focaux locaux

VI.2.1.3. Cibles touchées

Les populations impactées par le projet

VI.2.1.4. Résultats obtenus

Grâce aux séances de sensibilisation conduites sur le mécanisme de gestion des plaintes, 82 plaintes ont été collectées et enregistrées. Par conséquent, 82 accusés de réception ont été délivrés.

VI.2.1.5. Tableau récapitulatif

Tableau 31 : Récapitulatif de plaintes par localité

N°	Communes	Localités	Nombre des Plaintes enregistrées
1	Martap	Tekel	02
2		Lewa Moussa	03
3		Gotanga	09
4		Birsock	05
5		Hore Manang	02
6		Djabe Foulbe	01
7		Djabe Mboum	07
8		Lougga	02
9		Lycee	19
10		Anan	00
11		Likok	04

12		Beka	03
13		Toumbouroum	03
14		Bini	01
15		Dang	00
16		Malo Goni	06
17	Ngaoundéré 3 ^{ème}	Malang	00
18		Gada Dang	04
19		Maiborno Godi	00
20		Ngodi Ma Falngaou	01
21		Wourosoua	00
22	Ngaoundéré 2 ^{ème}	Darang	00
23		Mayo Daneyel	06
24		Selbe Darang	04
25		Djalbarke	00
		Total	82

II.5.3.6. Illustrations

The image shows two examples of 'Accusé de dépôt de plainte/réclamation' forms from SONATREL. The left form is for the Ngaoundéré 3ème commune, and the right form is for the Ngaoundéré 2ème commune. Both forms include fields for the commune, date, name of the complainant, and the subject of the complaint.

Figure 50 : Quelques accusés de réception remis

VI.2.2. Compilation des plaintes et transfert à l'UGP

VI.2.2.1. Détails des actions menées

Après collecte et enregistrement des 82 plaintes au cours de cette première année, les points focaux communaux renseignent d'abord par commune le fichier des suivis des plaintes suivant les recommandations données par l'UGP pour transférer ensuite au superviseur, à son tour de compiler les plaintes et enfin soumettre le fichier consolidé au chef de mission.

VI.2.2.2. Acteurs impliqués

Les points focaux communaux, le superviseur et le chef de mission.

VI.2.2.3. Cibles touchées

La coordination et l'UGP.

VI.2.2.4. Résultats obtenus

82 plaintes sont reçues conformes, sont compilées et transmises au chef de Mission.

VI.2.2.5. Tableau récapitulatif

Tableau 32 : Nombre des plaintes par commune de la Vina

N°	Communes	Nombre des Plaintes compilées
1	Martap	60
2	Ngaoundéré 3 ^{ème}	12
3	Ngaoundéré 2 ^{ème}	10
	Total	82

VI.2.2.6. Illustration

APROSPEN/AJVN										
N°	Nom/Prénom du (de la) requérant (e)	CODE	Téléphone	Sexe (M ou F)	Arrondissement	Village	Entité de collecte de la plainte	Date d'enregistrement	Date de notification de	Description de la plainte
32	Moussa Ngan Paul	AVMTMNRI	673791011	homme	Martap	Tekel	APROSPEN/AJVN	14/04/2023		
33	Ousmanou Bobodji	AVMTOBRI	653086164	homme	Martap	Tekel	APROSPEN/AJVN	06/04/2023		
34	Aladji Mamoudou	AVMTAMRI	683664486	homme	Martap	Tekel	APROSPEN/AJVN	06/04/2023		
35	Djoubou Angele	AVMTDAAR	673791865	femme	Martap	Tekel	APROSPEN/AJVN	03/04/2023		
36	Hamadama Gnah	AVMTHGAR	654540107	homme	Martap	Tekel	APROSPEN/AJVN	03/04/2023		
37	Assoumaou Ouwale	AVMTAOAR	672771567	femme	Martap	Tekel	APROSPEN/AJVN	03/04/2023		
38	Mohamadou Hamadjam	AVMTMHAR	670399863	homme	Martap	Tekel	APROSPEN/AJVN	03/04/2023		
39	Oussoumanou Hamadjam	AVMTOHAR	681194655	homme	Martap	Tekel	APROSPEN/AJVN	03/04/2023		

Figure 51 : La compilation des plaintes collectées

VI.2.3. Missions d'investigation des plaintes

VI.2.3.1. Détails des actions menées

Il s'agit de répertorier les plaintes compilées par localité, de planifier de façon concertée avec les points focaux, les chefs de villages, les plaignants et leurs témoins les descentes sur le terrain ; d'organiser les investigations en respectant la planification via le logiciel SW Maps et actualiser le fichier de suivi des plaintes.

VI.2.3.2. Acteurs impliqués

Les points focaux communautaires, les points focaux locaux, les points focaux communaux, les chefs traditionnels, les témoins et le superviseur.

VI.2.3.3. Cibles touchées

Les 82 personnes affectées par le projet plaignantes étaient les cibles de la mission.

VI.2.3.4. Résultats obtenus

Les 82 plaintes ont été toutes investiguées dont 48 sont dans le corridor et 34 sont hors corridor.

VI.2.3.5. Tableau récapitulatif

Tableau 33 : Investigation des plaintes dans la Commune de Martap

Noms des localités	Plaintes enregistrées	Plaintes compilées	Plaintes investiguées	Plaintes dans emprise du corridor
Tekel	02	02	02	01
Lewa moussa	03	03	02	00
Gotanga	09	09	09	00
Birsock	05	05	05	00
Hore manang	02	02	02	01
Djabe foulbe	01	01	01	00
Djabe mboum	07	07	07	02
Lougga	02	02	00	00
Lycee	19	19	19	00
Anan	00	00	00	00
Likok	04	04	01	04
Beka	03	03	01	2
Toumbouroum	03	03	00	03
Total	60	60	46	13

Tableau 34 : Investigation des plaintes dans la Commune de Ngaoundéré 2^{ème}

Tableau 35 : Investigation des plaintes dans la Commune de Ngaoundéré 3^{ème}

Localité	Plaintes enregistrées	Plaintes compilées	Plaintes investiguées	Plaintes dans emprise corridor
Mayo daneyel	06	06	06	04
Selbearang	04	04	03	02
Darang	00	00	00	00
Djalbarke	00	00	00	00
Total	10	10	09	06

Localités	Plaintes enregistrées	Plaintes compilées	Plaintes investiguées	Plaintes hors emprise
Bini	01	01	01	01
Dang	00	00	00	00
Malo goni	06	06	05	05
Malang	00	00	00	00
Gada dang	04	04	04	04
Maiborno godi	00	00	00	00
Ngodi ma falngaou	01	0	00	00
Wourosoua	00	00	00	00
Total	12	12	10	10

VI.2.3.6. Illustration

Un exemple d'investigation d'une plainte de PAP dans une localité du département de la Vina

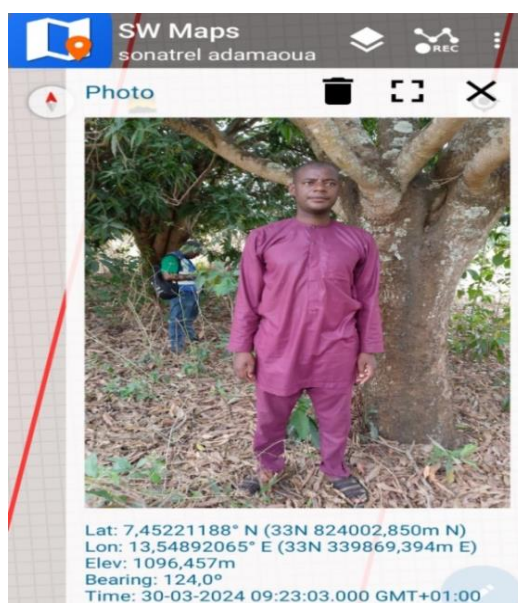


Figure 52 : Investigation de la plainte à Malo Goni

VI.2.4. Suivi de la mise en œuvre de la solution, clôture des plaintes, signature des Procès-Verbaux de clôture et de satisfaction

VI.2.4.1 Détails des actions menées

Après investigation et transmission des 82 plaintes collectées, il ressort que 48 plaintes sont bien impactées par le corridor et 34 plaintes sont hors corridor. Les plaintes dans le corridor ont été investiguées et le fichier transmis à l'UGP pour traitement. Toutes les plaintes hors corridor ont été clôturées à travers des procès-verbaux signés de toutes les parties prenantes. Les plaignants n'ont pas manifesté d'insatisfaction.

VI.2.4.2. Acteurs impliqués

Ce sont les chefs de villages, les plaignants, les témoins, les points focaux et le staff.

VI.2.4.3. Suivi de la mise en œuvre de la solution

Quant aux plaintes qui sont dans l'emprise du corridor, l'équipe s'est chargée de vérifier l'effectivité de la mise en œuvre de la solution. Par la suite, des descentes ont été effectuées auprès des requérants pour recueillir le niveau de satisfaction et les rassurer du bon déroulement de la procédure d'évaluation de leurs biens par l'UGP.

VI.2.4.4. Cibles touchées

Les personnes impactées par le projet

VI.2.4.5. Résultats obtenus

48 plaintes dans le corridor et 34 plaintes sont hors corridor.

VI.2.4.6. Illustration

The image shows two identical copies of a 'Procès-verbal de clôture des plaintes' (Complaint Closure Report) form. The form is titled 'PROCES-VERBAL DE CLOTURE DES PLAINTES' and is part of the 'Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT)'. It is a document from the 'UNITE DE GESTION DU PROJET' (Project Management Unit). The form contains fields for 'Département/Arrondissement' (Ngaoundéré 3e), 'Village' (Gada Dang), 'Le' (23/05/2024), 'À la suite d'une plainte déposée par M/Mme' (Aliou), 'Contre' (la Sonatel PIRECT), 'Motif' (Non mal écrit), 'Traitement donné à la plainte' (reparation de la photocopie de son CNI et sa requête est clôturée), 'Sentiment du plaignant vis-à-vis du traitement donné à sa plainte' (Plaignant satisfait), and 'Si pas satisfait, pourquoi'. The form is signed by the 'Le plaignant' (Aliou) and the 'Représentant PIRECT' (Djaoir Cameroou Alpha). The form is also signed by the 'Chef de village/représentant' (Djaoir Cameroou Alpha) and the 'Représentant PIRECT' (Mohamedou Nourou Haya). The form is dated 23/05/2024.

Figure 53 : Procès-verbal de clôture de plainte à Gada Dang, commune de Ngaoundéré 3^e

VII. ACTIVITÉS LIÉES AU MGP SENSIBLE

La conduite des travaux du Projet d'Interconnexion des Réseaux Électriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT) pourrait s'accompagner des comportements à risques et des abus suite aux afflux des personnes extérieures dans les localités dont bon nombre seront étrangers aux cultures et traditions locales. Cette situation pourrait être source de résurgence des violences basées sur le genre (VBG), notamment l'Exploitation et Abus Sexuel/Harcèlement Sexuel (EAS/HS) et les Violences Contre les Enfants (VCE). C'est dans l'optique d'anticiper ces risques potentiels que le consortium APROSPEN-AJVN, à travers l'Experte sociale VBG commise pour la mission, a participé à la mise en place des mesures de protection des populations. Les activités par elle menées ont permis de prévenir la survenue de ces violences mais aussi des conflits et leurs conséquences sociales au sein des communautés affectées par le PIRECT. Le présent rapport vise à présenter toutes les activités ayant été mises en place en matière de stratégie, d'outils, de formations, de collectes de données, les sensibilisations entre autres, pour accompagner l'UGP dans la prévention, la réponse et la gestion des cas VBG lors de la mise en œuvre du projet.

VII.1. GLOSSAIRE

Approche centrée sur les survivants : L'approche centrée sur les survivants se fonde sur un ensemble de principes et de compétences conçus pour guider les professionnels — quel que soit leur rôle - dans leurs échanges avec les survivants de violences sexuelles ou d'autres formes de violence (surtout des femmes et des filles, mais aussi des hommes et des

garçons). L'approche centrée sur les survivants vise à créer un environnement favorable dans lequel les intérêts des survivants sont respectés et privilégiés et dans lequel les survivants sont traités avec dignité et respect. Cette approche favorise le rétablissement du survivant et sa capacité à identifier et exprimer ses besoins et ses souhaits, ainsi qu'à renforcer sa capacité à prendre des décisions sur d'éventuelles interventions.

Exploitation et abus sexuels **Exploitation sexuelle** : Le fait de profiter ou de tenter de profiter d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, y compris mais non exclusivement en vue d'en tirer un avantage pécuniaire, social ou politique (Glossaire des Nations Unies sur l'exploitation et les abus sexuels, 2017, p.6).

Abus sexuel : Toute intrusion physique à caractère sexuel commise par la force, sous la contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, ou la menace d'une telle intrusion (Glossaire des Nations Unies sur l'exploitation et les atteintes sexuelles, 2017, p. 5).

Harcèlement sexuel : Toute avance sexuelle importune ou demande de faveurs sexuelles ou tout autre comportement verbal ou physique à connotation sexuelle.

Mariage d'enfants : Le mariage d'enfants désigne un mariage officiel ou toute union non officialisée entre un enfant de moins de 18 ans et un adulte ou un autre enfant (UNICEF).

Plan d'action pour la prévention et la lutte contre l'EAS/HS : Document décrivant comment le projet mettra en place les protocoles et mécanismes nécessaires pour faire face aux risques d'EAS/HS ; et les moyens de répondre à toute allégation qui pourrait être formulée en matière d'EAS/HS. C'est la nouvelle désignation du Plan d'action contre la VBG, tel qu'utilisé dans la version initiale (2018) de la présente note. Le Plan d'action pour la prévention et la lutte contre l'EAS/HS devrait inclure un cadre de responsabilisation et d'intervention, qui décrit de manière détaillée comment les allégations d'EAS/HS seront traitées (procédures d'enquête) et les mesures disciplinaires en cas d'infraction au code de conduite par les travailleurs.

Prestataire de services de prise en charge de la VBG : Organisation offrant des services dédiés aux survivants de VBG, comme des services de santé, un appui psychosocial, un refuge, une aide juridique, des services de sécurité/protection, etc.

Traite des personnes : L'expression « traite des personnes » désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes par la menace de recours ou le recours à la force ou d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre et l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre à des fins d'exploitation. Les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables au trafic humain (NES no 2, note de bas de page 15).

Violence à l'égard des femmes : L'article premier de la Déclaration des Nations Unies de 1993 sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes définit la violence à l'égard des femmes comme tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou la vie privée. L'article de la Convention stipule par ailleurs que la violence à l'égard des femmes et des filles s'entend comme englobant, sans y être limitée, les formes suivantes :

La violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la famille, y compris les coups, les abus sexuels infligés aux enfants de sexe féminin au foyer, les violences liées à la dot, le viol conjugal, les mutilations génitales et autres pratiques traditionnelles préjudiciables à la femme, la violence non conjugale et la violence liée à l'exploitation ; b) la violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la collectivité, y compris le viol, les exploitation et abus sexuels, le harcèlement sexuel et l'intimidation au travail, dans les établissements d'enseignement et ailleurs, le proxénétisme et la prostitution forcée ; c) la violence physique, sexuelle et psychologique perpétrée ou tolérée par l'État, où qu'elle

s'exerce. On utilise également l'expression « violence à l'égard des femmes et des filles ». Note de bonnes pratiques - Lutter contre l'exploitation et les abus sexuels ainsi que le harcèlement sexuel dans le cadre du financement de projets d'investissement comportant de grands travaux de génie civil Violence basée sur le genre Expression générique qui désigne tout acte préjudiciable perpétré contre le gré d'une personne et fondé sur les différences que la société établit entre les hommes et les femmes (genre). Elle englobe les actes qui provoquent un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, la menace de tels actes, la contrainte, et d'autres formes de privation de liberté. Ces actes peuvent se produire dans la sphère publique ou privée (Directives du Comité permanent).

VII.2. MISE EN PLACE DE STRATEGIE VBG

Elle concerne les activités de développement des stratégies de prévention des VCE et VBG dans les localités du projet, de collecte des données sur la situation des structures de prises en charge des survivant(e)s VBG au niveau local ainsi que l'élaboration des outils de travail qui ont servi à la réalisation des activités des points focaux sur le terrain.

VII.2.1. Elaboration du plan d'action VBG/EAS/HS/VCE

VII.2.1.1. Description de l'activité

Le présent Plan d'action vise à définir la stratégie mise en place et les actions planifiées par le consortium APROSPEN-AJVN dans le cadre de l'accompagnement de l'UGP PIRECT dans la lutte contre les VBG/EAS/HS/VCE sur les différents sites d'intervention du Projet dans la Région de l'Adamaoua afin de minimiser leurs risques d'aggravation et de prévenir les éventuels incidents qui pourraient survenir. L'élaboration du plan d'action a nécessité une collecte de données sur les activités VBG/EAS/HS/VCE inscrites dans les rubriques du budget ainsi que les coûts affectés à leurs réalisations.

Le document produit a connu le concours technique et la supervision de l'Expert VBG du PIRECT qui a encadré le processus. Les parties prenantes de cette composante de la mission du consultant ont également été identifiées afin de tenir compte des contraintes et enjeux de leurs participations. Les spécificités de chaque action proposée ont été prises en compte dans son élaboration. Enfin, le plan prévoit l'agencement et la périodicité d'exécution des activités pour une certaine cohérence dans la stratégie VBG du consultant qui est implémentée sur le terrain. Les activités à mener étaient planifiées sur les douze premiers mois d'intervention du consortium.

VII.2.1.2. Cibles touchées

Les communautés, les victimes, les acteurs de prise en charge et l'UGP dans le suivi des cas sont les cibles de ce plan d'action VBG/EAS/HS /VCE.

VII.2.1.3. Résultats atteints

Un plan d'action VBG/EAS/HS /VCE est élaboré et constitue un guide qui prend en compte tous les principes directeurs liés au volet sensible de la mission du consultant.

VII.2.1.4. Tableaux récapitulatifs

Plan d'action pour réduire les risques VBG/EAS/HS/VCE dans l'Adamaoua en annexe

VII.2.1.5. Illustration

Une vue de la collecte de données menée auprès des acteurs de prise en charge de VBG à Martap.



Figure 54 : L'expert VBG échange avec le responsable du CSI de Likok

III.3.4. Cartographie des services de prise en charge VBG dans l'Adamaoua

III.3.4.1. Description de l'activité

Pour lutter contre la pérennisation de VBGS/EAS/HS/GBV, l'étroite collaboration entre les institutions étatiques telles que les Ministères de la Justice et de la sécurité publique (MJSP), de la Santé publique (MINSANTE) et les Ministères des Affaires sociales (MINAS), ainsi que les organisations de la société civile impliquées dans la prévention et réponse des VBGS/EAS/HS/VCE était indispensable. La cartographie avait consisté à identifier les services et initiatives qui étaient disponibles et accessibles pour répondre de manière appropriée et selon les principes directeurs des VBG aux besoins des survivant(e)s dans les secteurs de la protection, de la sécurité, de la santé et de la prise en charge psycho-sociale, des services d'aide juridique et d'accès à des opportunités de formation et d'autonomisation économique. C'est en ce sens qu'une cartographie des services de prise en charge VBG avait été conduite au niveau des départements du Djérem et de la Vina. L'objectif global de cette cartographie était de recenser les réseaux de services (sociaux, santé, légaux, de référence etc.) en matière de prise en charge des personnes victimes VBG dans les 05 communes à savoir la commune de Martap, la Commune de Ngaoundéré 2ème, la Commune de ngaoundéré 3ème, la Commune de Ngaoundal et la Commune de Tibati dans les deux départements (Vina et Djerem).

La cartographie des services de prise en charge permet de faire l'état des lieux des VBG dans les localités d'intervention du projet et aussi d'identifier les informations sur la qualité de services offerts et sur l'expertise du personnel en matière des VBG, les services disponibles vers lesquels les personnes ayant besoin d'un accompagnement peuvent être orientées. Il était donc question de recenser tous les services d'accompagnement sanitaire, psychologique, juridique et d'insertions socioéconomiques qui sont à proximité des localités impactées du projet. La cartographie conduite dans les localités de la Vina s'est poursuivie dans celles du Djérem. La prise en charge des potentiels cas de VBG qui pourraient être enregistrés dans le cadre du projet est appelée à être encadrée par un certain nombre d'acteurs et structures de référencement minutieusement identifiés par le projet ; ce qui justifie le présent rapport de cartographie et d'évaluation des plateaux techniques des acteurs et structures de prise en charge des VBG.

L'activité de cartographie a consisté à répertorier et évaluer la capacité des structures et acteurs à prendre en charge les éventuels cas de VBG qui pourraient être enregistrés pendant la réalisation des travaux à travers des référencements bidirectionnels. Pour cela, il a fallu identifier les structures et acteurs de prises en charge dans les localités impactées par le projet, puis à effectuer des descentes dans ces structures pour rencontrer les responsables, évaluer les plateaux techniques ainsi que des moyens d'intervention disponibles dans lesdites structures. Pour cela, l'experte sociale VBG a collecté les données au niveau des organisations de la société civile et des institutions étatiques et non étatiques impliquées dans le système de prise en charge des cas VBG/EAS/HS/VCE à Ngaoundéré

2ème et 3ème et Martap dans le département de la Vina et Ngaoundal et Tibati dans les Communes de Djérem.

➤ **Collecte des données de cartographie**

La collecte était aussi basée sur l'utilisation d'un questionnaire préparé par l'experte sociale VBG pour conduire l'entretien avec les acteurs de prise en charge. Elle avait consisté à recenser les services de prise en charge disponible dans chaque localité, à l'évaluation du personnel et du plateau technique sur le terrain auprès des acteurs de prise en Charge VBG qui sont, des acteurs étatiques, des OSC et des associations féminines intervenants sur la question des VBG. Le recensement de services de référencement sur les VBG s'inscrit dans une approche à la fois quantitative et qualitative. Elle avait été conduite à travers des entretiens individuels et collectifs avec différentes parties prenantes (informateurs clés étatiques, prestataires des services médicaux, psychosocial, juridique/judiciaire, sécurité/protection). La combinaison de ces deux approches a permis de recenser les structures de prise en charge dans chaque village du projet. Cette enquête a permis de relever les forces et les faiblesses de chaque structure tant au niveau du personnel qu'au niveau du plateau technique ainsi que les coordonnées et doléances formulées. Dans les formations sanitaires, les plateaux techniques ont été évalués et filmés afin de confronter les besoins et les manquements. Pour mener à bien ce travail, cela a été relevé à chaque fois.

➤ **Consultations des personnes ressources**

Dans le cadre de la prise en charge efficace et efficiente des VBG, un certain nombre de personnes clés avaient été contactées pour des besoins d'accompagnement des personnes victimes selon les principes directeurs des VBG. Pour cela plusieurs acteurs ont été consultés et évalués dans chaque village d'intervention du projet au rang desquelles: les personnels de santé, les acteurs de prise en charge psycho-social, les acteurs juridiques et judiciaires, les acteurs d'accompagnement d'insertion socioéconomiques.

➤ **Evaluation des structures sanitaires**

L'évaluation des structures sanitaires avait porté sur la qualité des services offerts, le matériel d'information ou de communication et d'archivage, la disponibilité et la qualification du personnel, le système de référence et contre référence, le système de reporting et de gestion de l'information. Cette évaluation avait permis d'identifier les lacunes et manquements et avait fait l'objet des recommandations pour le renforcement des capacités du personnel et l'équipement du plateau technique.

➤ **Capacités de réponses des services de prise en charge**

L'approche de la gestion des cas ne semble pas être connue des prestataires, ni mise en pratique, quand bien même toutes les structures de prise en charge psychosociale visitées ont déclaré le faire. Les VBG entraînant des conséquences physiques, émotionnelles et sociales graves, nécessitent souvent des informations et des soins de la part de plusieurs prestataires de services. En l'absence d'une gestion efficace des cas de VBG, la qualité de la réponse ne sera pas appropriée. Par ailleurs, il est ressorti des entretiens avec les prestataires des services que, si toutes les structures médicales disposent d'un espace confidentiel approprié pour l'écoute des survivant-e-s de VBG, il n'en est pas de même pour les structures de prise en charge psychosocial (espace non existant dans près de la moitié des structures visitées) et les prestataires du volet protection/sécurité visités ont tous déclaré ne pas disposer d'un tel espace. Ceci a permis de déceler les lacunes et à déterminer les façons de répondre aux besoins en matière de services ou d'accès. Après les enquêtes, il ressort que 80% des zones d'intervention possède des centres de santé pour des premiers soins sanitaires ; bien que ces centres ne soient équipés ni en personnel qualifié ni en plateau technique suffisant.

➤ **Référencement et contre référencement**

Pour ce qui est du référencement et contre référencement, la relation entre les acteurs de prise en charge est primordiale pour que les victimes de VBG/EAS/HS/VCE obtiennent justice. Un système d'accompagnement efficace, permet d'orienter et de référer les

survivants en toute sécurité et confidentialité vers des services dont ils ont besoin et qui offre un plateau technique plus adéquat pour une meilleure prise en charge. Le constat fait après la cartographie, le mécanisme de référence et contre référence fonctionne plus au niveau des structures sanitaires entre elles. Tous les centres de santé intégrés des communes de Ngaoundéré 2ème et 3ème réfèrent les cas au niveau de l'hôpital régional qui est environ 20km de ces localités. L'accueil et la référence dans les centres psychosociaux et judiciaires est un peu rare sauf quelques rares cas qui sont référés par les ONG à l'instar d'APROSPEN qui offre un suivi psychosocial et accompagne les victimes vers les structures judiciaires. Mais les Fosa et les centres juridiques et judiciaires reçoivent des cas venant de structures psycho social (entretien avec le personnel du centre social de Ngaoundéré 2ème qui affirme qu'ils ont un centre social au niveau de l'hôpital central et du commissariat central)

➤ **Besoins identifiés**

Faible connaissance de la thématique VBG/EAS/HS, Pas de personnel dédié formé sur les questions de VBG/EAS/HS, ils n'ont pas de visibilité sur les aspects VBG/EAS/HS, absence d'une approche pour la traçabilité des cas de VBG/EAS/HS, elles n'ont pas de registres ou fiches spécifiques pour l'enregistrement des cas, elles utilisent les registres de consultation et les cas sont classés selon le protocole médical Fosa, les services sont payants, manque de matériel de prise en charge (kit post-Viol complet (PEP, test de grossesse, contraception d'urgence, antibiotiques pour IST), matériel pour la gestion des complications des avortements (L'intégralité du document en annexe).

III.3.4.2. Cibles touchées

Ce sont les structures administratives, les formations sanitaires, les institutions judiciaires, les forces de maintien de l'ordre, les organisations, entre autres, de référencement des cas de VBG présentes dans les localités impactées du Djérem et de la Vina.

III.3.4.3. Résultats obtenus

Nous avons 72 structures de prise en charge des VBG recensées lors de la cartographie parmi lesquelles : 24 centres de santé, 13 structures psycho-sociales, 13 structures juridiques et 22 structures d'insertion socio-économique dans des zones du projet. (Voir annexe 35)

III.3.4.4. Illustrations

Quelques images des plateaux techniques des structures sanitaires visitées.



Figure 76 : échange entre l'experte SVBG et le responsable du CSI de Likok



Figure 77 : Salle de petite chirurgie du CSI Privé Protestant de Yoko

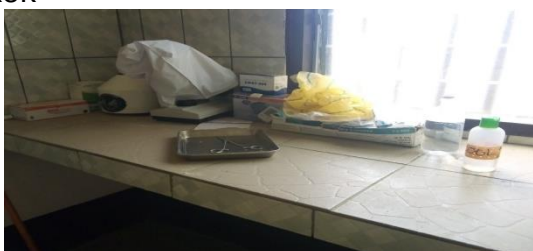


Figure 78 : Matériels de petite chirurgie
du CSI de Danfili

Figure 79 : Salle de petite chirurgie du
CSI Grandes Endémies de Tibati

VII.3.2.7. Participation aux activités de 16 jours d'activisme contre les VBG

VII.3.2.7.1. Description de l'activité

Compte tenu de l'indisponibilité des ressources financières pour conduire cette activité, l'action de l'Experte Sociale VBG s'est limitée à la participation à une session de plaidoyer sur les violences basées sur le genre à l'occasion de la campagne mondiale des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et filles, organisée par la Délégation régionale du MINPROFF pour l'Adamaoua. Les 16 jours d'activisme est une campagne annuelle de lutte contre les violences basées sur le genre. Cette activité a démarré le 25 novembre, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard de la femme et a pris fin le 10 Décembre, qui marquait la journée des droits humains. Le plaidoyer pour la lutte contre les violences basées sur le genre dans l'Adamaoua organisé en partenariat avec la GIZ le 30 novembre 2023 a mobilisé plusieurs acteurs à savoir les leaders religieux, les leaders traditionnels et les leaders féminins. Les causes des violences ont été évoquées notamment les facteurs culturels (conception patriarcal et sexiste, les stéréotypes et les préjugés fondés sur le genre etc...), les facteurs juridiques (beaucoup de femmes sont jugées coupables d'attirer la violence à leur égard par leur comportement etc.), les facteurs économiques (manque de ressources économiques, schémas de violence et de pauvreté) et les facteurs politiques (sous-représentation des femmes au pouvoir et en politique), elles ont moins de possibilités d'orienter le débat et d'influer sur le changement ou de favoriser les mesures pour combattre la violence fonder sur le genre et soutenir l'égalité. Ce qui entraine les conséquences psycho-traumatiques, physiques, le risque de perdre la vie. Au cours des travaux, les stratégies pour la gestion des cas VBG (acteurs et action à entreprendre dans le cadre normatif en la matière) ont été mises en place par les acteurs. L'ONG en charge d'accompagner le PIRECT est partie prenante de cette synergie d'action contre les VBG.

VII.3.2.7.2. Cibles touchées

La cession de plaidoyer a mobilisé les responsables administratifs, les membres de la société civile, les leaders religieux et communautaire pour accentuer la lutte contre les VBG.

VII.3.2.7.3. Résultats obtenus

Dans le cadre de la campagne 16 jour d'activisme, l'ONG a pris activement part aux activités organisées par les institutions engagées dans la lutte contre les VBG avec pour retombée positive, l'implication directe de l'ONG à travers son experte sociale VBG au sein de la plateforme mise en place pour la gestion des cas VBG dans la Région de l'Adamaoua.

VII.3.2.7.4. Illustration



Figure 80 : Participants au plaidoyer sur la lutte contre les VBG dans l'Adamaoua

VII.4. SENSIBILISATION SUR LES VBG (EAS, HS), VCE ET MGP SENSIBLE

Plusieurs activités de sensibilisations ont été réalisées sur le terrain dans les 5 communes de la région de l'Adamaoua au cours des douze premiers mois de mise en œuvre du projet. La prévention des violences basées sur le genre dans les villages impactés, la prévention de l'exploitation des enfants au sein des communautés et la prévention des abus étaient au menu des échanges. Les activités de sensibilisation consistaient pour les points focaux locaux à effectuer des descentes dans les sites, à faire des échanges publics et dans les ménages avec les populations sur les thématiques VBG/EAS/HS et VCE. Il était question d'organiser des descentes dans les localités du projet pour sensibiliser les membres des communautés à l'instar des chefs de familles, les veuves, des orphelines, des femmes mariées, des jeunes filles selon les phases du projet.

L'approche méthodologique adoptée pour ces activités de terrain a consisté d'abord à préparer les messages clés pour la sensibilisation avec les points focaux, puis à contacter les points focaux communautaires, les chefs de villages ainsi que les personnes impactées, organiser les causeries éducatives avec ces dernières. Il s'agissait plus particulièrement et la prévention des risques VBG chez les femmes et jeunes scolarisés ou non, pouvant survenir dans les localités impactées lors de la réalisation des chantiers notamment : dénonciations anonymes à travers le numéro d'urgence disponible, exploitation et abus sexuels contre les enfants, travail des enfants, harcèlement sexuel des femmes, risque encourus en cas de chantage et abus de faiblesse, déséquilibres de pouvoir à cause de l'interaction entre la population et les travailleurs pouvant avoir plus d'argent que les allogènes, exploitation et abus sexuels contre les femmes et les filles dans les zones des chantiers, prostitution des femmes auprès des employés de chantiers, violences conjugales liées à la jalousie des hommes du fait des contacts avec une personne étrangère à leur communauté, mariage précoce et forcé d'une adolescente à un homme salarié considéré comme la meilleure stratégie de subsistance, l'éducation des enfants surtout la jeune fille dans les villages impactés, la protection des élèves dans les établissements scolaires, entre autres.

Les points focaux ont également mené des actions à l'endroit des personnes dont les biens ont été impactés par le projet. La prévention des VBG liées aux indemnisations du projet s'est faite durant tous les mois d'activités. Cela s'est fait à travers les causeries éducatives sur leur droit à disposer de leur argent et l'utilisation responsables de ces compensations pour la destruction de leurs biens. Les veuves, les femmes mariées, les orphelins ainsi que les hommes ont été touchés par les messages pour un changement de comportement. Au fil des mois, les sensibilisations sur les VBG réalisées à l'endroit des personnes affectées par le projet (PAP) ont porté sur les thématiques suivantes : droit de chaque PAP de disposer de ses indemnisations, caractère libre et gratuit sur l'accès aux indemnisations, risques de manipulation des PAP indemnisés pouvant favoriser la recrudescence des violences (mariages forcés des mineurs -18 ans, destruction des foyers, agressions sexuelles, ...), dans l'optique de réduire les risques auprès de ces cibles.

a) Les violences contre l'enfant

Les principes clé de la gestion des cas des violences contre l'enfant étaient aussi à l'ordre du jour à savoir : recevoir l'enfant dans un cadre propice, c'est-à-dire calme, loin de toute personne étrangère qui pourrait être son bourreau, tenir compte de l'intérêt supérieur de l'enfant, ne pas nuire, respecter la confidentialité de la gestion des cas, tenir compte de l'approche centrée sur la survivante, tenir compte de l'âge de l'enfant, chercher le consentement éclairé, éviter d'interrompre l'enfant quand il parle, poser des questions miroirs, c'est-à-dire prendre le dernier propos de l'enfant et formuler la prochaine question, poser des questions qui permettent à l'enfant de s'exprimer, éviter les interprétations, observer le langage corporel de l'enfant, car ce dernier peut manifester son envie de mettre fin à l'entretien sans pour autant le dire, après la présentation des principes clé de la gestion des cas VCE ci-dessus énumérés, s'en est suivi une simulation de la sensibilisation sur le

thème harcèlement sexuel. Les points focaux locaux chacun à tour de rôle a entretenu la salle sur comment il procède sur le terrain face aux populations. Cette simulation a conduit à une discussion passionnante sur la notion de VBG dans les communautés, comment sensibiliser efficacement sans heurter les croyances culturelles des riverains sachant que ces croyances et traditions sont parfois des violences basées sur le genre et les violences contre les enfants.

b) Les harcèlements et abus sexuels

Nous donnons ci-dessous les messages clés qui ont été véhiculés à l'endroit des femmes et filles des localités : il y a des personnes étrangères qui vont venir pour travailler dans le village et même les autres villages voisins ; si quelqu'un te demande de faire des jeux avec lui ou des gestes sexuels entre toi et lui, n'accepte pas. Il faut fuir ou appeler à l'aide ; si une personne insiste pour te caresser, te chatouiller ou te donner des baisers ou bien qu'elle te force à t'en donner en disant qu'elle va te récompenser avec des cadeaux ou des privilèges, tiens-toi à l'écart de cette personne ; si quelqu'un exige quelque chose que tu estimes mauvais pour toi, il faut en parler à une personne de confiance ; si quelqu'un te demande de ne parler à personne de ce qui se passe entre lui et toi, méfie-toi. Si tu ressens un malaise, il faut en parler même si tu as promis de ne rien dire et de garder le secret. Si une personne agit en cachette, c'est peut-être pour faire quelque chose de mal ou d'interdit. Si une personne te réclame une chose que tu juges mauvais pour toi, il faut que tu en parles à une autre personne de confiance. Eviter de prendre les cadeaux que des inconnus te donnent, cela peut être un danger pour vous. Si la personne insiste, il faut dénoncer soit auprès de l'enseignant, du parent ou une personne digne de confiance. Il faut dénoncer tous les cas de harcèlement dont vous êtes victimes de la part des abuseurs. Si tu vends peut être les arachides ou les beignets, il faut éviter de te retrouver dans les endroits isolés avec les hommes ou un inconnu. Faites-le où il y a beaucoup de personnes. Si une personne te demande de venir chercher ton argent dans sa chambre ou à la maison alors que vous n'avez aucune relation, il ne faut pas accepter et en parler à un proche. Il a été dit à ces dernières d'éviter de marcher la nuit.

c) Le droit de chaque PAP de disposer de ses indemnisations

Suite aux indemnisations, il était aussi important de sensibiliser les PAPs sur leur droit d'obtenir leur compensation à la suite de leur bien qui a été saisi par le projet. Chaque PAP a droit à être indemnisée, démenagée et réinstallée selon la valeur de son bien qui a été saisi dans les mêmes conditions selon les normes prévues. Ils ont les droits d'avoir une compensation sur la perte de leurs biens et que le projet permet d'améliorer le niveau de vie et non de les maintenir dans la vulnérabilité. Personne n'a de droits sur l'argent qui lui sera donné. Aucun chef, ni personnel de l'UGP, ni celui de l'ONG ou les autres communautés ne doivent avoir le regard sur cette compensation. Il est le seul à disposer de son argent. Les veuves ont été aussi sensibilisées sur les risques d'un harcèlement pouvant subvenir au sein de la belle-famille (beau-frère, beaux-parents) par rapport à cet argent. Ils peuvent prétendre que l'argent appartient à leur frère et comme il n'est plus de ce monde, qu'ils sont en droit de bénéficier de cet argent. Elles doivent être vigilantes. Le canal de dépôt des plaintes si jamais cela arrive a été communiqué. Leur plainte sera transmise et traitée et ils auront gain de cause.

d) Exploitation et abus sexuels sur les personnes vulnérables par les PAP

Compte tenu de la compensation dont ils seront bénéficiaires et qui est susceptible d'exacerber les VBG au sein des communautés, il était donc impératif de canaliser des écarts de comportement qui pourraient être susceptibles de se produire. Ci-dessous les messages clés qui ont été véhiculés à l'endroit de cette cible. Les parents, les veuves et même les jeunes filles ont été avertis sur les risques que la compensation des PAP peut engendrer dans la communauté. Les parents, surtout les veuves, doivent avoir un regard sur leurs enfants, pour qu'elles ne tombent pas dans la déprivation avec les PAP. Les veuves aussi

ne doivent pas accepter les avances de ces derniers qui peuvent les baratiner ou les tromper avec l'argent pour soit épouser leurs filles ou profiter d'elles.

VII.4.2. Cibles touchées

Les cibles étaient les populations affectées par le projet en l'occurrence, les veuves, les orphelins, les femmes mariées, les filles, les enfants, les hommes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les PAP.

VII.4.3. Tableaux récapitulatif

Tableau 42 : Tableau des sensibilisations VBG dans le Département de Djérem

N°	Localités touchées	Nombre de réunions de sensibilisation	Nombre de personnes touchées				Total H/f
			H	F	J	Personnes Vulnérable	
Commune de Tibati							
1	Yoko Mamassi	13	156	196	172	03	352
2	Tomi	12	379	291	388	76	670
3	Meng	13	255	200	161	62	455
4	Malarba 1	14	170	121	145	27	291
5	Didango	07	116	89	154	02	205
6	Bolagale	13	96	26	101	04	122
7	Banwa	30	147	147	146	01	294
8	Kanaan	28	86	76	89	06	162
9	Sola	20	170	207	250	00	377
10	Dang Haoussa	20	115	95	125	04	210
11	Meidjamba	29	284	290	338	07	574
12	Mahor	13	193	103	01	00	296
13	Djaouro Garga	16	204	105	06	00	309
14	Gatt	12	210	79	00	02	289
15	Kandje	12	246	38	02	00	284
16	Mandoum	19	177	160	68	75	337
17	Mandjara	12	142	122	84	01	264
18	Mbella-Assom	12	152	120	136	33	272
19	Danfili	21	182	170	172	31	352
20	Malarba 2	21	201	170	47	03	371
21	Tenwa	23	221	170	43	17	391
22	Lokoro	23	177	192	31	22	369
23	Makoup	22	221	252	62	32	473
24	Ngaoubela	23	207	148	08	15	355
25	Mbitom Kassa	16	110	122	30	01	232
26	Mbitom Conseiller	16	163	152	59	12	315
27	Nyadjida	16	118	88	26	00	206
28	Gongotoua	16	150	67	12	19	217
29	Mbantibang	16	234	116	15	07	350
30	Mbangsiri	03	27	25	04	00	52
Total Tibati		511	5309	4137	2875	462	9446
Commune de Ngaoundal							
30	Gommana	18	373	480	65	46	853

31	Febadi	18	123	19	109	16	142
32	Bamyanga	18	192	74	137	40	266
33	Biwaourou-Mboum	18	197	79	116	50	276
34	Mbong	18	149	53	124	11	202
35	Beka-Gotto	18	161	100	133	73	261
Total Ngaoundal		108	1195	805	684	236	2000
Total des personnes touchées des localités		619	6504	4942	3559	698	11446

Tableau 43 : Tableau des sensibilisations VBG dans le Département la Vina

N°	Localités touchées	Nombre de séance de sensibilisation	Nombre de personnes touchées				Total (H+F)
			H	F	J	Personnes Vulnérable	
1	Bini	18	123	172	48	56	295
2	Dang	11	99	112	79	56	211
3	Gada Dang	13	118	59	30	14	177
4	Malang	12	133	85	73	32	218
5	Malo Goni	14	116	112	60	62	228
6	Maiborno Godi	11	139	61	36	1	200
7	Ngodi Ma Falngaou	14	95	105	34	4	200
8	Wourosoua	16	134	104	24	6	238
9	Tekel	7	54	18	29	56	72
10	Lewa Moussa	11	193	88	48	16	281
11	Gotanga	7	55	85	50	1	140
12	Birsock	6	25	45	38	0	70
13	Hore Manang	9	71	27	28	7	98
14	Djabe Foulbe	11	82	138	62	5	220
15	Djabe Mboum	9	60	50	26	15	110
16	Louga	9	126	74	42	10	200
17	Anan 1	7	56	27	18	2	83
18	Lycee	6	45	32	20	0	77
19	Likok	9	110	22	25	7	132
20	Beka	7	47	37	29	2	84
21	Toumbouroum	9	78	44	30	20	122
22	Darang	11	82	53	40	26	135
23	Selbe Darang	13	141	78	31	27	219
24	Mayo Danayel	14	117	100	38	13	217
25	Djalbarke	12	93	94	29	8	187
Total des personnes touchées des localités		206	2392	1822	873	446	4214

VII.4.4. Diagramme

Digramme d'illustration de personnes touchées dans les localités sur les VBG

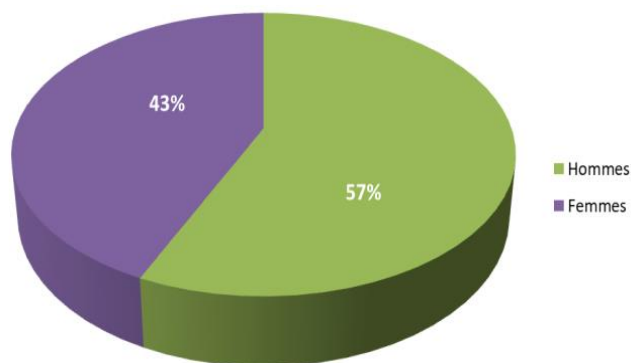


Diagramme 6 : Pourcentage des femmes et hommes sensibilisés sur les VBG

VII.4.5. Résultats obtenus

Les sensibilisations des personnes impactées sur les aspects de prévention VBG suite aux indemnités a produit les résultats suivants :

- Dans le Djérem : **6504** hommes, **4942** femmes, **3559** jeunes, **698** personnes vulnérables pour un total de **11 446** personnes touchées.
- Dans la Vina : **2392** hommes, **1822** femmes, **873** jeunes et **446** personnes vulnérables soit **4214** personnes touchées.

Au total **15 660** personnes ont été touchées par les sensibilisations sur les mesures de préventions des VBG/EAS/HS/VCE et édifiées sur les facteurs des risques du projet dans la région de l'Adamaoua. Parmi ces personnes sensibilisées, il y'avait **8896** hommes et **6764** femmes **4432** jeunes et **1144** personnes vulnérables. (Voir les listes en annexe 08).

VII.4.4. Illustration



Figure 81 : Sensibilisation des femmes dans les ménages de Tibati



Figure 82 : Sensibilisation des élèves au Lycée de Meng

VII.5. INCIDENTS VBG OU VCE SIGNALES

Dans cette partie, nous présenterons les cas d'incidents VBG liés au projet et/ou communautaires déclarés au cours de la première année.

VII.5.1. Incidents VBG liés au projet

Aucun incident VBG projet n'a été déclaré au cours de la première année de mise en œuvre des activités par l'équipe de l'ONG allant du 05 juin 2023 au 31 mai 2024.

VII.5.2. Incidents VBG communautaires

IV.1.1. Description de l'activité

Les points focaux locaux à travers les activités de sensibilisation ont été interpellés pour suivre quatre cas de VBG communautaires (3 cas à Malo Goni, et 01 cas à Darang) identifiés dont 03 cas des violences conjugales (violences psychologiques et physiques, déni de ressources). L'information a été fournie par une association de femmes active à Ngaoundéré 3ème. Une descente pour la rencontre avec les victimes a été organisée. Pour documenter ces cas de VBG en communauté, l'experte SVBG a organisé des discussions avec les femmes, aménagé des espaces d'écoute des victimes, mené des entretiens

individuels avec les survivantes en toute confidentialité, organisé des séances de sensibilisation, évalué la situation des plaignantes et leurs besoins. Elles ont par la suite été orientées vers les structures de prises en charge de proximité pour bénéficier d'un accompagnement adéquat. Parmi les victimes, nous avons : (i) une femme âgée de 32 ans ayant 02 enfants victime de violences physique et psychologique ; (ii) une victime de violence physique causée par son compagnon, âgée de 32 ans, mère de 2 enfants ; (iii) un déni de ressource de la part du mari dont la femme, qui pour avoir les moyens de subsistance, parcourt environ 40 kilomètres pour aller en brousse, chercher du bois de chauffe afin de vendre et nourrir sa famille ; (iv) une femme victime d'un mariage précoce et forcé à l'âge de 14 ans et est aujourd'hui jeune mère de 02 enfants qui étant enceinte a été battue par son mari jusqu'à perdre sa grossesse et ce dernier a refusé de la conduire dans un centre de santé pour des soins appropriés. Parmi les 04 cas enregistrés 02 ont reçu un soutien psychologique par le point focal local et l'experte sociale VBG. Après avoir reçu le consentement éclairé des victimes, elles ont été orientées vers l'ONG APROSPEN pour bénéficier des autres services selon leurs besoins respectifs. Quant aux 02 autres cas, les échanges ont eu lieu par voie téléphonique dans le respect de la confidentialité pour accompagner les victimes vers les structures de prise en charge.

IV.1.2. Cibles touchées

Les femmes victimes, les associations de femmes et les structures de prise en charge.

IV.1.3. Résultats obtenus

- 04 cas de VBG hors projet ont été orientés vers les structures de prise en charge dans les localités d'AVN40MH, soit 02 cas de violences physiques, 01 cas de mariage forcé avec violences physiques et 01 cas de déni de ressources.

IV.1.4. Illustration



Figure 83 : Ecoute individuelle des victimes VBG hors projet

